

17368

François CORNOU

Chanoine Honoraire de Quimper

DANS LA MÊLÉE LAÏQUE

*Domine, ad quem ibimus ? Verba vitæ
æternæ habes.*

*Seigneur, à qui irions-nous ? Vous
seul, vous avez les paroles de la
vie éternelle....*

St Jean, VI, 69.



BREST

Editions de la PRESSE LIBÉRALE
4, rue du Château

1927

FB
848
03
COR

NIHIL OBSTAT :

Corentin LE GRAND,

Professeur de Théologie.

Quimper, le 17 Juin 1927.

PERMIS D'IMPRIMER :

Quimper, 18 Juin 1927.

† **ADOLPHE,**

Evêque de Quimper et de Léon.

Diocèse de
Quimper & Léon
Évêché de Quimper et de Léon

Document numérisé en 2016

DU MÊME AUTEUR

*Trente années de luttres contre Voltaire
et les Philosophes du XVIII^e siècle*

ÉLIE FRÉRON (1718-1776)

un beau volume de 480 pages

couronné par l'Académie française

12 fr., franco 13 fr. 50, chez Le Goaziou,
libraire, Quimper

Quelques appréciations :

« Excellent ouvrage dont l'Académie a d'ailleurs reconnu et proclamé la valeur en le couronnant. C'est une étude fouillée, impartiale, aussi vivante que curieuse, d'une lecture aussi facile que d'une érudition abondante. »

P. BLIARD, dans *Revue Apologétique*.

« Le beau livre que vient de consacrer à Fréron un de ses compatriotes, M. le chanoine Cornou, et que l'Académie française a, avec raison, cru devoir couronner, est, en effet, définitif. Non seulement il lave Fréron de toutes les vilénies morales que Voltaire lui avait gratuitement prêtées, mais, par l'exposé loyal, complet, détaillé, bien informé, du rôle qu'il a joué, il le remet à sa vraie place. »

Louis MARCEL, dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*.

« Disons tout de suite que ce livre est absolument nouveau et qu'il comble une grande lacune. Nous n'avions sur Fréron rien qui comptât. Le travail de M. Cornou est diligent, minutieux, bien divisé et bien présenté. Les faits d'ailleurs sont intéressants et souvent même fort amusants. »

Paul VAN TIEGHEM, dans *Revue de Synthèse historique*.

« Je recommande avec toutes les instances dont je suis capable la lecture passionnante de cet ouvrage. « Essai de réhabilitation », écrit trop modestement l'auteur. En réalité, véritable et foudroyante révélation qui retourne de fond en comble le jugement superficiel et faux d'une prétendue histoire littéraire, faite d'un mensonge systématique et continu, depuis Voltaire jusqu'à nous. »

Bernard GAUDEAU, dans la *Foi catholique*.

« M. François Cornou a écrit un très beau livre sur *Elie Fréron*. On ne saurait trop en recommander la lecture. »

André BELLESORT, dans son *Essai sur Voltaire*, p. 309.

PRÉFACE

C'est ici, comme le titre l'indique, un livre de combat.

Ses pages ont été, pour la plupart, écrites ou dites dans le feu de l'action, pour répondre à la campagne violente entreprise contre nos croyances et contre l'ordre social, par les anticléricaux sectaires associés aux révolutionnaires socialistes et communistes dans le complot dit de « défense laïque ».

Si elles sont offensives autant que défensives, c'est que la bonne méthode l'exige contre des adversaires qui ne sont forts que de leur audace, et qui, sans s'inquiéter d'assurer leurs derrières, viennent nous insulter jusque sous nos remparts. La manière de Jeanne de Montfort à Hennebont est toujours d'actualité: piquer droit sur le camp ennemi et y mettre le feu.

Cette campagne de « défense laïque » n'a pas seulement écœuré par l'odieux de ses attaques qui ne reculent ni devant la calomnie ni devant le blasphème. Elle a troublé quelques esprits par l'assurance que mettent ses meneurs à colporter le mensonge et le sophisme. Elle a déconcerté et fait souffrir des croyants que cette offensive insolente trouvait disposés à la riposte, mais trop dépourvus des armes nécessaires.

Ce livre soulagera et rassurera peut-être quelques consciences, et fournira aux militants, aux jeunes surtout qui brûlent de venger l'insulte faite à leur foi et de reconquérir le terrain sacré violé par le barbare, ce qui manquait à l'Enfant grec: de la poudre et des balles!

F. C.

DANS LA MÊLÉE LAÏQUE

CHAPITRE I

Le laïcisme contre la France

I. — Voltaire et ses fils

Il se fait, depuis quelques années, une consommation abondante du mot *laïque*.

La politique radicale en a fait un de ses termes de prédilection, et, tout naturellement, elle en a corrompu le sens, comme elle corrompt, d'ailleurs, à peu près tout ce qu'elle touche. C'est ainsi que notre langue, qui a mérité par sa probité et sa clarté de devenir la langue de la diplomatie, se charge un peu plus chaque jour d'expressions nettement équivoques plus propres à véhiculer le mensonge qu'à répandre la vérité.

Laïc, féminin *laïque*, désignait autrefois, par opposition à *clerc*, ce qui n'était pas d'Eglise. La démarcation entre le laïc et le clerc était très nette: la tonsure, et, en ce qui concernait les religieux, les vœux.

Aujourd'hui, sous la plume et sur les lèvres de nos politiciens, que veut dire ce qualificatif? On dit l'école *laïque*, la morale *laïque*, les conquêtes *laïques*, les lois *laïques*, l'Etat *laïque*, les dogmes *laïques*, les instituteurs *laïques*, etc., etc. — Remarquez que, seule, la forme féminine est usitée, ce qui est une corruption de la grammaire après une corruption du lexique.

L'épithète vous tente d'y voir seulement, suivant le sens originel, l'expression d'une certaine indépendance, d'ailleurs légitime, des prérogatives du pou-

voir civil et des droits du pouvoir religieux. Fidèle à ce sens traditionnel, elle donnerait un son honnête et l'Eglise ne s'étonnerait pas de voir l'Etat se prévaloir de sa pleine souveraineté dans le domaine temporel qui est le sien.

Mais il s'agit bien de cela ! Et si vous prêtez l'oreille à la résonnance du mot, — à ses harmoniques, dirait un musicien — quand il tombe de quelque haut lieu consacré à l'éloquence, rostre parlementaire ou simple tréteau électoral, vous y percevez très nettement des menaces d'hostilité et comme une rumeur de bataille.

Le mot *laïque* est devenu un terme de guerre. Le « laïque » est, tel qu'on l'entend aujourd'hui, le soldat d'une cause, celle de l'irrégion.

La fonction n'est pas, à vrai dire, aussi nouvelle que l'acception actuelle du terme. Elle existe depuis toujours.

Au dix-huitième siècle, elle était assez bien exercée par un groupe d'hommes de lettres, de petits maîtres et de « petites bégueules bourgeoises » — le mot est de Fréron qui les connaissait — auxquels les Encyclopédistes donnaient le ton. Ils s'appelaient modestement les « philosophes », déclaraient qu'ils voulaient en finir avec l'« Infâme », comme Voltaire, leur chef, appelait la Religion chrétienne, et faisaient profession de ne suivre, en tout, que des lumières de la Raison.

Cette Raison les éblouit tellement de ses rayons, qu'elle fut, quelque temps après, promue déesse et qu'on la vit un jour trôner toute nue sur les autels de nos cathédrales, tandis que coulait, sous la guillotine *laïque* voisine, le sang d'innombrables victimes qu'on lui immolait en holocauste.

Bonaparte vint qui fit habiller et renfermer la drôlesse et recruta parmi ses adorateurs les meilleurs agents de son absolutisme: ces bons *laïques* s'en crurent même très honorés parce qu'ils n'étaient pas trop mal payés. La campagne finissait sans gloire, sinon sans résultats.

Nous voyons maintenant se reconstituer la même armée avec le même objectif et des procédés de

guerre sensiblement les mêmes aussi, mais plus perfectionnés. Le nom seul a changé: les *philosophes* du XVIII^e siècle sont devenus les *laïques* d'aujourd'hui.

Il s'agit toujours de tuer le même « Infâme » qui, malgré la promesse de Voltaire d'en venir à bout en vingt ans, s'obstine à vivre et à avoir des fidèles.

Il faut donc lui faire la guerre sur tous les terrains et, surtout, l'éliminer de la vie publique par des lois *laïques*, c'est-à-dire qui ne tiennent aucun compte de Dieu, ou même qui soient la négation de ses droits sur l'individu, sur la famille et sur la société.

Pour cela, tous les moyens de propagande seront bons: ayons un théâtre, des romans, des journaux, des cours scientifiques, un art, indépendants de toute idée de Dieu et de toute morale appuyée sur la Révélation: ainsi laïciserons-nous peu à peu la pensée française.

Surtout ayons l'école !

C'est ici la grande trouvaille de nos *laïques*. Les glorieux ancêtres avaient visé surtout la « bonne compagnie ». Assez dédaigneux du peuple, que Voltaire vouait irrémédiablement au rabet ou à la charrue et même au foin, et dont Diderot jugeait l'instruction impossible, ils trouvaient prudent et sage que les petites gens eussent une religion: il ne faisait pas beau qu'à la table de M. de Voltaire, quelque petit philosophe se mêlât de mal parler de Dieu devant les domestiques: « Vous voulez donc qu'ils m'assassinent cette nuit? » protestait le vieillard. De fait, l'*Encyclopédie* n'était pas pour les petites gens.

Nos modernes ont modifié cette tactique. Du jour où ils ont vu qu'ils pouvaient avoir l'école et par elle l'âme des enfants, ils se sont trouvé un goût extraordinaire pour l'instruction du peuple; mais non pas pour l'instruction tout court qui arme l'enfant de connaissances utiles pour les durs combats qu'il devra livrer à la matière pour en tirer sa part de subsistance et de bonheur, — alors, en effet, ils encourageraient et soutiendraient l'enseignement privé comme l'enseignement officiel! — mais pour

l'instruction *laïque*, c'est-à-dire celle qui, ignorant Dieu ou le niant, leur prépare des générations d'incrédules et de païens.

Il faut bien avouer que leurs efforts ne se sont pas toujours dépensés en vain, depuis une quarantaine d'années que leur campagne bat son plein. Mais aussi les plus optimistes sont-ils obligés de constater que les âmes *laïcisées* se comptent comme l'immense majorité parmi les candidats qui se présentent, entre deux gendarmes, aux examens que font passer les juges d'instruction. Leur place est prépondérante dans le palmarès des récompenses que distribuent les jurys des Cours d'assises. Et on les trouve encore en majorité notable dans les clubs où l'on discute sur les meilleurs moyens de mater le bourgeois, et même le bourgeois bien laïque, dès lors qu'il est bien renté.

C'est la logique, et Voltaire avait déjà prévu, il y a cent cinquante ans, que le jour où ses domestiques traiteraient Dieu comme il le faisait lui-même, la tentation s'offrirait à eux de devenir, suivant leur tempérament, ou voleurs et peut-être assassins, ou du moins partisans et réalisateurs des principes que Rousseau, en précurseur de nos Communistes, émettait à propos du droit de propriété.

Si M. de Voltaire est encore un peu au courant des choses de ce monde, je crois bien qu'il ne doit pas être très content de ses fils, les laïques d'aujourd'hui. Ils travaillent beaucoup sans doute, ils sèment à pleines mains le grain rouge dans les sillons populaires, mais comme dans je ne sais plus quelle églogue virgilienne, ce n'est pas eux qui récolteront : *barbarus has segetes...*

Une première fois, le moissonneur fut Bonaparte, qui était encore un bourgeois, et qui en fit des préfets et des commissaires. Une seconde fois ce sera quelque Lénine, un prolétaire, qui s'il ne les fait pas pendre ou fusiller, en fera tout au plus des caporaux dans l'armée rouge...

II. — L'anticléricalisme, camelote prussienne

L'âme d'une nation vit du fonds d'idées morales et religieuses qu'elle s'est assimilées dans le cours de son Histoire.

La France, depuis le baptistère de Reims, a vécu de l'Evangile. Elle en est compénétrée jusque dans ses moelles, elle lui doit tout. De là vient que qui s'attaque à ce fonds religieux s'expose à provoquer en elle des déchirements profonds, des résistances irrédutibles et des luttes sans fin, et c'est le premier résultat du laïcisme d'avoir ouvert en France une période de discordes civiles, inconnues des pays rivaux, où s'useront dans un interminable conflit les forces de la Nation.

Aux regards de l'Etranger comme aux regards des Français qui méditent leur Histoire, la France et le Catholicisme sont solidaires. Qui travaille contre l'un compromet non seulement la réputation mais les intérêts immédiats de l'autre. Et c'est un des traits remarquables de notre époque d'avoir vu des hommes comme Coppée, Brunetière, Barrès, M^{re} Adam, Psichari, Hervé et tant d'autres, ramenés de l'incroyance, par la constatation de cette solidarité de la France et du Catholicisme, sinon toujours à la foi entière du chrétien, du moins à la manière de sentir et de penser du catholique. Ils ont compris que le jour où la France ne vivra plus de l'Evangile, rien ne remplacera cette source de vie et ne nous arrêtera sur la pente fatale des doctrines d'anarchie et de désordre social.

C'est ce que Bismarck, de son côté, avait parfaitement compris, lorsqu'au lendemain de la guerre de 1870, voulant empêcher la France de se relever de ses désastres, il donnait, dans sa lettre du 16 novembre 1871, les instructions suivantes à M. d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris :

« Une politique catholique de la France lui donnerait une grande influence en Europe et jusque dans l'Etrême-Orient; le moyen de contrecarrer son influence au profit de la nôtre, c'est d'abaisser le Catholicisme et la Papauté, qui en est la tête; si nous

pouvons atteindre ce but, la France est à jamais annihilée.

» J'entreprends contre l'Eglise catholique une guerre qui sera longue et terrible. Il le faut pour achever d'abaisser la France. Entretenez dans les feuilles radicales françaises la peur de l'épouvantail clérical, en faisant propager les calomnies ou les préjugés qui ont fait naître cette peur. Faites aussi souvent parler dans ces feuilles des dangers de la réaction et des empiètements du clergé! Ces balivernes ne manquent jamais leur effet sur les races ignorantes.

» Mettez tous vos soins à entretenir cet échange de services mutuels entre les républicains et nous : c'est la France qui en paiera les frais. » (1)

On a, depuis cette lettre jusqu'en 1914, bien travaillé, en effet, pour l'Allemagne. Et le dernier mot, qu'illustrèrent les événements, n'est que trop vrai: c'est la France qui a payé les frais.

Bismarck, du reste, n'inaugurerait pas ainsi une politique absolument nouvelle. Ce n'était pas la première fois que la Prusse nous inoculait le virus de l'anticléricisme. Dès le XVIII^e siècle, Frédéric II, le roi-philosophe, s'y était employé avec succès. Et Brunetière a fort justement remarqué, que c'est après son passage à Berlin (1750-1752) que Voltaire commença contre l'Eglise cette guerre à coups de mensonges et de sarcasmes qu'il devait poursuivre jusqu'à sa mort. Le mot d'ordre même de toute la campagne: « Ecrasons l'infâme », il l'avait rapporté de la cour du monarque prussien. Voltaire avait bien raison d'écrire qu'il travaillait pour le roi de Prusse!

Ses disciples se sont malheureusement, invités par Bismarck, attelés persévéramment à la même besogne. Depuis cinquante ans, les quatre ans de guerre exceptés, notre politique semble n'avoir eu d'autre but que de nous diviser, soit en nous dressant en camps adverses les uns contre les autres, soit en dissolvant nos liens sociaux dans un bain d'égoïsme et d'anarchie intellectuelle et morale.

(1) *Journal Officiel* du 7 avril 1911, Sénat.

L'anticléricisme que Bismarck nous infusa par l'entremise de Gambetta, le laïcisme qui lui a ensuite donné une livrée d'apparence philosophique, ont fait le malheur de la France. Bismarck n'avait pas prévu que l'Alsace-Lorraine nous reviendrait un jour, mais il avait parfaitement calculé l'effet que ferait sur notre tempérament et sur notre constitution si robuste l'injection du virus anticléric et laïque.

Il voyait venir, dans un pays où les forces catholiques étaient assez puissantes pour résister longtemps et courageusement, les dissensions religieuses et politiques interminables que la haine et l'enjeu de la lutte pousseraient au paroxysme, jusqu'à l'oubli de l'intérêt national.

Surtout il prévoyait que la laïcisation de la pensée française entraînerait ces autres résultats, causes de désunion encore plus profonde: la démoralisation des consciences, la ruée des appétits, désormais mal contenus, vers la jouissance et le plaisir, et l'égoïsme individuel et corporatif, devenu la loi suprême, comptant pour rien l'intérêt général, dès que l'intérêt particulier ne se confondrait pas avec lui.

Déjà des esprits clairvoyants pénétraient la pensée et les espoirs secrets du tentateur. Spuller disait à l'amie de Gambetta, M^{me} Adam: « L'anticléricisme, Madame, défiez-vous-en: il est prussien ». (1) Il a bien montré, depuis, qu'il était antifrançais. Et bien aveugle celui qui ne s'en est pas encore aperçu!

Que voit-on, en effet, après cinquante ans de cette politique, à tous les degrés de l'échelle sociale? Qui voit-on aujourd'hui mettant la France au-dessus de tout et sincèrement intéressé au salut de l'Etat? Au Parlement, les partis, s'ils cherchent les moyens de relever le Pays, n'admettent que ceux qui cadrent avec leurs systèmes préconçus et qui ne compromettraient pas la réélection de leurs membres. Comme les partis, les grandes associations corporatives sont emportées par l'égoïsme de classe. Les départements, les communes gonflent leurs budgets de dépenses

(1) Madame Adam *Après l'abandon de la Revanche* p. 76.

plus utiles à quelques politiciens qu'aux administrés.

En ruinant dans les âmes l'influence de la doctrine évangélique, cette admirable source de désintéressement, ce ciment social le plus puissant, cet élément incomparable d'ordre et d'harmonie, le laïcisme a atteint la Société elle-même, la grande famille française dont les liens dissous ne laissent subsister chez les collectivités comme chez les individus que la maîtrise d'un égoïsme sans contrepoids qui ne se soucie pas plus de l'Etat que de l'intérêt des voisins.

Certes, pour remonter ce courant d'anarchie, pour retremper les consciences, condition première de l'accord des volontés, l'effort devra être long et persévérant. Mais il est trop clair qu'il faudrait que le Pays se débarrassât d'abord du virus laïque qui l'a pénétré jusqu'aux moelles. Le comprend-il et le veut-il ?

Le problème n'est pas seulement financier et politique, il est surtout moral. Il faudrait pour le résoudre, autre chose encore qu'un programme : une doctrine de vie, excitatrice d'énergie, inspiratrice de dévouement et créatrice d'unité.

Cette doctrine-là est tout le contraire du Laïcisme et on ne la trouvera que dans l'Evangile. C'est à choisir entre l'esprit du Christ qui « aime les Francs » et l'Anticléricalisme bismarckien qui est d'essence prussienne et antifrançaise.

III. — La Défense laïque

Le grand moyen de propagande du laïcisme, c'est l'école publique. Ses militants les plus actifs sont les instituteurs.

L'enseignement ne leur suffisant pas, tenus qu'ils sont dans leurs classes à une certaine discrétion qui n'éveille pas les inquiétudes des parents, ils se sont faits organisateurs et orateurs de réunions publiques. Ils ont fondé dans les départements des comités dits de *Défense laïque* et que, sincères, ils devraient appeler *d'Offensive laïque*. Une feuille plus ou moins clandestine et à périodicité irrégulière sert

d'organe de liaison et d'inspiration à cette institution de combat.

On disait dans l'un des premiers numéros de l'organe des comités du département du Finistère la déclaration suivante :

« Nous sommes l'organisation la plus solide et la plus vivante du département et nous aurons le devoir de donner plus que jamais à fond et par tous les moyens contre les candidats cléricaux et contre ceux qui n'ont pas voulu nous donner des gages de laïcité. »

MM. les Instituteurs vont donc donner « à fond et par tous les moyens » dans la politique électorale. Ce ne sera pas la première fois, mais ce sera dans d'autres conditions que jadis, et en vue d'autres résultats.

Longtemps les candidats opportunistes, puis, quand les idées eurent un peu évolué, les candidats radicaux, prétendirent recruter parmi eux les meilleurs de leurs agents électoraux. Les uns, en effet, marchèrent par conviction, la plupart par intérêt ou par crainte, le vainqueur, alors tout puissant auprès des préfets, n'omettant pas de récompenser d'un avancement marqué le zèle des militants et de faire sentir aux tièdes le danger de leur indifférence.

Cette tyrannie ne fut pas sans soulever des protestations, et le désir d'y échapper fut une des raisons — excellente, celle-là — qui poussèrent les Instituteurs à chercher dans l'association un moyen de défendre leur indépendance et leur tranquillité. Réunis en amicales d'abord, puis en syndicats, ils furent bientôt assez forts pour ne pas servir ou redouter les caprices des candidats. Dès lors, s'ils firent encore de l'action électorale, ce ne fut pas nécessairement en faveur des potentats de la politique.

Même il arriva qu'un certain discrédit s'attacha aux attardés qui s'obstinaient à vouloir attendre de leurs services électoraux un avancement plus rapide que ne le leur promettaient leurs titres pédagogiques.

Et voici pourtant que les mêmes hommes annoncent leur intention de redescendre dans l'arène politique, et d'y mener une lutte très active, appuyés sur

tout le département. L'évolution est remarquable et elle aboutit à des résultats inattendus.

L'instituteur redevient agent électoral. Mais ce n'est plus lui qui reçoit des instructions et des ordres, c'est lui qui les donne. Il ne se laisse plus imposer un programme, c'est lui qui le rédige et le dicta. Il ne se met plus à la remorque des candidats, c'est lui qui les désigne et leur donne son investiture. Il marchera « à fond et par tous les moyens » non pas seulement contre les candidats « cléricaux » mais contre tout candidat, quels que soient son passé et ses titres, qui ne lui aura pas donné « des gages de laïcité ».

Ce n'est pas seulement une évolution, c'est un renversement complet des rôles. Ceux que les candidats tenaient autrefois par la crainte de voir compromettre leur avenir tiennent aujourd'hui ces mêmes candidats par la crainte de voir compromettre leur propre fortune politique. De simple instrument électoral qu'il se plaignait d'être, l'Instituteur s'érige en arbitre souverain des destinées des hommes politiques et, par eux, du Pays lui-même.

Ce nouvel aspect de l'action électorale des Instituteurs était à signaler. Mais il faut signaler surtout l'empressement et la docilité — il faudrait plutôt écrire la servilité — avec laquelle les magnats de la politique acceptent cette révolution qui de représentants de la Nation en fait de simples délégués de Comités syndicalistes et révolutionnaires.

Plus accommodants, en effet, que les vaincus de la Marne et de Verdun, ces sommités politiques ont très humblement donné les « gages » qu'on leur demandait.

Ils devront, en retour de l'appui qu'on leur offre, garantir aux instituteurs le droit d'être activement et impunément révolutionnaires et communistes. En attendant, ils devront intervenir pour soustraire aux condamnations qui les ont frappés, les ennemis de l'ordre social et de la Patrie. Ils devront surtout ne pas confondre avec cette

« liberté d'opinion », tout à fait légitime et inoffensive, cette autre liberté, immorale et dangereuse, que prétendent réclamer d'honnêtes et bons Français d'émettre des vœux religieux qui ne regardent que leur conscience !...

Voilà les « vrais républicains » pour qui MM. les Instituteurs de la Défense laïque marcheront et marchent déjà « à fond et par tous les moyens ».

A lire leur organe, on dirait qu'ils n'ont déjà plus de pensée que pour la politique, qu'ils ne songent plus qu'à former des électeurs « libres » et à conquérir le Parlement comme ils ont conquis les Conseils départementaux.

Ils avouent dans leur propre journal que la proportion des illettrés parmi les conscrits, qui était en 1909 de 0,47 %, est aujourd'hui de 4,025 %, c'est-à-dire près de 9 fois plus forte. Mais gardez-vous de croire qu'ils en concluent à un redoublement d'efforts auprès de l'enfance dans leurs classes élémentaires. Non, car ce recul de l'alphabétisme est encore dû au Cléricalisme, qui déprécie l'instruction !... Pour diminuer le nombre des illettrés, c'est donc « contre cette doctrine qu'il nous faut lutter tout d'abord ».

S'il en est déjà ainsi, on se demande vraiment ce que ce sera quand les Sections de Défense laïque, ayant fait triompher leurs candidats, auront à inspirer, à surveiller et à discuter les votes, les discours et jusqu'aux interruptions et aux silences de leurs délégués au Parlement.

Faudra-t-il alors, pour leur assurer les loisirs nécessaires, créer un nouveau corps de fonctionnaires qui s'occuperont un peu d'apprendre à lire, à écrire et à compter aux petits Français ?...

IV. — L'épouvantail du Cléricalisme

Inaugurée par quelques exaltés appartenant au Socialisme et au Communisme, la campagne dite de Défense laïque s'est élargie. De tous les points de l'horizon politique des concours lui sont peu à peu venus. Ses réunions nous ont donné le specta-

cle de la conjonction de tous les groupes politiques qui prétendent détenir le monopole du Republicanisme, depuis les Socialistes jusqu'aux Opportunistes, en passant par les Radicaux-Socialistes et les Radicaux.

Etrange alliance d'hommes aux opinions les plus variées, allant même jusqu'à la contradiction! Sur quoi, sur quel programme de politique intérieure ou extérieure, sur quel terrain économique et social sont-ils d'accord?

De nombreux et de très graves problèmes sont à résoudre, d'inextricables difficultés pèsent sur l'avenir du Pays. Or, sur lesquels de ces points ces alliés pensent-ils de même façon? Des solutions socialistes aux solutions radicales et de celles-ci aux vues Opportunistes, ce sont des différences profondes absolument inconciliables. Sont-ils seulement d'accord sur l'idée de Patrie? Le mot « République » lui-même n'a pas le même sens des uns aux autres : il n'y a qu'à voir de quelle façon les Socialistes célèbrent le 14 Juillet, fête nationale.

Alors, sur quel objectif, supérieur aux difficultés intérieures et extérieures, supérieur aux grandes questions nationales et à la Patrie elle-même, ces hommes ont-ils pu se réunir et oublier les divergences et les contradictions de leurs programmes? Quel est le péril plus grave que tous les autres qu'il s'agit de conjurer par cette nouvelle union sacrée?

Il paraît, à les entendre, que l'école laïque est menacée; il paraît que l'Eglise, plus redoutable que jamais, prépare contre les institutions laïques, baptisées « républicaines », un assaut formidable. Le péril clérical serait infiniment plus pressant que tout autre. Et l'union sacrée, autrefois nécessaire contre le Boche, doit cesser pour faire place à l'union contre le péril noir, même au prix d'une aggravation et d'une recrudescence du péril rouge.

Quelle comédie joue-t-on là, ou qui espère-t-on tromper? Est-ce donc la première fois que l'on agite ce spectre du Cléricalisme, et n'est-on pas fatigué de le voir toujours reparaître quand on l'a si souvent écrasé, tué?

Ce terrible Cléricalisme! Il paraîtrait que plus on le tue, et plus il est redoutable. On aurait pu espérer que vingt années de gouvernement radical et vraiment laïque, durant lequel les coups les plus rudes et les plus variés lui ont été portés, l'auraient réduit pour jamais à l'impuissance.

L'Eglise de plus en plus menaçante? On a supprimé, dépouillé, exilé ses meilleurs auxiliaires, les congrégations religieuses, prédicantes et enseignantes; on l'a chassée de l'école, des tribunaux, des lois; on a supprimé les traitements de ses ministres; on a confisqué ses évêchés, ses séminaires, ses églises, ses presbytères; on a spolié ses prêtres infirmes et jusqu'à ses morts; on lui a enlevé par la Séparation tout caractère officiel et toute capacité de posséder.

Que reste-t-il à faire? Est-ce un si grand malheur national que les congréganistes qui sont rentrés d'exil au tocsin de 1914 veuillent maintenant demeurer dans cette France pour laquelle ils ont combattu et pour laquelle tant de leurs frères sont morts? Leur préparera-t-on un nouvel ordre de proscription? Faudra-t-il qu'on exile et qu'on tue les personnes pour que l'on exile et que l'on tue l'idée? Si l'idée religieuse est une force, même dépouillée de tous ses moyens extérieurs d'action, n'a-t-elle donc pas sa place dans une Démocratie?

L'Ecole laïque menacée? Il n'y paraît guère. Elle a partout de beaux palais, elle a un corps d'instituteurs de 120.000 membres pourvus d'un traitement fort honorable. Elle dispose d'un budget qui, par étapes ininterrompues, est monté de 47 millions en 1880 à 1.510 millions en 1927, sans compter les contributions des départements et des communes que l'on évalue encore à près de 800 millions; son enseignement est assuré gratuitement et des primes sont offertes aux familles sous forme de fournitures scolaires, de cantines et autres coûteuses réclames.

Qu'est-ce qui a donc donné une tournure si inquiète et si sombre à l'esprit d'ordinaire si satisfait de nos laïques? C'est, à les entendre, la revendi-

cation catholique de la Répartition Proportionnelle Scolaire. C'est cela qui est révélateur de tout le complot.

Ce fut pour eux comme une sorte d'éblouissement en coup de foudre qui, loin de les aveugler comme saint Paul sur le chemin de Damas, leur a ouvert plus grands les yeux, non sur l'iniquité d'une législation qui tient toute une catégorie de Français pour citoyens de deuxième zone, bons à payer l'impôt et impropres à en bénéficier, mais sur l'horrible danger que courait la République, du fait du Syllabus pendant que nous dormions sur l'oreiller de l'Union Sacrée. Nous voilà maintenant bien avertis et l'on ne devra plus perdre de vue que les catholiques ne sont que d'éternels conspirateurs contre les libertés modernes.

Toutes les autres catégories de citoyens peuvent revendiquer tel droit que l'on voudra et même le droit pour les Instituteurs de s'affilier aux organisations révolutionnaires pour qui l'idée de Patrie n'est qu'une superstition malfaisante. L'on ne s'en inquiète pas : c'est chose toute naturelle et très légitime en un temps où l'opinion publique est l'unique souverain. Mais si les catholiques s'avisent à leur tour d'agir sur cette opinion, seule reine du jour, par la voie des conférences et par la Presse pour en obtenir la réparation d'une injustice commise à leur détriment, attention, voilà l'attentat, voilà le complot qui se révèle, voilà le péril clérical, et l'on court au magasin des accessoires et l'on en ramène l'antique épouvantail pour l'exposer au public, sans même prendre la peine de le dépouiller des vieux oripeaux fanés dont on l'affublait il y a vingt-cinq ou trente ans, quand l'invention était encore dans tout le succès de sa perverse nouveauté.

Comme si, depuis quarante ans bientôt qu'un gouvernement catholique préside, sous nos yeux, aux destinées d'un pays voisin, la Belgique, la preuve n'était pas faite chaque jour, plus éclatante encore pendant et après la guerre, que la liberté d'un peuple, que son développement intellectuel et économique, que son sens de l'honneur et de l'héroïsme n'ont

rien à craindre et tout à gagner de la participation des catholiques à la direction des affaires de l'Etat!

Mensonge évident et intéressé qu'on ne saurait proférer sans se moquer des faits; tellement évident, même sur le terrain des idées, qu'on ne peut le soutenir sans se noyer dans les pires équivoques et se donner à soi-même les démentis les plus formels.

S'il y a quelque chose de parfaitement établi par nos manifestations locales dites de Défense laïque, c'est que toute cette campagne est dirigée non point contre d'imaginaires prétentions de l'Eglise à la domination temporelle mais contre l'essence de la Religion catholique elle-même.

V. — Du Laïcisme au Socialisme

Une partie de la Presse a paru étonnée d'apprendre que le Syndicat national des Instituteurs et Institutrices, qui comprend les 2/3 des membres de l'Enseignement primaire, venait, à la suite d'une décision de son Congrès annuel, de s'affilier en corps à la C. G. T. révolutionnaire.

80.000 Instituteurs et Institutrices sur 120.000, s'inscrivent ainsi dans l'armée de la Révolution, et non seulement comme simples troupiers, mais comme instructeurs, se proposant, comme l'a dit l'un d'eux, M. Lebaillif, dans le *Peuple*, « de préparer les cadres de la société de demain. »

Si l'on ajoute à cela que 13.000 Instituteurs Communistes sont déjà affiliés à la C. G. T. U., on voit que plus des 3/4 des maîtres et maîtresses de la jeunesse française sont emportés dans le mouvement.

La gravité de cette constatation ne peut échapper à personne. C'est certainement la conquête la plus intéressante que la C. G. T. ait jamais faite, car la voici, en réalité, maîtresse de l'éducation qui sera donnée, jusque dans les moindres villages, à la grande majorité des petits Français.

Comment ce corps de fonctionnaires qui devait être, dans la pensée de ses créateurs, la pierre fondamentale du régime, qui avait été formé avec un soin tout spécial en vue d'une sorte de sacerdoce

qui, en enlevant les âmes à l'emprise de l'Eglise, les attacherait à la République laïque et bourgeoise, en est-il venu à se ranger parmi les adversaires résolus d'un ordre social auquel il doit tout, et l'instruction dont il est si fier, et les avantages de tous ordres dont il est nanti?

Le mystère n'est que pour les yeux qui ne veulent pas voir, parce qu'ils craignent d'y découvrir la faille logique de toute l'œuvre d'enseignement populaire qui était leur orgueil et leur espérance.

Les Instituteurs ont été eux-mêmes les premières victimes de ce laïcisme doctrinal, révolutionnaire dans toutes ses tendances, dont on a voulu faire, par eux, la nouvelle religion du peuple français. Avant d'apprendre à leurs écoliers à ne penser et à ne juger, comme ils le disent, que « par la Raison », avant de développer chez les enfants ce qu'ils appellent « le sens critique », ils ont commencé par appliquer à eux-mêmes la nouvelle méthode. Elle les a conduits où l'on voit, là où elle conduira aussi les générations d'enfants qui leur livrent leur esprit et leur âme. Ils ont débuté par la révolte contre Dieu, ils en arrivent logiquement à la révolte contre toute autorité qui n'est pas une émanation directe de leur volonté autonome, c'est-à-dire le plus souvent de leurs illusions ou de leurs appétits.

On dit, il est vrai, pour essayer de se tranquilliser, que la C. G. T. de M. Jouhaux répudie la violence comme moyen de Révolution et se distingue en cela de la C. G. T. unitaire.

C'est de la tactique prudente. La C. G. T. laissera peut-être, si les circonstances le permettent, l'initiative du coup de main aux troupes de choc et d'assaut communistes. Mais, comme M. Lebaillif l'expliquait au Congrès, ce n'est pas l'acte le plus important de la Révolution. L'essentiel sera, au lendemain de la victoire, l'organisation méthodique des pouvoirs et des entreprises, et c'est à cette organisation de ce lendemain, à la préparation des cadres nécessaires à l'utilisation de la victoire, que se voueront, sous la direction de la C. G. T., nos Instituteurs socialistes.

On voit par là la différence qu'il y a entre les Communistes de la C. G. T. U. et les Syndicalistes de la C. G. T. C'est une différence de spécialisation, rien que cela. Quoi d'étonnant alors que, malgré des dissentiments superficiels, les sympathies soient si vives entre les troupes de ces deux formations?

Les laïcisateurs à outrance peuvent maintenant jeter un regard satisfait sur leur besogne. Ils ont interdit l'école à d'excellents Français et à des femmes admirables dont le seul crime était de mettre à la base de leur enseignement la notion de nos devoirs envers Dieu, support et source de tous les autres. C'est le délit d'opinion dans toute sa rigueur et son arbitraire. Les voilà condamnés désormais à voir nos bâtiments scolaires se transformer en écoles de Révolution, avec les dogmes obligatoires de l'Antipatriotisme, de l'Antimilitarisme, de l'Internationalisme et de l'Anticolonialisme.

Le profit est merveilleux. M. Jules Ferry, qui n'y voulait mettre que de l'Anticléricalisme, serait édifié de voir cette floraison de plantes vénéneuses poussées sur le terreau du Laïcisme qu'il avait préparé de ses mains.

Il n'y a pas jusqu'au public du *Temps*, qui n'est pourtant pas composé de cléricaux, qui ne commence à ouvrir les yeux sur l'étrange manière dont est comprise et pratiquée la neutralité en matière sociale et patriotique.

« L'instituteur communiste, écrivait récemment cet organe bien laïque, possède maintenant l'art d'éviter les violences verbales qui trahiraient son action secrète, et il connaît les moyens de semer, sans éclat, dans les jeunes intelligences les germes de l'esprit révolutionnaire. Faute de pouvoir leur présenter encore une « histoire purement humaine », l'histoire nationale ne lui en fournit pas moins toutes occasions de saper le patriotisme. La morale surtout lui permet de confronter, pour les grands élèves, les diverses idéologies, et de conférer avec impartialité, entendez avec prudence, nationalisme, antimilitarisme, antipatriotisme, internationalisme. Sous le couvert de la notion de « travail », et d'autres

encore, il ne lui est pas malaisé, avec quelque tour de main, d'inculquer, à ce qu'il paraît, les mêmes sentiments qu'expriment les enfants d'une école soviétique. Ainsi peut se préparer en douceur l'éclosion des consciences rouges. » (1)

(1) *L'Ecole émancipée* du 21 novembre 1926 indique aux maîtres révolutionnaires comment ils doivent, dans leurs classes, à propos des plus menus incidents de la vie collaire, faire l'éducation morale des enfants du peuple :

« Il faut façonner, chez ces enfants, une « conscience de classe », il faut faire pénétrer dans leur esprit cette idée qu'il y a des riches et des pauvres, et que les riches n'ont pas plus mérité leur prospérité que les pauvres leur misère. Si l'on vient à parler en classe du faisan et de la pintade, le maître fera remarquer que les riches seuls mangent « la chair délicate » de ces oiseaux. Si le mot « confortable » apparaît dans une lecture, la maîtresse dira aux petites filles que le confortable n'est pas à la portée des pauvres et que les riches peuvent en jouir.

« Toujours, toujours, comme le bruit de l'horloge qui sépare les secondes et martèle le temps, que le refrain : « Riches », « Pauvres », « Riches », « Pauvres » tombe chaque jour sur le cerveau des enfants des pauvres et façonne leur âme de révolte !

« Ah ! que ce soit la goutte d'eau lancinante et obstinée qui tombe chaque jour à la même place ! Qu'elle creuse méthodiquement dans le granit le plus dur un sillon, une brèche !

« Que ce soit la goutte d'eau infime et implacable et que son inlassable apport fasse un jour déborder le vase de la colère !

« Tu es des nôtres, enfant ouvrier, pour qui nous avons tant lutté ! Tu viens avec un bras neuf et de la haine plein le cœur. Vois, nous nous sommes usés pour débranler les pierres, pour arracher quelques cailloux. Mais nos doigts sont en sang et nous sommes tombés sur les genoux ! Toi qui viens derrière nous, dresse-toi et frappe. Frappe à coups redoublés cette muraille d'iniquités et tout croulera sous tes coups !

« Oui, avouons-le hardiment, c'est une génération de haine que nous devons créer aujourd'hui dans l'école révoltée. Que cette haine instinctive, grandie dans le cœur de l'enfant, prenne corps le jour où il entre en contact avec la société mal faite ! Qu'elle ne cesse qu'à la chute de cette société-là ! »

L'Ecole émancipée est l'organe corporatif du *Syndicat unitaire de l'Enseignement* et se vante de compter 20.000 instituteurs parmi ses abonnés.

C'est fort bien vu et fort bien dit et l'on constate que le travail antisocial emprunte les mêmes procédés et suit la même marche que le travail antireligieux. Seulement c'est toujours celui-ci qui précède l'autre, et l'on ne passe à la formation des consciences rouges que lorsque l'on a auparavant fait des consciences antichrétiennes. Ce travail est, du reste, aux trois quarts achevé quand le premier résultat est obtenu.

Il n'y a d'ailleurs aucun espoir que ces constatations amènent nos laïques à une révision de ces lois proprement criminelles et ineptes qui conduisent notre Pays à la mort. Il leur faudrait pour cela avouer leur erreur et leur injustice. Ils ont sur ce point l'entêtement héroïque de ce Spartiate qui, ayant volé un jeune renard et l'ayant caché sur son sein, aima mieux se laisser labourer les entrailles que d'avouer son larcin en se débarrassant de l'auteur de ses souffrances.

VI. — Du Laïcisme à l'Internationalisme

Richeaume, député multimillionnaire, dont les rapports sur les problèmes de la Défense nationale font sensation, s'est fait inscrire parmi les adhérents au comité de Défense laïque. Il paraît avec les chefs du mouvement sur les tréteaux et y apporte des déclarations d'un parfait anticléricalisme.

Cependant à la Chambre, Richeaume a voté le rétablissement, puis le maintien des crédits pour l'ambassade du Vatican, mais uniquement parce que c'est de la bonne politique étrangère et parce qu'il y voit l'intérêt de la France. Il se prétend de l'école de Ferry, laïque à fond, mais patriote et adversaire de l'Internationalisme et de la Révolution sociale. Il croit à la conciliation entre la politique d'ordre et le laïcisme.

Et il s'est trouvé que ceux-là qui savent vraiment ce que contient d'exigences l'idée laïque, parce qu'ils en sont les doctrinaires et les apôtres, sont venus lui signifier que cette position est inte-

nable, que le Laïcisme s'oppose radicalement à tous les dogmes, à celui de la Patrie et de l'Ordre social comme aux dogmes catholiques, et donc qu'il fallait choisir. Richeaume, frappé d'excommunication majeure a été exclu du Comité. Et qui est logique en cette occasion ? C'est le comité et ce sont les Instituteurs qui le suivent.

Cela qui lui arrive, Richeaume ne pouvait-il pas le prévoir ? Il sait, et il le dit, qu'il y a une pente glissante qui conduit de l'Anticléricalisme « aux doctrines de désordre et d'internationalisme ». Il le constate à propos de ce qu'il appelle la « dangereuse évolution » de la Défense laïque et des Instituteurs qui composent la majorité de ses Comités. Il trouve un deuxième exemple de ce glissement dans les récentes élections au Conseil départemental de l'Enseignement primaire (1). Il n'a d'ailleurs pas oublié cet autre exemple du scandale de l'inauguration manquée du monument aux Instituteurs morts pour la Patrie, en juillet 1924, à Quimper (2). Mais ce qu'il refuse de voir, c'est le lien de causalité très étroite qui relie aux doctrines du Laïcisme, ces manifestations du « glissement », lien qui n'échappe nullement aux auteurs de ces manifestations pour qui elles ne sont nullement « scandaleuses » ou ridicules, mais simplement logiques.

Car ce glissement n'est pas un simple accident

(1) Voici les résultats dans son département du Finistère : 1^{re} catégorie : *Instituteurs publics*. — Inscrits, 892 ; suffrages exprimés, 833. Ont obtenu :

MM. Drapier, communiste, 483. élu. Gaonac'h, communiste, 474 élu. (M. Gaonac'h, inéligible en raison d'une condamnation de huit mois de prison qui l'a frappé pour faits antimilitaristes, a été remplacé, huit jours après, par M. Allot, communiste). Le Bec, Syndicat National, 349. Bloc'h, Syndicat National, 333.

2^e catégorie : *Institutrices publiques*. — Inscrits 1190 ; suffrages exprimés, 1079. Ont obtenu :

Mmes Le Gall, communiste, 536, élue. Goubin, Syndicat National, 532, élue. Le Gall, Syndicat National, 512. Kersalé, communiste, 511.

(2) Les instituteurs exigèrent que l'Internationale fût chantée au même titre que la *Marseillaise*. L'inauguration n'eut pas lieu.

limité à quelques cas assez rares et qu'on pourrait expliquer par des raisons de tempérament. Et c'est bien ici que Richeaume fait effort, à l'exemple de l'oiseau du désert, pour se tromper soi-même et ne pas voir la gravité et l'étendue du péril. Il ne veut voir là que le fait de quelques « échauffés », « de quelques meneurs à la dévotion des Communistes », qui « brimeraient », qui feraient marcher la majorité des maîtres de l'école laïque restés fidèles « malgré l'apparence », à la doctrine républicaine.

Quel optimiste béatement entretenu ! Richeaume n'a-t-il donc pas appris que 80.000 de nos Instituteurs ont adhéré formellement à la C. G. T., et que 13.000 d'entre eux appartiennent à la C. G. T. U., deux groupements révolutionnaires qui, s'ils diffèrent quant à la méthode, sont absolument d'accord sur la doctrine et pour qui le Laïcisme implique nécessairement l'Antimilitarisme et l'Internationalisme ?

Des menés et des brimés, ces 480 Instituteurs qui, dans le Finistère, ont voté pour Gaonac'h et Drapier au dernier renouvellement du Conseil départemental ? Il faudrait que Richeaume aille le leur dire dans une de leurs réunions. C'est là qu'on lui démontrerait qu'aux yeux d'un laïque conscient et logique « la défense de la Patrie n'est que la défense de la bourgeoisie, c'est-à-dire de l'ennemi de classe du prolétariat, » et que le glissement vers le Socialisme et le Communisme est, pour les laïques logiques, un phénomène aussi naturel que le glissement vers l'eau du navire en chantier dont on a enlevé les accores et coupé les amarres.

CHAPITRE II

Science et Foi

I. — Le témoignage des savants

C'est le grand axiome que l'on ne met pas en doute dans le monde où se recrutent les plus ardents protagonistes de la Défense laïque : la science et la foi sont incompatibles.

Ils disent avec une assurance imperturbable, à la suite de M. Payot : Il n'est plus « un homme qui pense » à croire aux dogmes de l'Eglise. La science a tué le mystère, tué le miracle, tué Dieu lui-même ! Nul besoin désormais de morale révélée, ni de Religion ! La science suppléera à tout, c'est la Religion de l'avenir ! »

Doux et commode oreiller pour l'incrédulité de ceux que les préjugés, la paresse intellectuelle ou les exigences de passions plus vulgaires écartent de l'Eglise et conduisent à renier la foi de leur baptême.

Qu'en pensent vraiment les hommes qui ont qualité pour parler au nom de la Science ? Savants, que dites-vous de vous-mêmes ?

Le *Figaro* a voulu le savoir. Il s'est adressé, non à des demi-savants, non à de petits vulgarisateurs dont les bribes de science sont toutes d'emprunt, mais à ceux que leurs travaux personnels, leurs découvertes, les hommages et la consécration de leurs confrères et rivaux, classent parmi les esprits les plus scientifiques de notre temps. Il a demandé aux membres de l'Académie des Sciences leur avis sur le prétendu conflit qui met aux prises la science et le sentiment religieux et qui, au dire de certains, doit

se dénouer par la défaite des dogmes et de la Religion.

Malgré l'imprécision des termes, jamais encore pareille enquête, aussi vaste, aussi importante, aussi décisive, n'avait été entreprise. Qu'allait-il en sortir, et les résultats allaient-ils être un triomphe pour les dévots de la Religion nouvelle ?

La presque unanimité, — plus de 70, — des membres de l'Académie des sciences a répondu à l'enquête.

Un tel ensemble de réponses, de la part de savants incontestés, offre donc un document de premier ordre.

Glanons parmi leurs déclarations.

Domaines distincts.

— « La science, telle que vous la délimitez (c'est-à-dire à l'exclusion des sciences philosophiques et historiques), n'est pas plus opposée à l'idée religieuse qu'elle ne lui est favorable. Ce sont deux domaines distincts de la pensée humaine. » (MM. CHARPY, COSTANTIN, GRAVIER, HAMY, HENNEGUY, JOUBIN, LECLAINCHE, MANGIN, MARCHAL, MOLLIARD, VIALA, WALLERANT, etc.).

— « L'antagonisme entre la science et la religion n'existe que dans l'esprit de ceux qui le veulent bien. En réalité, la science et la religion évoluent par leurs moyens propres sur des terrains essentiellement différents : vouloir les opposer, c'est simplement les méconnaître ». M. LECOMTE, botaniste, professeur au Muséum national d'histoire naturelle).

... « La science prudente et correcte s'arrête respectueusement devant le domaine réservé à la foi, comme devant celui de la morale, qui, pour avoir un fondement autre que la convention ou la force, doit, elle aussi, s'appuyer sur une foi. Elle n'a pas accès sans effraction dans l'intérieur du temple ». (M. DE LAUNAY, géologue, professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines).

Demi-savants.

— ... « Les dresser l'une contre l'autre, c'est surtout le fait de gens mal instruits dans l'une et dans l'autre ». (M. SABATIER, chimiste, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse).

... « L'on voit constamment affirmer dans la littérature moderne l'incompatibilité absolue de la religion et de la science. Ces déclarations n'émanent pas de véritables savants, tout au plus de demi-savants, le plus souvent même d'écrivains étrangers à toute connaissance scientifique; C'est du mercantilisme et de la politique ». (M. LE CHATELIER).

... « La science est avant tout une école de modestie et de sérénité... (M. D'ARSONVAL, médecin et physicien, professeur au Collège de France)... Ecole d'humilité bien plutôt que d'orgueil, la science laisse à chacun de droit de croire ou de ne pas croire, et le devoir de respecter les convictions d'autrui... » (M. CLAUDE, inventeur de l'acétylène dissous, etc.).

Le Scientisme a vécu.

... « Il y a quelque cinquante ans, de nombreux savants ne doutaient guère que la science trouverait le mot des choses. Quelques-uns écrivaient qu'il n'y a plus de mystères: l'esprit scientifique était pour eux le tout de l'intelligence humaine. Les idées sur la valeur de la science se sont depuis lors modifiées. Le scientisme intégral est en décroissance, au moins chez ceux qui cultivent la science et ont réfléchi sur ses principes. »

... « Laissons à leur dogmatisme ceux qui font de la science une idole... »

... « Les lois de la nature n'apparaissent qu'avec un caractère de probabilité, et n'ont plus la rigidité familière à nos prédécesseurs... »

... « Nos théories scientifiques se succèdent avec une rapidité parfois déconcertante, prenant un caractère de plus en plus formel et symbolique. L'histoire des sciences est pleine de ruines, et, comme les livres, les théories ont leurs destins... »

(M. Emile PICARD, mathématicien, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie française).

... « La science se transforme de façon continue: telles vérités qui nous paraissent aujourd'hui incontestables seront, peut-être demain, mises en doute à la suite d'expériences ou de théories nouvelles. Il faut donc se garder de lui accorder une valeur qu'elle ne possède pas... » (M. ANDRÉ, chimiste et agronome, professeur à l'Institut national agronomique.)

... « Nous avons vu les théories les plus contestées crouler comme les empires, et de tout ce bel édifice, fondé sur le roc des grands principes dont se glorifiait la science à la fin du dernier siècle, il ne reste plus que des ruines. Les hypothèses ont fui devant les hypothèses, jamais aussi fécondes que le jour où l'expérience faisait de leurs débris autant de germes nouveaux... » (M. FICHOT, ingénieur hydrographe général de la marine.)

La Science a des limites.

— « En réalité, la science actuelle est encore extrêmement loin de pouvoir même aborder les graves questions qui touchent la destinée des hommes et la direction de leur conscience. » (M. DE BROGLIE.)

... « Elle reste impuissante à déceler des choses les origines cachées... Désespérant de jamais découvrir l'essence intime des phénomènes, la raison humaine, pour les expliquer, forge des hypothèses et dissimule, sous le mirage des mots, son incurable ignorance. Malgré tous les espoirs que sembleraient autoriser les merveilles enfantées par elle, la science, hélas! se verra probablement toujours interdite l'entrée de certains domaines mystérieux où la raison n'a pas accès. » (M. LALLEMAND, géodésien, inspecteur général des mines, membre du Bureau des longitudes, président de l'Académie des Sciences).

... « La science, cantonnée dans l'étude de la matière, ne peut élaborer la morale qui fournit à l'hu-

manité ses directives et dont il faut par suite chercher ailleurs les fondements... » M. MATIGNON, chimiste, professeur de chimie minérale au Collège de France).

La Science mène à Dieu.

« Pour ma part, je crois l'idée religieuse plutôt propre à favoriser le progrès scientifique, car elle entraîne vers la source, vers les origines des choses, et c'est vers ce même but que tend inlassablement la science ». (M. BOUVIER, zoologiste et entomologiste, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.)

... « Les idées scientifiques peuvent, je crois, nous faire reconnaître l'utilité, voir même la nécessité des sentiments et de la discipline religieux pour le complet développement de l'âme humaine, aussi bien que pour la conservation des sociétés humaines. (M. A. BLONDEL, physicien, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.)

... « A mesure que la science progresse, l'idée spiritualiste accuse de plus en plus sa prédominance sur l'idée uniquement matérialiste... » (Général BOURGEOIS, géodésien).

— « L'effort de la géologie ne lui permet que de redire, comme au Livre de la Genèse: *Omnia mensura et pondere fecit*, il a fait toutes choses avec poids et mesure. La Géologie n'est encore arrivée de nos jours qu'à moderniser les preuves de l'existence de Dieu. » (Charles BARROIS, géologue, spécialiste de la géologie du massif breton, professeur à la Faculté des Sciences de Lille.)

— « Aucune opposition n'existe entre la Science et la Religion. Tout au contraire, la Science qui est nécessairement bornée, évocatrice de mystères plutôt qu'explicatrice, la Science semble inciter l'homme à franchir ses limites, lui fait peu à peu une âme méthaphysicienne, et dispose son esprit à recevoir les preuves de l'existence de Dieu. »

(Pierre TERMIER, géologue célèbre par ses travaux et ses découvertes géologiques dans les Alpes, les Pyrénées, la Corse et l'Afrique du Nord: charriages, formation des granites, etc.).

Une émouvante confession.

Maintenant, écoutons un grand chimiste, M. Charles Moureu, professeur au Collège de France, et qui fut chargé, pendant la guerre, d'organiser la défense des troupes contre les gaz asphyxiants: « Pour répondre à la question — la plus haute, la plus grave — que vous m'avez fait l'honneur de me poser, je suis descendu, en toute simplicité, dans mon for intérieur, passé et présent, et voici ce que j'y ai trouvé. »

Et ce qui suit est toute une confession, et l'une des plus émouvantes qu'on puisse entendre: « Que la Science soit opposée au sentiment religieux, dit M. Charles Moureu, je l'ai peut-être (je n'en suis pas bien sûr) cru jadis, au temps de ma jeunesse... Avidé de savoir, je me jetai avec enthousiasme dans les bras de la Science. En peu d'années, j'acquis une copieuse érudition. Et bientôt, grisé par ses conquêtes, je ne fus pas loin de penser que la Science était capable de résoudre tous les problèmes, que rien, ni l'essence de la vie, ni le principe et la fin des choses, n'échapperait à son étreinte. J'étais peut-être alors un matérialiste, considérant que la divinité, l'immortalité de l'âme, sont des conceptions à l'usage des simples d'esprit, et dont doivent s'affranchir les esprits vraiment libres. »

Tel est, lorsqu'il est jeune, dans la « naïveté de ses vingt-cinq ans », l'état d'esprit et d'âme du grand chimiste. Mais l'âge venant, et avec l'âge tout ce qu'il comporte d'expérience et de réflexion, il se sentait peu à peu pénétré par des impressions nouvelles, « le sentiment du beau dans le vrai, mais aussi le sentiment du mystère insondable de la matière et de la force, de l'origine de la sensation et de la pensée. » Et il poursuit: « De tous côtés, je trouvais devant moi l'Infini, aussi bien lorsque je m'élançais vers le Silence de ces effroyables espaces où se meuvent d'innombrables soleils que lorsque je me penchais sur l'infiniment petit, sur l'atome... L'Infini! Dans cet Univers où tout est solidaire de tout, où tout s'enchaîne, où tout se tient, au bout de tout, l'Infini! Quel ensemble grandiose, sublime!... Contemplez, admi-

rez! Etudiez, observez, scrutez, comparez!... Et, la raison dépassée, impuissant, vaincu, écrasé, ému, défendez-vous, si vous le pouvez, d'un sentiment d'humilité devant l'énigme prodigieuse dont la grandeur vous fascine et vous confond. Et si vous ne le pouvez pas, avouez alors l'irrésistible besoin d'une conclusion, et, obéissant aux aspirations profondes de votre âme inquiète, dites-vous si l'idée ne vous apparaît pas de quelque Etre tout-puissant et parfait, quelque *Sur-être*, auteur et législateur de l'Univers physique comme du Monde moral!... Telle a été, du point de vue du grand problème, l'évolution de ma pensée.... La Religion, telle que je me la représente, tend à sa tisaire les besoins du cœur, à poétiser et embellir la vie... Elle apporte, à qui l'accepte, une réponse à la *suprême question* que la Science ne résout pas... »

Voilà bien des autorités scientifiques qui ne croient pas du tout que la Science a tué ni ne tuera jamais la Foi. M. Payot et les petits incrédules qui le prennent pour un oracle diront-ils que ces maîtres de la Science contemporaine ne sont pas « de ceux qui pensent ? »

II. — Un savant chrétien: PASTEUR

La science est, assure-t-on, un facteur d'union. C'est pourtant à certaines conditions, et d'abord qu'elle soit bienfaisante. L'inventeur des poudres explosives, Nobel, était un grand savant. L'usage qu'on a fait de sa découverte pendant la dernière guerre ne lui vaut pas, à beaucoup près, l'unanime reconnaissance des peuples.

Cependant, dans le monde entier, un concert de louanges et de bénédictions s'est élevé, il y a quatre ans, dans un unisson parfait, en l'honneur d'un savant. Le 27 Décembre 1922, qui nous ramenait à cent ans de distance le jour de la naissance, à Dôle, petite ville du Jura, de l'immortel Pasteur, a été, en quelque sorte, une fête mondiale. C'est que, si Pasteur fut une gloire de la science française, il fut aussi un bienfaiteur insigne de l'humanité, et ce nom

que les savants prononcent avec admiration, les peuples le disent avec une sorte de vénération.

Les uns, familiarisés avec les étapes de sa carrière scientifique, se souviennent de sa puissance d'invention, de l'extrême probité et des exigences de son expérimentation, de sa défiance de lui-même et des conclusions trop hâtives, de l'espèce de divination qu'il portait dans l'énoncé de ses hypothèses toujours fécondes, de l'énergie et même de la passion qu'il mettait dans la défense de la vérité, lorsque, chez lui, la certitude succédait à des années de recherches, de vérifications, de doutes et quelquefois d'angoisses.

Les autres, plus simples et plus spontanés, se souviennent que cet homme extraordinaire ne fit pour ainsi dire point de découverte qui ne fût un bienfait. Et c'est, en effet, la caractéristique de sa carrière que toujours la conclusion de ses travaux se formulait en un progrès industriel ou en un accroissement de sécurité. Sur tout, le peuple se souvient que, grâce à lui, c'en est fait de cet effroi et de cette terreur trop justifiés que produisait ce mot: la rage. Pour ce bienfait principalement qui, pour la plupart, suffit à illustrer son nom, Pasteur ne mourra pas dans le souvenir reconnaissant des peuples.

Il est étonnant de constater comment, depuis les premières expériences sur le paratartrate, les travaux de Pasteur conduisent les uns aux autres et se développent suivant une progression que rien n'arrête.

Son domaine, c'est l'être microscopique. De la molécule cristalline du paratartrate, il passe au ferment vivant, et de ce ferment dont il étudie les mœurs et l'action dans ses travaux sur le vin, le vinaigre et la bière, il passe au microbe, agent des maladies contagieuses à nature jusque-là indéterminée. Ce microbe saisi, Pasteur ne le lâche plus jusqu'à ce qu'il ait livré le secret de sa malfaissance, et bientôt après, le moyen de la prévenir ou de la dompter.

Il résoud d'abord le problème si discuté de son

apparition. Par une longue série d'expériences célèbres, minutieusement conduites et contrôlées, il démontre, confirmant ainsi l'opinion déjà émise par Spallanzani, qu'il n'y a pas de génération spontanée et que tout être vivant procède d'un parent semblable à lui. Ainsi ruinait-il par la base l'hypothèse matérialiste qui veut que les premiers êtres vivants soient nés de la matière inerte: pas de vivant sans parents semblables à lui, voilà la règle scientifique établie. Il écarte par là-même l'hypothèse d'une maladie microbienne qui éclorait d'elle-même dans un organisme préalablement sain: toute maladie infectieuse suppose une contagion, un envahissement du patient par un microbe venu de l'extérieur, qui s'y développe, en généralisant ou en localisant son emprise, et y agit à la manière d'un ferment producteur de toxines mortelles.

Cette découverte est pleine de conséquences: c'est pour les cliniques, par la stérilisation préalable des instruments et des plaies, la sécurité des opérations chirurgicales, pour l'industrie les innombrables applications de la pasteurisation, souveraine contre les fermentations anormales qui altèrent la qualité de la bière et du vin et décomposent les denrées putrescibles.

Mais comment prévenir ou arrêter le développement du microbe dans l'organisme humain? C'est tout l'avenir de la médecine dans sa lutte contre les maladies les plus redoutables et les plus redoutées qui est en cause dans cette question.

Dans son laboratoire de la rue d'Ulm, dans le réduit étroit et inconfortable où ses élèves l'écoutent, notent ses expériences et lui prêtent leur aide, Pasteur est entouré de bocaux, de ballons ou les microbes les plus virulents, prélevés sur des animaux malades, sont mis en observation dans des bouillons appropriés. Des cobayes, des lapins, des chiens y servent, pauvres bêtes sacrifiées, à déceler par leurs réactions l'évolution de la nocivité microbienne.

Pasteur constate ainsi que le virus microbien s'atténue en vieillissant, qu'à un certain stade de son

vieillesse il produit dans un organisme sain une réaction victorieuse, que cet organisme s'est aguerri par sa victoire, et qu'il peut résister, en se fortifiant encore, à des injections de virus de plus en plus nocifs. Dès lors, la vaccination par un virus atténué apparaît comme le remède préventif contre le développement dans l'organisme d'un virus venu par contagion d'un autre animal malade.

Le principe sauveur est trouvé. Pasteur l'applique avec succès pour combattre le rouget du porc, et le charbon des moutons. Il sauve ainsi le bétail français décimé par des maladies dont on ne connaissait ni la nature ni le remède. Tous les espoirs lui sont permis.

En 1880, il s'attaque à la rage, il en isole le microbe, réussit à le cultiver et en étudie l'action sur ses sujets ordinaires, cobayes, lapins et chiens: les résultats sont ceux qu'il espérait. Son vaccin rend le sujet réfractaire à la rage, même après morsure.

Il n'a plus qu'à étendre sa conquête à l'homme, mais longtemps encore il hésite: « Il me semble que la main me tremblera quand il faudra passer à l'espèce humaine », écrit-il à Pedro II, empereur du Brésil, le 22 Septembre 1884. Six mois après, il ne se décide pas encore, malgré des résultats de plus en plus concluants: « J'ai grande envie de commencer par moi, écrit-il, de m'inoculer la rage pour en arrêter ensuite les effets, tant je commence à m'aguerrir et à être sûr de mes résultats. »

Enfin, l'heure est venue. Le lundi matin, 6 juillet 1885, un petit Alsacien de 9 ans, Joseph Meister, mordu l'avant-veille par un chien enragé, est amené au Laboratoire par sa mère. Pasteur peut-il reculer encore? Peut-il se dérober aux instances de cette mère suppliante qui attend de lui le salut de son fils? Il injecte à l'enfant un virus très atténué que le malade supporte bien. Successivement, il lui en injecte de plus jeunes, jusqu'au plus frais. Pasteur suit dans l'angoisse les diverses étapes de cette lutte dont l'enjeu est une vie d'enfant. Douze inoculations d'une virulence toujours plus grande sont

ainsi faites en dix jours : l'enfant résiste fort bien, il est sauvé, la rage était définitivement vaincue.

Mais pendant qu'il travaille lui-même, Pasteur fait aussi travailler ses élèves et de nouvelles et splendides victoires sortent des travaux qu'il inspire : Roux trouve le sérum du croup si redouté des mères, Yersin et Kitasato découvrent le microbe de la peste, Metchnikoff formule sa théorie de la phagocytose, etc...

**

Le 28 septembre 1895, parvenu au sommet des honneurs et de la gloire, Pasteur mourait à Ville-neuve-L'Étang, en plein centre d'application de ses découvertes. Une main dans la main de Mme Pasteur, il tenait de l'autre un crucifix.

Pasteur intime est tout entier dans cette double étreinte. L'affection et le dévouement d'une femme admirable, une foi sereine qui, loin d'être combattue par la science, y trouvait un aliment et une confirmation, tels furent les deux soutiens de son existence.

Pasteur était non seulement croyant mais pieux. M. Lorenzi de Bradi a dit, dans le *Gaulois*, l'impression qu'il ressentait, jeune étudiant, à suivre le maître dans la rue quand il se rendait à pied à son laboratoire : « Il marchait, la tête penchée, le dos un peu rond, sans prêter aucune attention aux passants... Chaque fois, il faisait un détour pour entrer à Saint-Etienne-du-Mont. Là, il se dirigeait vers une chapelle, toujours la même, la première à droite. Et ce n'est pas sans émotion que je voyais le plus grand savant du monde, peut-être, à travers les âges, s'agenouiller au pied de l'autel et prier. Il priait avant d'aborder les problèmes redoutables de la science. Quelle leçon pour mon jeune scepticisme ! A travers les angoisses intérieures de recherches continuelles, Pasteur gardait une sérénité immuable, la douce résignation de l'anachorète, le rayonnement du prophète. Son génie n'a pas connu la défaillance. Au milieu des tempêtes, son flambeau continuait à brûler. Nul ne le vit avec un visage amer.

Son labeur de Titan ne le fit jamais fléchir. Et jamais l'orgueil n'eut de prise sur son âme. Cette puissance, cette félicité, cette volonté, Pasteur les devait à sa piété autant qu'à son génie. »

Dans les éloges qui ont retenti de toutes parts en l'honneur de ce grand bienfaiteur de l'humanité, c'est un des caractères de Pasteur que l'on a oublié souvent de rappeler.

Mais il reste que le plus grand de nos savants et le plus exigeant en fait de certitude fut aussi un grand croyant. A ceux qui prétendent que la Science et la Foi sont incompatibles il suffit de répondre : « Voyez Pasteur ! »

III. — Narcisse, le savant incrédule

Publiciste sans lecteurs, homme politique dont n'a jamais voulu aucun collège électoral, romancier méprisé parce que spécialisé dans le genre diffamatoire, Breton renégat de toutes les traditions de sa race, Narcisse avait toutes les raisons d'être modeste, malgré un certain petit talent d'assembleur et de peseur de diphtongues. Or, il n'y a pas probablement dans les lettres deux hommes qui aient poussé le culte du « moi » au point où il en est arrivé. Ah ! ce n'est pas lui qui aurait trouvé que « le moi est haïssable ».

Quelqu'un s'est amusé, un jour, à relever les innombrables « je », « moi », « ma », « mon », « mes », dont il émaillait un de ses articles, et le surprenait posant, sans fausse honte et en pleine inconscience, non seulement au grand homme, mais au « sur-homme ».

Aussi, quel mépris il professe pour la vulgaire pâte d'humanité dont est fait le monde ! Il n'y a, aux yeux de ce penseur qui se croit une mission sublime, qu'un signe, qu'une attitude qui puisse valoir un peu d'indulgence aux mortels qui sont pétris de cette boue vulgaire : c'est qu'ils reconnaissent en lui cette supériorité et qu'ils s'inclinent devant ces dons de l'esprit dont une nature exceptionnellement prodigieuse l'a comblé.

Comme l'autre, le Narcisse de la fable, était tombé éperdument amoureux de sa forme, celui-ci l'est de ses idées, de son talent littéraire, de sa profondeur philosophique, de sa science, de son sens politique, de son instinct de divination même, de toutes les manifestations enfin dont il daigne faire un objet d'admiration à ses rares lecteurs. Il en est à un stade de sa maladie où aucune défiance de lui-même ne peut plus effleurer son esprit: il a atteint cet état spécial, où, à force de s'extérioriser à soi-même en beauté, on dualise sa personne et l'on se trouve être à la fois idole et adorateur.

Dans ces conditions, il serait bien étrange que Narcisse fût un croyant: le besoin de croire a trouvé en lui-même son objet et sa fin. Un Dieu à adorer ne peut être qu'un rival à favoriser; une Eglise à écouter ne peut être qu'une concurrence à sa propre infailibilité. Il vérifie en lui le mot de l'Evangile que Dieu se révèle aux petits et se voile aux regards des superbes.

L'athéisme d'un Narcisse est, quand on y réfléchit, un argument d'apologétique très consolant pour les âmes simples qui connaissent leurs imperfections et qui, commencement de toute science, soupçonnent notre enveloppement par le mystère. C'est, en outre, pour ceux qui savent et qui, sans être universels, ont poussé assez avant dans quelque domaine de nos connaissances, un sujet de joyeuses réflexions sur l'ignorance religieuse qui rend ce surhomme déifié totalement inapte à raisonner des choses de la Foi, où il se complait pourtant par rivalité contre le Dieu qui le gêne, et l'abandonne.

Et voyez la logique de ce narcissisme intellectuel. Du moment que Narcisse croit à l'infailibilité de sa science, ne faut-il pas qu'il ennoblisse son athéisme en le disant une conquête de sa raison? Et ce sera donc pour lui un dogme prouvé par son propre exemple — preuve suffisante — que « la science tue la foi ! »

Dommage que le *Figaro* ne l'ait pas consulté dans son enquête.

On lui objecterait en vain que des catholiques no-

toires ont brillé et brillent encore dans toutes les branches du savoir humain;

Qu'on n'en finirait pas de faire le tour des connaissances humaines où des croyants se sont illustrés par leurs travaux, sans jamais rencontrer nulle part, comme une autorité de millième grandeur, le nom de notre savant Narcisse;

Que, si l'on faisait un graphique des découvertes célèbres qui jalonnent l'histoire de la science, comme on fait, pour les écoliers, un graphique des altitudes comparées des principales montagnes du globe, l'on verrait que presque tous les sommets porteraient, depuis Bacon jusqu'à Branly, des noms de croyants.

L'argument, semble-t-il, devrait avoir une certaine valeur et prouver au moins que la foi et la science ne sont pas aussi incompatibles qu'on le dit, au point que l'une doive entraîner la mort de l'autre.

Ce fait que tant de grands savants furent et s'honorèrent de se dire chrétiens devrait un peu ébranler la certitude de Narcisse. Eh bien non, et cet argument de fait qui revient à prouver l'existence du soleil par celle de la lumière, est pour lui sans aucune valeur. Ce serait un démenti à la théorie qui lui est chère, et dont se nourrit sa confiance en lui-même, donc cela n'est pas. Et même Narcisse essaie d'en démontrer la fausseté.

Voici d'abord comment il se présente :

« Je tiens à déclarer que rien ne pourra me faire sortir de la sérénité philosophique où je me complais. Je me conduirai comme si j'étais un prêtre, avec cet esprit de charité chrétienne ou évangélique qui n'est qu'un souvenir dans certains milieux, et sous certaines plumes. Je tiens à affirmer que je n'ai aucune vanité... Je cherche à concevoir ce qui est vrai, juste et bon... , etc. » — Narcisse, avant de se produire, s'est regardé, à son habitude, dans son miroir.

Pour lui, aucun géologue, aucun biologiste, aucun astronome ne peut croire à certains récits des Livres Saints qui sont évidemment contraires aux découvertes de la science moderne. Voilà pourquoi, sans doute, les petits orateurs de la Défense laïque, ne

croient plus ni à Dieu ni à diable et se gaussent avec tant d'esprit de notre crédulité et de notre bêtise.

Pourtant, il y a Newton, Képler, Lapparent, Secchi, Bigourdan, l'abbé Moreux, Laënnec, Pasteur, etc..., qui sont des géologues, des astronomes et des biologistes dont la foi est aussi notoire que la science est indiscutée. Alors ? Doit-on admettre que ces hommes sont des hypocrites, ou penser qu'ils n'ont jamais arrêté leur esprit sur les énormités que Narcisse aperçoit du premier coup d'œil ?

L'illustre M. Beauquier, que Barrès proposait un jour aux députés de classer comme monument historique à cause du caractère archaïque de son anticléricalisme s'était posé le même dilemme devant Pasteur, Mais hésitant à soupçonner sa sincérité, il le plaignait d'être si ignorant en matière d'exégèse biblique !

Narcisse professe le même sentiment et le généralise. Il a pitié de notre ignorance et se défend d'en plaisanter : « Je parle de ces choses sans raillerie, dit-il, et avec tout le sérieux que méritent les choses de la religion. » Le saint homme, et comme cette déférence serait touchante s'il était vraiment prouvé que Narcisse est en matière biblique plus compétent que toutes ces autorités biologiques, géologiques et astronomiques que nous avons citées.

Hélas, trois fois hélas ! Narcisse ignore jusqu'à l'A. B. C. D. de l'exégèse. et cet A. B. C. D. le voici : c'est que l'Eglise ne fait à personne un devoir de prendre à la lettre le récit de la Création, en dehors de ce qui est proprement enseignement moral et dogmatique ; qu'elle admet parfaitement qu'en ce qui est de l'information scientifique, les auteurs sacrés parlent le langage de leur temps et y introduisent donc les idées de leur temps, comme par exemple, la rotation de la terre autour du soleil, la terre centre du monde, le firmament voûte solide, etc., etc. ; c'est qu'elle ne s'oppose pas à ce que certains récits comme celui des origines du monde et de la création soient considérés comme des tableaux destinés à graver dans l'esprit des lecteurs certaines vérités essentielles comme l'unité de Dieu et de l'espèce humaine,

Dieu créateur de toutes choses, faisant l'homme à son image, instituant la semaine et le repos sabbatique, etc., etc...

Quelle est donc l'ignorance élémentaire de Narcisse de ne pas savoir qu'entre les systèmes imaginés pour expliquer la Bible, l'Eglise ne s'est jamais prononcée, et qu'elle laisse pleine liberté à ses exégètes et à ses savants de choisir entre l'explication littéraire — qui n'a plus de partisans —, l'idéalisme qui comptait déjà S. Augustin parmi ses tenants, et le concordisme avec ses jours-périodes qui fut en faveur au siècle dernier ?

Ainsi averti, finira-t-il par comprendre pourquoi les géologues, les astronomes et les biologistes ne trouvent dans la Bible aucune difficulté qui puisse alarmer leur foi ? C'est que tout simplement ils en savent un peu plus long que lui sur la matière, et il devient évident ici que l'athéisme de Narcisse a pour support non pas sa science mais son défaut de connaissances.

IV. — Les savants, « martyrs » de l'Eglise

Mais il y a aussi les faits historiques qui montrent l'Eglise « opprimant la Science depuis 1.500 ans. »

Narcisse ne l'accuse pas d'avoir fait guillotiner Lavoisier et d'avoir inspiré les résistances opiniâtres qui eussent arrêté les découvertes de Pasteur et de Turpin si Pasteur et Turpin n'avaient cru à la science aussi bien qu'à leur *Credo*. Mais affirme-t-il, elle a fait brûler par l'Inquisition le savant éditeur Etienne Dolet en 1546, elle a persécuté Galilée, elle a fait fesser un certain Primelli et emprisonner Campanella.

Grosses charges, non pas pour ce qui est de Primelli, sans doute, qui s'en tira avec plus de confusion que de mal, mais pour les trois autres, si du moins Narcisse est plus fort en Histoire qu'en exégèse.

Hélas ! il oublie d'abord de nous dire que si Campanella fut emprisonné pendant 27 ans, il le dut aux tribunaux espagnols qui n'aimaient pas plus la ma-

gie que l'hérésie, et qu'il ne s'en tira que grâce à la protection d'un pape, Urbain VIII, et d'un cardinal, Richelieu, qui pour le mettre en sûreté, le fit passer en France. Ce Campanella, qui d'ailleurs était un moine, ne devait pas tant en vouloir à ces protecteurs hommes d'Eglise!

Mais il y a Galilée! Et oui, il y a l'homme de *e pur si muove* qui eut, en effet, quelques difficultés avec l'Inquisition mais beaucoup plus pour avoir voulu mêler l'Ecriture Sainte à sa démonstration de la rotation de la terre que pour cette démonstration elle-même que Copernic — un chanoine Polonais — avait d'ailleurs faite avant lui.

Mais cette affaire de Galilée n'a pas la simplicité que lui suppose Narcisse, et la preuve en est toute la littérature qu'elle a fait éclore sans qu'on soit jamais parvenu à démontrer que l'Eglise ait vraiment nourri la moindre hostilité contre la science réelle de Galilée et que l'infailibilité pontificale ait été engagée en son affaire. On sait d'ailleurs que ce savant compta toujours parmi ses amis les plus hautes personnalités ecclésiastiques de son temps.

Quant à Etienne Dolet que, d'après notre historien « l'Inquisition fit brûler comme hérétique », apprenons à Narcisse:

1° Qu'Etienne Dolet ne périt pas brûlé vif, mais pendu;

2° Qu'il ne fut pas condamné par l'Inquisition mais par la justice séculière en la Grand'Chambre du Parlement de Paris;

3° Qu'entre autres méfaits, dont il eut à répondre, figure l'assassinat du peintre Compaign, tué par lui dans une rue de Lyon, le 31 Décembre 1535;

4° Que condamné à mort une première fois pour ce crime, en 1536, il ne dut la vie qu'à l'intervention du cardinal de Tournon et de l'évêque de Tulle, Du-chatel;

5° Qu'il fut surtout un fleffé polisson, dont Clément Marot, son compatriote, a dit que ses mœurs étaient « hors d'usage ». (1)

(1) Voir Jean Guiraud *Histoire partielle, histoire vraie* tome II, pp. 234 à 265.

On voit, par ces détails, que la science historique de Narcisse est de même ordre que son savoir de théologien et d'exégète. S'il suffit vraiment de cette science-là pour tuer la foi, on se demande comment tant de gens, qui ont leur certificat d'études, peuvent encore se dire chrétiens et croyants!

V. — Les savants, martyrs du laïcisme

Puisque Narcisse et ses pareils daignent s'émouvoir sur le sort de ces prétendus « martyrs » de « l'obscurantisme » clérical et y découvrir une preuve que l'Eglise s'est montrée dans l'histoire l'adversaire de la Science, accusation que nous examinerons plus en détail ultérieurement, demandons-leur si la Science n'a pas dans son martyrologe quelques victimes marquées du signe de l'intolérance laïque, doublée d'un mépris profond pour la haute culture scientifique ou littéraire.

Il fut une époque, où, l'Ancien Régime renversé, les disciples de Voltaire et des Philosophes, ces pères authentiques du laïcisme contemporain, tinrent en mains le gouvernement du pays. La Révolution fut incontestablement l'œuvre de ceux que nos laïques d'aujourd'hui reconnaissent comme leurs « grands ancêtres ». Il y avait de leur temps des savants et des écrivains, poètes et prosateurs. Les combla-t-on d'honneurs, leur fit-on dans les charges de l'Etat la place que voulaient leurs mérites et qu'exigeait la sollicitude que les laïques doivent témoigner à la Science?

Le minéralogiste et physicien HAUY est le créateur de la cristallographie. Un jour d'août 1792, il se voit arracher violemment à ses cristaux et enfermer au Séminaire de St-Firmin dont on venait de faire une prison. C'est qu'il était prêtre et il importait peu qu'il fût savant. Heureusement des amis interviennent. Un de ses élèves, Geoffroy Saint-Hilaire, obtient à force d'instances un ordre d'élargissement. C'était le 31 août. Deux jours de détention de plus, et le grand minéralogiste tombait massacré sous les coups des septembriseurs!

On connaît LAVOISIER, C'est le créateur de la

Chimie moderne. Là où ses devanciers n'apportent que des théories à priori et qui ne sont que ridicules, lui, appuyé sur l'expérimentation que féconde son génie, il établit les lois qui mettent la Chimie sur la voie des progrès qui ne s'arrêteront plus. Cependant, le 24 novembre 1793, Lavoisier est décrété d'arrestation, jeté de son laboratoire à la prison, antichambre de la guillotine. Il se désespère, moins de mourir, que de laisser inachevée une expérience qui lui promettait des conquêtes plus importantes encore que celles qu'il avait faites. L'abbé Haüy et Borda tentent de le sauver tandis que se taisent Monge et Fourcroy favorables aux idées du temps. Devant le tribunal révolutionnaire, Lavoisier sollicite de ses juges, non pas sa grâce, il sait bien qu'il ne l'obtiendra pas, mais un délai de quinze jours, avant de monter à l'échafaud, pour achever l'expérience en cours. Brutalement, le président du Tribunal, Coffinhal lui répond : « *La République n'a pas besoin de savants !* » Lavoisier monta à l'échafaud, le 8 mai 1794. La guillotine laïque décapitait avec lui la Science française.

FOURCROY est un autre chimiste réputé. Lui, il s'est fait Jacobin comme les maîtres du jour ! Pour une fois du moins, voilà de la science laïque, nullement suspecte de conspirer pour la Royauté. Mais par cela seul qu'il est savant, qu'il a un laboratoire et qu'il fait des cours de chimie, Fourcroy est dangereux. Force lui est de s'excuser d'être savant, de se défendre devant les Jacobins de Paris, en déclarant qu'il est pauvre et qu'il n'a pas d'autre moyen de vivre et de nourrir « le sans-culotte son père et les sans-culottes ses sœurs ». Ainsi, en reniant la Science, évitait-il le sort de Lavoisier : « On persécutait tous les hommes instruits, écrivait-il après Thermidor. Il suffisait d'avoir des connaissances, d'être homme de lettres pour être arrêté comme aristocrate (1) ».

Et de fait, au témoignage de Grégoire, Dumas disait « qu'il fallait guillotiner tous les hommes

d'esprit » et Henriot proposait de brûler la Bibliothèque nationale elle-même (1).

Car, pas plus que de savants, la Révolution, triomphante de la laïcité, n'a pas besoin d'écrivains. André CHÉNIER, le premier poète de l'époque, l'artiste délicat et supérieur qui nous a laissés en souvenir de sa détention ce poème si émouvant *la Jeune Captive*, André Chénier est guillotiné et le bourreau qui a rédigé le procès-verbal de son interrogatoire ne sait pas le français !

Dans le même temps, LA HARPE, le critique célèbre, auteur du *Cours de Littérature*, la Harpe qui a accueilli d'enthousiasme la Révolution et qui a paru en bonnet rouge à son Cours du Lycée, La Harpe est en prison et ne sera sauvé de la guillotine que par le coup d'Etat de Thermidor.

CONDORCET n'est pas précisément un écrivain de premier plan, encore qu'il ait fait une édition des œuvres de Voltaire. Mais il avait des plans d'instruction populaire, il est, avec Lepelletier de Saint-Fargeau, Jean Bon Saint-André et Robespierre, le père de l'école unique. Nos laïques d'aujourd'hui le vénèrent d'autant plus qu'il ne fut pas comme les trois autres un pourvoyeur de la guillotine. Mais hélas, s'il ne fut pas parmi les bourreaux, il fut aussi parmi les « martyrs » de la laïcité révolutionnaire. Décrété le 14 juillet 1793, Condorcet, peu soucieux de monter à l'échafaud, prit la fuite. Mais le tribunal révolutionnaire ne lâchait pas facilement les proies que lui avait désignées le tout-puissant Robespierre. Recherché et sur le point d'être saisi, Condorcet prit le parti de s'empoisonner à Bourg-la-Reine.

Que l'on compare maintenant les deux martyrologes.

D'un côté une fessée à Primelli, 27 ans de prison à Campanella, une retraite très douce dans le palais de son ami, le cardinal Piccolomini, à Siennese, imposée à Galilée, et, pour le polisson assassin Dolet, une mort méritée, malgré des interventions épiscopales.

De l'autre, Lavoisier, Chénier, exécutés ; La Harpe

(1) Taine, La Révolution, tome III, page 452.

) Taine, Ibid., page 453.

et Haüy, sauvés par miracle de la guillotine; Condorcet acculé au suicide; Fourcroy réduit à s'excuser d'être savant !

Avant de reprocher à l'Eglise des crimes imaginaires contre la Science, les laïques feraient bien de relire les pages sanglantes où l'Histoire raconte le martyre des savants, leurs victimes.

VI. — Intolérance d'hier et d'aujourd'hui

Il y a pourtant l'Inquisition, la Saint-Barthélémy, la Révocation de l'Edit de Nantes. N'est-ce pas la preuve évidente de l'intolérance de l'Eglise à l'endroit de tous ceux qui ne pensent pas comme elle ?

Je sais bien qu'on a beau jeu, devant un public ignorant de l'Histoire, à dramatiser les événements et à grossir le nombre des victimes des tribunaux de l'Inquisition et des réactions parfois sanglantes que provoquèrent le prosélytisme religieux et les manœuvres politiques des protestants au xvi^e et au xvii^e siècles.

Mais pourquoi d'abord omet-on systématiquement d'ajouter que les pays où fonctionna l'Inquisition, l'Espagne, l'Italie et en partie la France, lui durent de ne pas connaître les horreurs des guerres civiles qui pendant plus de cent ans ensanglantèrent l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse, et qui y firent périr plusieurs centaines de milliers d'hommes ?

Pourquoi ensuite, puisque les documents les plus certains en font foi, oublie-t-on de montrer les protestants formant en France à la fin du xvi^e siècle un Etat dans l'Etat, avec ses armées et ses places fortes, traitant avec les puissances étrangères en dehors et aux dépens de la France, disposant de nos ports du Havre et de Calais pour les livrer à l'Angleterre (1), et, sous Louis XIV encore, continuant à intriguer contre le pays qui, depuis l'Edit de Nantes, leur avait accordé la liberté de leur culte ?

On parle avec indignation, et non sans raison d'ailleurs, de la Saint-Barthélémy qui, au dire des

(1) Traité de Hamptoncourt, 20 septembre 1562.

historiens consciencieux coûta la vie à 4 ou 5.000 hommes dans toute la France, entre le 24 août et octobre 1572 (1).

Voltaire, le grand histrion, disait qu'il avait la fièvre à chaque anniversaire de la nuit sanglante.

Mais les 1.300 victimes qui périrent massacrées sans jugement, les 2 et 3 septembre 1792, aux Carmes, à l'Abbaye, à la Force, à Saint-Firmin étaient-elles moins innocentes ?

Et les milliers d'autres de toutes conditions qui défilèrent pour un simulacre de jugement devant les tribunaux révolutionnaires, avant de monter à la guillotine, ou qui furent entassés dans les cales des bateaux à panneaux mobiles imaginés par Carrier, à Nantes, pour être noyés dans la Loire, ou que l'on envoya mourir à Cayenne ou pourrir dans les pontons de l'Île d'Aix, toutes ces victimes innocentes des « grands ancêtres » de la Laïcité, pourquoi n'en évoque-t-on pas la mort tragique en même temps que celle des victimes de la Saint-Barthélémy (2).

Il y a de lourdes responsabilités politiques engagées de part et d'autre dans le massacre odieux des protestants dans la nuit du 24 août 1592, mais la férocité des pourvoyeurs de la guillotine et des organisateurs des noyades ne s'explique que par l'Intolérance de la haine antireligieuse.

Que ceux-là donc qui se glorifient d'être les héritiers du laïcisme des grands ancêtres, et pour qui la Révolution est « un bloc » qu'il faut approuver en

(1) Sur la Saint-Barthélémy, voir Guiraud, op. cit. v. 433 à 459.

(2) Entre le 26 avril 1793 et le 9 Thermidor (27 juillet 1794) 2625 guillotins à Paris. — 6000 à Lyon — 780 à Angers — 331 dans la petite ville d'Oranget A Nantes 4800 hommes, femmes et enfants sont noyés par Carrier, 1791 sont guillotins, et 3000 meurent dans les prisons, en 2 mois, du typhus et de la pourriture, etc. En tout, dans les 11 départements de l'Ouest, un demi-million de victimes, (Taine La Révolution III, p. 392).

Ces victimes appartiennent à toutes les catégories. Sur 12000 condamnés à mort dont on a relevé la profession, on compte 7545 paysans, laboureurs, garçons de charrue, cabaretiers, domestiques, filles et femmes d'artisans, servantes et couturières. Taine Ibid, 434.

son entier, cessent de nous rebattre les oreilles avec les massacres de la Saint-Barthélémy; ce n'est qu'une tache de sang en comparaison des flots qu'ils ont fait couler.

**

Et quelle Inquisition fut jamais plus redoutable et plus odieuse que la leur ? N'est-ce pas elle qui inventa cette nouvelle catégorie de criminels, les *suspects*, dont le nom n'indique que trop bien qu'il n'était même pas besoin de preuves pour les condamner ? La délation ne fut-elle pas pour les Jacobins le grand moyen de gouvernement ? Pourquoi le régime s'appela-t-il la « Terreur », sinon parce qu'aucune garantie ne subsistait plus pour l'innocence et pour la pensée libre ? La Terreur à elle seule, pendant les 17 mois qu'elle a duré, a fait infiniment plus de victimes que tous les tribunaux de l'Inquisition dans les différents pays où elle a fonctionné pendant trois siècles. Et jamais celle-ci ne montra, comme la Terreur, un mépris aussi odieux de la vie humaine et de la liberté de penser.

Les « grands ancêtres » avaient d'ailleurs de qui tenir. Ils étaient les disciples de ces philosophes du XVIII^e siècle, les Voltaire, les d'Alembert, les Marmontel, les Diderot, qui, pour s'enrouer à vanter la tolérance, n'en étaient pas moins les plus intolérants des fanatiques.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, tout ce qui ne s'incline pas devant le prétendu génie de ces pères du laïcisme, tout ce qui ose ne pas voir autant de chefs-d'œuvre dans les ouvrages de Voltaire et de d'Alembert, les deux chefs, tout ce qui ose montrer en l'*Encyclopedie* une entreprise d'hypocrisie contre l'Eglise, est dénoncé à un pouvoir trop complaisant et traîné de Vincennes à la Bastille et au For l'Evêque.

Ce fut le sort de Fréron qui, dix fois, paya de la perte de sa liberté sa volonté d'indépendance. Voltaire enfin, ne pouvant le faire taire, donna à ses complices le mot d'ordre : « Ne lâcher le coquin que lorsqu'on l'aura réduit à la mendicité ». Et le

mot d'ordre fut implacablement exécuté contre l'auteur de l'*Année littéraire*. Quand il mourut en 1776, les philosophes, qui avaient fait supprimer sa revue l'avaient réduit à la détresse (2).

Le sort du pauvre et génial Gilbert ne fut pas plus heureux. Ce poète dont la plume redoutée les faisait trembler, ils le firent mourir de misère à l'hôpital.

Telle fut la tolérance des pères de la laïcité !

Fâcheuses hérédités pour nos laïques d'aujourd'hui. Ils ont l'intolérance dans le sang et ne sauraient dominer sans rétablir immédiatement, comme moyen de règne, l'inquisition autant qu'elle est compatible avec les mœurs de notre siècle.

Qu'on se souvienne du triomphe du laïcisme avec M. Combes ! Cette époque du « régime abject » restera tristement célèbre dans notre histoire. On dira d'elle : ce fut le règne des fiches et des mouchards, du vadécardisme et des listes Carthage et Corinthe. Cette inquisition ne tuait plus, parce que les temps ne le permettent pas, mais elle brisait des carrières, elle condamnait à l'obscurité et à la médiocrité des hommes qui eussent pu rendre les plus grands services au pays.

Quand Guyot de Villeneuve déballa à la tribune son paquet nauséabond de fiches, ce fut comme si l'on avait tout à coup ramené la France à ses années les plus mauvaises, à des hontes qu'elle n'avait connues à aucune autre période de son histoire.

Qu'est-ce enfin que cette prétention de pénétrer dans la conscience des citoyens, pour leur demander compte des engagements qu'ils ont pu prendre, dans le plein exercice de leur liberté, vis-à-vis d'eux-mêmes et de Dieu seuls ? N'est-ce pas le *délit d'hérésie* réintégré dans nos lois, pourchassé et puni par l'Inquisition nouvelle instituée par le laïcisme ?

Cette révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, quel laïque aujourd'hui est autorisé à la reprocher à Louis XIV ? Il a eu la poigne rude pour les protes-

(2) Sur l'intolérance des philosophes, voir mon ouvrage sur *Elzé Fréron*. (Le Goaziou, Quimper).

tants qui intriguaient pour l'Angleterre contre la France (1). Mais quelles raisons d'ordre national ont pu invoquer nos laïques pour justifier ces trois attentats successifs comparables à la célèbre Révocation: suppression du Concordat de 1801 et des traitements ecclésiastiques, suivie de la confiscation des biens d'Eglise; dissolution des congrégations religieuses et mise aux enchères de leurs biens; interdiction d'enseigner aux membres de ces mêmes congrégations?

Les protestants durent s'exiler en Hollande? Et nos religieux et religieuses, sur quelles routes de l'exil ne les a-t-on pas rencontrés? Quel était leur crime? N'étaient-ils pas des fils fidèles de la Mère Patrie? Ils l'ont bien montré en 1914. Tandis que beaucoup de protestants du XVII^e siècle s'enrôlaient dans les armées de Guillaume d'Orange contre la France, nos religieux se sont empressés d'accourir à l'appel du tocsin et nombre d'entre eux ont payé de leur sang leur dévouement à leur ingrate patrie.

(1) Voir à ce sujet le rôle du pasteur Jurieu dans Dedieu, *Le rôle des protestants français* (1685-1715), pp. 198-200.

CHAPITRE III

Tréteaux laïques

I. — Boronali orateur

Boronali a été longtemps le grand orateur de la Défense laïque. Entouré d'une troupe d'instituteurs et d'institutrices que renforçaient des brailards de toute provenance, c'est lui qui provoqua un jour cette réflexion d'un paysan qui venait de l'entendre applaudir par ses complices: « *Ce ne sont pas des instituteurs, mais des insulteurs publics* ».

C'est le primaire classique dans toute sa splendeur, redoutable pour les ignorants complets et pour ceux qui, comme lui-même, leur ressemblent, à quelques règles de grammaire et de calcul près, objet de stupéfaction pour ceux qui savent et qui réfléchissent, sujet d'observations variées pour les amateurs de psycho-physiologie en matière d'anticléricalisme.

A l'entendre, on croirait que cet homme a tout lu, tout appris, tout discuté. Dogmes, Ecriture Sainte, morale, mystères, indulgences, sacrements, Commandements de Dieu, il parle de tout cela comme s'il n'avait jamais étudié autre chose.

En réalité, ce théologien ignore son Catéchisme et ce savant en est à n'avoir aucune idée de l'immensité de ce qu'il lui reste à apprendre. Un bouquin de quatre sous, signé de quelque N. Simon, fait toute son érudition. Il y a puisé ses objections, s'en est emparé comme d'un bien propre, et l'on songe à le voir secouer avec importance ce bagage emprunté, à l'âne chargé de reliques du bon fabuliste.

Il n'y a pas deux conclusions à son déballage d'objections, présentées surtout dans la manière inso-

lente et blasphématoire où il excelle ; il n'y en a qu'une, et c'est que les croyants ne sont qu'un ramassis d'imbéciles, de dupes et de crétins !

Il le dit à des auditeurs qui, tous, sont plus intelligents que lui parce qu'ils reculeraient devant l'énormité d'une pareille affirmation. Il le dirait aussi bien à Pascal, à Pasteur, à de Lapparent et à Branly, s'ils étaient devant lui.

Il n'y a que la haine de Dieu pour aveugler un homme à ce point sur sa suffisance et sur l'étendue de son ignorance. Et il n'y a que cette même haine de Dieu pour expliquer que l'on puisse faire un succès à des orateurs de ce calibre.

II. — Il y a un Dieu

Boronali ne croit pas à l'existence de Dieu. Du moins il l'affirme: il ne croit, prétend-il, qu'à ce que peut démontrer la raison.

Mais il y a beau temps, justement, que la raison a démontré l'existence d'un Dieu personnel tout puissant, créateur et ordonnateur de l'Univers. Elle a ses preuves de plusieurs sortes. Il ne peut être question ici de les invoquer toutes. Prenons la plus accessible aux intelligences moyennes qui, sans être savantes, ont quelques notions des lois naturelles, ou seulement des yeux pour voir: celle qui est tirée du spectacle merveilleux de l'ordre qui règne dans le monde physique.

Voltaire — une autorité que ne récusera pas Boronali — l'a formulée, aussi simplement que possible, en deux vers souvent cités :

« *L'univers m'embarrasse et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger.* »

Lui-même croyait en Dieu. Il prit même la plume pour réfuter le baron d'Holbach qui avait fait, en 1770, un livre athée qui, d'ailleurs, se démentant lui-même, aboutissait à donner à la *Nature* tous les attributs qu'il refusait à la *Divinité*. Quand il fit rebâtir l'église de Ferney, il mit au frontispice de sa construction ces mots orgueilleux mais assez

significatifs de sa croyance: *Deo erexit Voltaire* : Voltaire a édifié ce temple à Dieu.

Nous n'allons pas pour si peu faire de Voltaire un apologiste de la religion, alors qu'il en fut l'ennemi le plus haineux. Mais il est remarquable que son intelligence l'ait conduit à cette conclusion, qui est d'ailleurs du domaine du sens commun travaillant sur l'observation la plus vulgaire.

L'argument un peu développé consiste à dire ceci: le monde est une machine extrêmement compliquée mais où règnent un ordre et une harmonie admirables; or, l'ordre que les savants constatent en formulant les lois qui régissent l'univers, aussi bien dans l'infiniment petit que dans l'infiniment grand, suppose une intelligence, et une intelligence suppose une personne, maîtresse de l'œuvre qu'elle dirige; et cette personne c'est Dieu.

Boronali ne voit-il pas cet ordre ? Alors on l'envoie à l'école des physiciens, des astronomes et des chimistes de toutes les époques. Tous leurs traités scientifiques sont-ils autre chose que la démonstration de cet ordre et la négation du rôle du hasard dans le monde ? (1)

Notre athée nous réplique ici: « Il y a cependant des savants incrédules », et il nous cite le chimiste Berthelot.

D'accord, et l'on ne nie pas que Berthelot ne fût un grand chimiste. Mais justement, lui aussi a apporté sa contribution, et une contribution importante, à la démonstration de l'ordre du monde. Il a formulé les lois de la thermo-chimie, c'est-à-dire qu'il a prouvé que, dans le domaine de l'atôme, tout suit certaines règles définies d'avance et que rien n'y est livré au hasard, si bien que plusieurs corps étant mis en présence, le chimiste peut prévoir laquelle des combinaisons possibles se produira.

Berthelot n'est-il pas, de cette constatation, monté jusqu'à l'Auteur des lois qu'il venait de découvrir ? Certes, il y a quelquefois chez les hommes et jusque

(1) Voir dans J.-L. Barât: *Aux incroyants la Foi catholique* p. 22-34 (Edition Spes.) cette démonstration de l'existence de Dieu par l'étude de nos organes et des lois de la vie.

chez les mieux doués, des obstacles : spécialisation de l'esprit, passion anticléricale, idées préconçues, peur, respect humain, intérêt, ambition politique, etc., qui les empêchent de voir ou d'être logiques jusqu'au bout. C'est d'eux que Pascal a dit : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas ».

Il y a aujourd'hui une foule d'hommes instruits dont vous n'obtiendrez jamais qu'ils fassent une étude attentive des faits de Lourdes, uniquement parce que, d'avance, ils refusent de se soumettre aux conclusions pratiques auxquelles les conduirait la constatation du miracle.

Il y en a d'autres qui, sans y mettre la moindre mauvaise foi, se sont tellement spécialisés dans une branche quelconque de la science, qu'en dehors d'elle, ils ne voient plus rien. Quand on les met sur le chapitre de la Religion, ils disent comme Arago : « Ce n'est pas ma partie ».

M. Berthelot en aurait pu dire autant, et cette modestie lui eût évité de se lancer dans un anticléricisme dont la médiocrité contrastait tant avec la supériorité de son génie scientifique (1).

Mais lui non plus n'était pas resté insensible au témoignage que la création rend à l'existence de son créateur. Était-il même athée ? « Derrière le bien et le beau, a-t-il écrit, l'humanité a toujours senti qu'il existe une réalité souveraine, dans laquelle réside l'idéal, c'est-à-dire « Dieu », le centre de l'unité inaccessible vers lequel converge l'ordre universel. »

Le cas de M. Berthelot ne prouve d'ailleurs rien contre l'argument classique : il confirme seulement qu'il faut s'élever au dessus de l'expérimentation pour reconnaître Dieu dans ses ouvrages. Pour cela il n'est pas nécessaire d'être de l'Académie des

(1) Un homme politique qui le connaissait à fond le dépeignait ainsi en 1895 au nonce Mgr Ferrata, qui devait lui être présenté tandis qu'il était ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Bourgeois : « Votre Excellence trouvera un athée de profession, étranger à toute réflexion d'ordre religieux... Il serait aussi inutile d'essayer de le convaincre que de vouloir blanchir un nègre. » Ferrata, Mémoires, p. 579.

Sciences. Mais quand on voit tant d'illustres savants s'honorer d'être croyants, on peut en conclure sans crainte que la foi n'a rien à redouter de la science, même poussée aussi loin que l'esprit humain peut le faire.

Newton, qui trouva la Gravitation universelle, ne pouvait prononcer le nom de Dieu sans se découvrir. Que Boronali nous pardonne de lui accorder à lui-même moins d'autorité qu'à ce grand homme.

III. — Où conduit l'Athéisme

Boronali est athée et ne croit pas en Dieu. Mais il est aussi Communiste et ne paraît pas beaucoup tenir non plus à l'idée de patrie. Est-ce qu'il y aurait une relation de cause à effet entre ces deux choses ? Examinons le problème. Ce sera peut-être une sorte de contre-épreuve et comme une démonstration par l'absurde de l'existence de Dieu.

Ce qui révolte Boronali contre Dieu, c'est qu'il ne veut relever que des devoirs que sa raison lui imposera. Sa raison et elle seule, voilà son Dieu.

Mais cette raison-là est impuissante à elle seule à expliquer que l'on puisse admettre qu'il y ait des pauvres et des riches ; ou plutôt elle dit : S'il n'y a pas de Dieu et donc pas d'immortalité qui assure aux bons la récompense de leurs vertus et une compensation pour leurs misères de cette vie, toutes les inégalités sociales sont des injustices. En effet, cette vie est courte et, si elle n'a pas de lendemain, la sagesse consiste à s'y procurer tout le bonheur possible. Mais pourquoi plus de bonheur à l'un et moins à l'autre ? Soyons donc égaux, supprimons les inégalités sociales et pour cela mettons tout en commun, et vive le Communisme ! La propriété c'est le vol !

Et l'on voit que de l'Athéisme au Communisme le chemin est droit et court. C'est de la géométrie sociale élémentaire. Au lieu du théorème d'Euclide, posez l'Athéisme en axiome, et vous démontrerez aussi facilement qu'il faut le Communisme que vous démontrerez qu'il faut que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux droits. Cet effort de logique

n'étant pas au-dessus des forces de Boronali, notre instituteur est Communiste.

Seulement, l'on démontrerait avec la même rigueur mathématique qu'en régime communiste il n'y a pas pour tout le monde le bonheur complet, mais surtout la dictature d'un petit nombre, des lois impitoyables réglementant jusqu'aux moindres détails de la vie, le travail forcé et, en fin de compte, l'égalité dans la misère, sauf pour les chefs, bien entendu. Voyez ce qu'a donné l'expérience russe qui est une démonstration non par l'algbre mais par les faits.

Et qu'est-ce que l'idée de Patrie en doctrine communiste? Un dogme aussi stupide et aussi criminel que l'idée de Dieu. C'est un thème assez connu pour qu'il soit inutile d'y insister.

Voilà donc l'une des conséquences de l'Athéisme, et l'on voit que cela va plus loin qu'à se moquer de la foi des croyants.

Tous ceux qui se disent athées ne vont cependant pas à ces extrêmes. Pourquoi? D'abord, parce que les athées convaincus et logiques sont rares. Ensuite, parce que beaucoup d'entre eux se forgent une divinité nouvelle qu'ils décorent des noms de Nature, d'Humanité, d'Evolution, et qui, gardant quelques-uns des attributs du vrai Dieu, les retient provisoirement sur la pente au bas de laquelle est le Communisme.

Mais logiquement, au bout de l'Athéisme se trouve le Communisme et plus loin encore l'Anarchie. C'est pour cela que tant de jeunes instituteurs sont Communistes. Et en défendant l'école laïque dont ils se servent pour combattre ouvertement ou sournoisement Dieu dans l'âme des enfants, ils défendent en réalité leur principal moyen de propagande.

Platon — un païen — disait: « Celui qui détruit la religion arrache le fondement de toute société humaine. » Ce n'est pas lui qui aurait inventé l'école sans Dieu et qui aurait confié à des athées l'éducation des enfants de son temps.

IV. — Y a-t-il des Mystères ?

Il y a tout à parier que la belle assurance de nos incrédules devant le mystère leur vient surtout de ce qu'ils en ignorent jusqu'à la notion. Pour eux, qui dit mystère dit absurdité, quelque chose comme qui avancerait que deux et deux font cinq.

L'erreur est bien grande. Un mystère n'est pas l'énoncé d'une proposition *inintelligible* dont les termes impliquent contradiction; c'est l'énoncé, clair dans son sens, d'une vérité, dont le *pourquoi* et le *comment* échappent à notre intelligence.

Par exemple, il serait absurde et contradictoire de dire que, dans la Trinité, *trois* personnes n'en font qu'une. Mais nous disons que *trois personnes* ne font qu'une *nature*, ce qui est assez différent, et la difficulté provient seulement de ce que la distinction entre la *personne* et la *nature* ne nous apparaît pas avec clarté. De même quand nous disons que Dieu *créa* le monde, c'est-à-dire qu'il le tira de rien, nous n'énonçons rien qui ne soit intelligible, mais c'est le *comment* de la création qui nous dépasse.

Il n'y a donc pas à parler d'absurdité lorsqu'il s'agit du mystère, et cette remarque à elle seule suffit pour faire tomber toutes les objections des incrédules, du moins quand on a affaire à des incrédules de bonne foi. Mais que voulez-vous répondre à un Boronali qui n'a retenu de son passage au Catéchisme que d'avoir vu sur une image le Saint Esprit représenté par une colombe? Vous comprenez immédiatement que notre instituteur a beau jeu à tourner en ridicule le mystère de l'Incarnation quand, à la place de la troisième personne de la Sainte Trinité, il met une colombe ou, comme il le dit plaisamment, un pigeon! Ce n'est pas le mystère de l'Incarnation, c'est vous même qui êtes bêtement ridicule, mon pauvre Boronali!

Il faudrait tout de même, avant de combattre une doctrine, commencer par se rendre un compte exact de ce qu'elle est. Cette précaution n'est pas de luxe: elle éviterait encore à Boronali le ridicule de parler de l'obscénité (*sic*) du mystère de l'Immaculée Con-

ception. Ce pauvre homme ne se doute pas qu'il s'agit là du péché originel et de ses conséquences, et qu'il n'y a, dans le cas, d'obscénité que dans sa pensée à lui.

Pourquoi donc repousserait-on d'avance le mystère? Parce que nous ne pouvons pas le démontrer comme un théorème de géométrie? Allons donc! Est-ce que la géométrie elle-même n'a pas ses mystères? Boronali qui a fait quelque peu de mathématiques, sait qu'on y fait mention de lignes qu'on appelle *incommensurables*; la circonférence et le diamètre par exemple, entre lesquels existe un rapport constant qu'il est impossible de chiffrer exactement et qu'on a dû pour cette raison figurer par la lettre grecque *pi*. Voilà qui n'est pas encore le mystère de la Trinité, mais si Boronali peut nous expliquer pourquoi cette propriété des deux lignes, on le proclamera tout de suite le plus grand de tous les géomètres anciens et modernes.

Mais notre orateur laïque est, comme nous tous, noyé dans le mystère. Il en est entouré et même compénétré. Milne-Edwards, le savant naturaliste, restait interdit devant cette simple question: Pourquoi, du même morceau de pain que je mange, l'organisme fait-il ici des globules du sang, là des cellules osseuses, là des fibres musculaires, ailleurs encore des filets nerveux? On invite Baronali à se poser devant le même problème et à en apporter une solution satisfaisante qui aille jusqu'à la nature du principe vital. Il verra qu'il y a des mystères ailleurs encore que dans la religion.

Lui faut-il encore d'autres autorités pour le rendre un peu moins tranchant devant le mystère? Voici du Camille Flammarion, l'oracle des demi-savants de notre temps: « Nous avons la naïveté de croire, en général, écrit M. Flammarion, que nous pouvons tout expliquer. Or en fait, nous vivons en plein inconnu et n'expliquons rien du tout. Voilà une tuile qui tombe d'un toit: « C'est simple dit le » physicien: c'est la pesanteur, c'est parce que la » terre l'attire. » Mais qu'est-ce que la pesanteur, qu'est-ce que l'attraction de la terre? Personne n'en

sait rien. J'ai dans la main un aimant, je soulève une plaque de fer. C'est bien simple: c'est l'attraction. Mais en quoi consiste cette attraction? Nul ne peut le dire: »

S'il y a tant de mystères dans le monde qui nous environne, malgré nos télescopes, nos microscopes, nos balances de précision, nos spectroscopes, etc..., est-il si étonnant qu'il y en ait aussi dans le monde surnaturel et dans l'essence divine où aucun sens ni aucun instrument ne nous permettent de pénétrer?

Quelqu'un prétendait que le bon La Fontaine avait manqué un bon sujet de fable. Il aurait pu imaginer un congrès d'animaux pour discuter devant un livre d'algèbre trouvé dans un grenier par quelque Raminagrobis. Le chien l'aurait flairé, le rat l'aurait tâté de la dent, l'éléphant l'aurait palpé de la trompe, le singe aurait mis ses bécicles pour l'examiner, etc... En fin de compte les avis rassemblés, le lion aurait dit: « Il est impossible de comprendre quoi que ce soit à cette arithmétique-là. C'est absurde, et celui qui a fait cela a voulu se moquer de nous! » Sur quoi, l'âne, tournant le derrière, aurait donné au volume le coup de pied classique en disant: « Voilà pour l'algèbre, c'est du mystère! »

La morale à l'adresse des lecteurs eût été facile à formuler: l'homme n'est guère plus outillé pour comprendre les choses divines que l'âne pour comprendre l'algèbre. Et comme le coup de pied d'Aliboron n'empêche pas que l'Algèbre existe et qu'elle soit une belle science, les négations des incrédules n'empêchent pas que le mystère soit et qu'il contienne de hautes vérités et des lumières qui nous éclairent, encore qu'elles nous éblouissent quand nous les regardons fixement.

D'ailleurs, si la foi comporte des mystères, l'incrédulité en comporte bien davantage. D'où vient le monde, Monsieur Boronali? S'il a commencé, comment s'est-il fait? Tout seul? Voilà un fameux mystère! S'il n'a pas commencé, son origine remonte donc à l'infini. L'infini? Pasteur disait, que ce simple mot contient autant de mystères à lui tout seul

que toutes les religions réunies. Mystère dans les deux cas, par conséquent.

Boronali a trop de bon sens pour ne pas le voir, mais il nie le mystère comme Hobbès niait le diable et les revenants: le jour et devant les autres; mais la nuit venue et laissé seul il ne voyait autour de lui que des fantômes...

V. — Y a-t-il des Miracles?

Pour nos petits incrédules, la question du miracle est aussi simple que celle du mystère: il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu.

Notre instituteur n'a aucune idée de ce que cela pourrait être: ce ne sont pour lui que des défis au bon sens et à la science, et il s'amuse comme une petite folle de quelques récits qu'il a relevés dans une petite *Histoire Sainte*: les murailles de Jéricho renversées par les trompettes de Josué, Samson perdant ses forces avec ses cheveux, etc...

« Voilà, ricane Boronali, comment l'Eglise se moque de la science: elle affirme qu'il suffit des vibrations produites dans l'air par le jeu de quelques trompettes pour faire écrouler des remparts! Elle nous apprend que la force réside dans les cheveux quand nous disons aux enfants qu'elle se trouve dans les muscles!... »

Vous voyez que c'est de l'ironie supérieure maniée par un esprit scientifique...

Et les gens de se gausser et d'applaudir, flattés de découvrir en chacun d'eux un savant qu'ils n'avaient pas encore soupçonné.

Tout cela serait très bien et très concluant à une condition: si l'Eglise présentait ces faits comme des phénomènes naturels qu'elle s'efforce d'expliquer, l'un uniquement par le jeu des trompettes de Josué, l'autre par la longueur des cheveux de Samson.

Mais il n'en est rien, et en tout cela Boronali oublie que l'Eglise fait intervenir une autre cause dont l'action ne se mesure ni à la puissance de quelques vibrations sonores ni à la longueur de quelques cheveux, et cette cause est la puissance divine.

Mais Boronali ne croit pas en Dieu! Tant pis pour lui et pas pour Dieu! Il se met tout simplement par

là dans le cas d'augmenter de quelques unités de plus le nombre des mystères dont l'idée seule l'horripila.

Car, s'il est un peu tard pour constater, autrement que par la Tradition écrite, l'authenticité des miracles de l'*Histoire Sainte*, il est de motorité courante que des faits aussi merveilleux, sinon plus, se constatent encore à notre époque et même dénotent chez leur auteur un souci à peu près aussi inexistant des lois naturelles que du temps de Josué!

Grands sujets d'ironie pour Boronali: des cancers, des gangrènes, des tuberculoses au troisième degré, des plaies de toutes sortes guérissent instantanément par une simple immersion dans l'eau froide, et même par un signe de croix d'un ostensor sur la tête des malades! Est-ce assez ridicule et continue-t-on de bourrer le crâne des catholiques avec des histoires aussi notoirement antiscientifiques?

Eh oui, Boronali, l'on continue. Et voici une de ces « histoires » dont tous les détails peuvent facilement se contrôler aux archives du *Bureau des Constatactions de Lourdes*, authentiqués qu'ils y sont par nombre de signatures d'autorités médicales contemporaines. L'on cite spécialement ce cas, parce que l'on y voit aux prises avec le miracle, dans une attitude très significative, l'un des grands incrédules de notre temps, M. Zola, de dreyfusiste et pornographique mémoire.

En 1892, M. Zola se rendit à Lourdes avec le Pèlerinage national, désireux de se chercher des documents pour un livre sur ce sujet si palpitant. Il avisa une poitrinaire à bout de souffle et de forces, Marie Lebranchu, étudia en détail sa maladie et, s'étant assuré qu'elle était incurable, la suivit à la piscine et aux processions du Saint-Sacrement. Or, Marie Lebranchu guérit le 20 Août, et ce fut l'un des plus grands miracles du pèlerinage.

Qu'allait en dire notre Zola? A son retour, il raconta dans son livre l'histoire de la poitrinaire, très reconnaissable sous le nom de *La Grivotte*. Il décri-

vait son état désespéré, son arrivée à Lourdes, la montrait sortant de la piscine se disant guérie, et, en effet, se comportant comme une sorte de ressuscitée.

Jusque-là tout est exact. Mais Zola ne va pas croire pour cela au miracle : il a dit d'avance que ce n'est pas possible; cette guérison ne peut donc être qu'une illusion, l'effet passager d'une auto-suggestion, et donc elle ne durera pas. Il sait ce qui attend la pseudo-miraculée : c'est la mort, une fois l'effet de la suggestion dissipé. Il continue donc son roman, sûr de ne se tromper que sur les circonstances du dénouement et non sur le dénouement lui-même : arrivée à Bordeaux, au retour du pèlerinage, la miraculée se trouve mal, elle a un spasme, se débat un instant, et tombe morte sur sa banquette. C'est là tout le miracle : une illusion qui a duré deux ou trois jours. Et voilà Lourdes jugé!

Qu'en était-il en effet? A Lourdes, Zola avait promis à Marie Lebranchu d'aller la voir l'hiver suivant à Paris où elle habitait, rue de Bruxelles, dans son voisinage. Il n'y alla pas... puisqu'elle devait être morte.

Mais à quelque temps de là, ce fut M. le Docteur Boissarie, président du *Bureau des Constatations*, qui se présenta chez lui et lui dit : « Comment osez-vous faire mourir Marie Lebranchu, quand vous savez pertinemment qu'elle se porte aussi bien que vous et moi? » A quoi Zola répondit qu'il était maître de faire mourir quand il lui plaisait les personnages de ses romans... Pirouette et mauvaise foi. Mais cette visite ennuyeuse allait avoir un épilogue.

N'étant pas un personnage de roman, *La Grivotte* tenait à l'existence. Elle se mariait en 1894, et veuve après vingt-huit mois, elle se retira en 1897, à Angers, où elle vivait encore en 1912.

Zola ne l'avait pas perdue de vue. Au printemps de 1896, tenant enfin sa promesse de Lourdes, et ayant toujours sur le cœur le reproche de M. Boissarie, il alla la voir. Il lui fit compliment sur sa bonne mine, et tout simplement, lui demanda de disparaître, de quitter Paris et la France et de s'établir en

Belgique, dans une campagne, où rien ne manquerait à son mari et à elle. Il offrit même immédiatement toute une liasse de billets de banque qui devaient suffire pendant un mois.

Marie Lebranchu continue ainsi le récit qu'elle faisait de l'incident à M. Bertrin : « J'ai éprouvé un moment de tentation, car nous étions alors dans un grand dénuement; mais mon mari, se déterminant tout à coup, s'est approché de M. Zola, l'a pris par le bras, et l'a jeté dehors en disant : « F...-moi le camp ». M. Zola est parti et je ne l'ai plus revu. » (1)

Qu'est-ce qu'aurait fait Boronali à sa place? Aurait-il continué de rire du miracle là où Zola voulait, à prix d'argent, qu'il allât se cacher dans quelque campagne ignorée de Belgique?

V. — De Lourdes à Jéricho

Nous avons choisi le cas de Marie Lebranchu entre mille autres que relatent les archives du *Bureau des Constatations* de Lourdes, pour cela seul que, constaté par M. Zola lui-même, il ne sera pas nié par Boronali.

Or, quels sont les caractères de cette guérison ? 1° Incurabilité de la maladie, attestée par de nombreux médecins; 2° instantanéité de la guérison; 3° sa persistance.

En quoi consiste spécialement le miracle? En ce que des tissus en voie de destruction ont été assainis instantanément. Il y a d'abord eu arrêt d'une destruction cellulaire qui, normalement, en l'impuissance avouée de la médecine, devait rapidement conduire la malade à la mort; puis il y a eu cicatrisation immédiate, c'est-à-dire production et multiplication instantanée de cellules, ce qui, d'après les lois naturelles, ne pouvait se faire que lentement et progressivement.

Voilà où la guérison de Marie Lebranchu donne deux entorses significatives à la science la plus positive et la plus certaine.

(1) G. Bertrin : *Lourdes, Histoire critique*, p. 577.

Nous les expliquons en faisant intervenir la puissance divine et nous disons : c'est un miracle, tout comme nous le disons de l'écroulement des murailles de Jéricho. Mais Boronali, qu'en pense-t-il ? Va-t-il nous parler de la *suggestion* ?

La *suggestion* a pu guérir des *maladies nerveuses, fonctionnelles*, où il n'y avait *aucune lésion, aucun organe blessé*, mais de tissu détruit, la suggestion n'en a *jamais réparé aucun instantanément*.

La suggestion, dans le cas de Marie Lebranchu, est une explication du même ordre et de même valeur que les vibrations sonores dans le cas des murailles de Jéricho : on ne guérit pas plus la tuberculose avec l'un qu'on ne renverse des murailles avec les autres. Et vouloir expliquer le premier cas par la suggestion est aussi ridicule que de vouloir expliquer l'autre par les vibrations sonores.

Ce ridicule c'est celui de Boronali tout seul, et il en est réduit là par son incroyance et son athéisme. Car il faut dans ces deux cas et dans tous les autres semblables, ou bien admettre une intervention de la puissance divine, ce que fait l'Eglise, ou bien se résigner à attribuer à des faits bien constatés des causes qui sont scientifiquement incapables de les produire.

D'autre part, Boronali nous parlera-t-il de *forces inconnues* qui viendraient, dans certains cas, modifier l'action des lois actuellement établies ? Cette réponse serait bien dangereuse pour lui.

Il y a certainement, dans le monde, des forces agissantes dont nous ne connaissons ni la nature ni le mode d'action. Mais quand, depuis des siècles, on constate, par des expériences quotidiennes, certains faits toujours les mêmes, par exemple que des plaies purulentes exigent un certain temps pour se fermer, ce serait détruire toute certitude scientifique, et la science elle-même, de soutenir que, parmi ces forces inconnues, il y en a une qui peut mettre en échec cette conclusion admise par l'unanimité des savants. Si cette force n'est pas ce que nous disons, c'est-à-dire la puissance divine, maîtresse des forces et des lois qu'elle a créées, qu'est-ce que cela peut bien

être sinon une simple invention des incrédules pour échapper aux conséquences qu'entraînerait pour eux la constatation du miracle ?

Ainsi les miracles de notre époque

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

répondent pour ceux d'autrefois. Possibles aujourd'hui, ils furent possibles alors. Le ridicule dont on se fait contre eux un argument à l'intention des imbéciles, vient tout simplement de la mauvaise foi avec laquelle on les présente.

Ainsi, lorsque Boronali fait avaler Jonas par une *baleine*, ce lui est facile de parler d'impossibilité matérielle, la baleine n'ayant qu'un pharynx très étroit qui ne laisse passer que de petites proies. Mais la *Bible*, qui rapporte ce miracle, ne parle pas du tout de *baleine*. Elle parle d'un *grand poisson* qu'elle ne spécifie pas autrement, et l'on sait qu'il y a des poissons de la famille des plagiostomes, les grands requins par exemple, qui peuvent parfaitement engloutir un homme. Volontaire ou non, c'est donc une confusion qui fait tout le succès de Boronali quand il s'amuse de l'histoire de Jonas.

Il répondra qu'il a trouvé sa baleine dans une petite *Histoire Sainte* à l'usage des enfants ? On le lui concède, mais alors on lui dit que quand on n'a sur un sujet comme celui qui nous occupe que la connaissance que peuvent en avoir des enfants de huit ans, on devrait se garder de poser pour le savant devant des hommes. C'est à la fois se moquer d'eux et ne pas se respecter soi-même.

VI. — Le récit de la Création dans la Genèse

Si vous voulez assister au moment triomphal des conférences de Boronali, saisissez-le pendant que, un rictus méprisant aux lèvres, il expose à son auditoire, trépignant d'une joie toute intellectuelle, « les énormités antiscientifiques » du récit de la création dans la Genèse. Pauvres croyants qui acceptent un enseignement aussi ridicule et aussi notoirement en contradiction avec les découvertes de

la Science moderne ! La lumière créée avant le soleil !... Le soleil créé seulement le quatrième jour !... Le monde fait en six jours !...

Il y a chez Boronali, on le voit, une énorme lacune, la même que l'on a déjà signalée chez l'ineffable Narcisse. Tous deux ignorent profondément ce que c'est que la Bible et quelle est, en face des problèmes d'ordre scientifique qu'elle touche, l'attitude officielle de l'Eglise.

Rappelons donc ici que l'Eglise n'impose aucunement l'interprétation littérale du récit de la Genèse. Elle ne se prononce pas davantage entre l'interprétation idéaliste et l'interprétation concordiste du texte.

Pour elle, la Bible n'est pas un livre de science. Ce qu'elle veut qu'on retienne spécialement du récit de la création, ce sont les enseignements dogmatiques et moraux qui y sont inclus : Un Dieu unique, créateur et providence du monde, unité de l'espèce humaine, institution divine du mariage et de la semaine, etc... Quant à ce qui s'y trouve de détails d'allure ou d'apparence scientifiques, l'Eglise laisse à ses fils la liberté de les interpréter à la lumière des découvertes modernes ou même de n'y voir que les conceptions trop simplistes que l'on se faisait, à l'époque de l'auteur, Moïse, des origines de notre globe et de la constitution de l'univers.

Et c'est ainsi qu'il n'est plus personne parmi les catholiques instruits à croire que la terre se soit faite, telle qu'elle est, en six jours de 24 heures, que de savants chrétiens acceptent l'hypothèse évolutionniste de l'origine des espèces, et ne craignent pas d'ailleurs de se réclamer en cela de Saint Augustin et de Saint Thomas d'Aquin.

Si donc Boronali n'avait pas été si doctement ignorant sur ce chapitre, il se serait aperçu de l'inutilité totale de ses protestations et de ses sarcasmes, et il aurait renoncé à se faire applaudir dans le jeu facile d'enfoncer à si grand fracas des portes ouvertes.

Cependant ce repli sur les positions inébranlables

du dogme et de la morale n'est imposé à personne. Et il est assez facile, sans vouloir défendre le concordisme qui prétend que tout le récit de la Création est, jusque dans ses détails, conforme aux conclusions de la science, de prouver à Boronali qu'il y a tout de même, dans le premier chapitre de la Genèse, plus de science exacte qu'il n'y en a dans son petit bagage de fripier des sciences naturelles et physiques.

On se récrie sur ce que l'écrivain sacré met au premier jour la création de la lumière et la division du jour en lumière et ténèbres, tandis qu'il ne place la création du soleil et des astres que le 4^{me} jour. Et qui ne voit, conclut-on, la contradiction flagrante de ce récit, non seulement avec la science, mais avec l'observation courante ? Ne sait-on pas que pour qu'il y eût lumière, il fallait que la source lumineuse fût d'abord créée ?

Soit. Mais cette source lumineuse était-elle nécessairement le soleil tel qu'il nous apparaît aujourd'hui ? Pour le grand géologue Pierre Termier « la lumière antérieure aux astres n'est que la clarté diffuse émanée de la nébuleuse originelle, ou peut-être l'énergie, d'abord obscure, par le jeu de laquelle le chaos primitif va se débrouiller et qui deviendra plus tard lumineuse. » (1)

Qu'était, d'après les astronomes, le soleil aux premiers temps de la terre ? Ce n'était, d'après Faye, qu'une nébuleuse en voie de condensation. (2) Le soleil n'était qu'un astre en formation, le noyau de cette nébuleuse, qui ira grandissant avec les progrès de la condensation, et qui, aux temps primaires, ne sera encore qu'une étoile de la grosseur de Jupiter, capable d'éclairer la terre, mais ne lui transmettant, à travers l'épaisse et lourde couche de nuages qui environnait notre globe, qu'une lumière diffuse. (3)

Et l'on comprend donc parfaitement que l'écri-

(1) Pierre Termier. *La Joie de connaître* p. 315.

(2) Faye. *Origine du monde*, p. 278 et 287.

(3) Colonel de Ligondès. *Le soleil des temps primaires*, dans *Revue des questions scientifiques*, 20 avril 1903, p. 454 et 462.

vain sacré n'ait placé la création du soleil qu'au moment où, son évolution achevée, il apparaît sur l'horizon dans toute sa gloire.

A quel moment ?

Reportons-nous ici à ce que la science nous enseigne sur les premiers temps de notre globe. Pendant un nombre incalculable d'années, la terre, encore chaude, a été entourée d'une épaisse atmosphère de vapeur d'eau, de gaz acides, acide carbonique surtout, et de vapeurs de toutes sortes, rideau profond qui voilait la présence du soleil en formation et ne permettait que le passage d'une lumière diffuse et faible.

Peu à peu, la terre se refroidissant, des pluies de sels sont tombées, la vapeur d'eau s'est condensée et a constitué la mer universelle, la *Panthalassé* de Suess, dont l'existence est affirmée aussi bien par la paléontologie que par la Bible. Puis les premiers continents sont apparus et se sont recouverts de plantes vertes, fougères arborescentes, prêles, cordaïtes, puis de conifères, en une végétation d'une puissance inimaginable attestée par les quantités prodigieuses de houille qui se sont formées de leurs débris.

Or, on sait quelle est la propriété des parties vertes des plantes: par la chlorophylle, elles décomposent l'acide carbonique de l'air. Cette végétation agit donc puissamment pour la purification de l'atmosphère, si bien qu'enfin le soleil apparaît dans toute sa splendeur sur l'horizon.

Voilà ce que dit la science. Or, suivons la Bible. Au 2^e jour, Dieu sépare les eaux qui sont « au-dessus et au-dessous du firmament ». — Ce sont les grandes condensations de la vapeur d'eau atmosphérique qui forment la mer universelle.

Au 3^e jour Dieu dit: « Que les eaux de la terre se rassemblent en un même lieu et que le sec apparaisse. » — C'est la localisation des océans et l'émergence des premiers continents (chaînes huronienne et calédonienne des géologues). Le même jour, Dieu dit: « Que la terre produise de la *verdure*, de l'herbe portant semence et des arbres portant des fruits. »

— Ne reconnaît-on pas là la végétation puissante des temps primaires, plantes vertes et arbres verts ?

Et enfin, au 4^e jour Dieu dit: « Qu'il y ait des luminaires dans les cieux... » Or, c'est en ce moment aussi que la science place l'apparition du soleil et des astres !

N'est-ce pas étonnant, mais autrement que ne le disent Boronali et ses amis ? Ainsi, ce qui, à première vue, a pu paraître énormité scientifique et défi au bon sens, semble être, au contraire, un prodige de divination et d'anticipation scientifiques, inexplicable de la part d'un homme qui ignorait tout de la physique des gaz et des vapeurs ainsi que de la géologie et de la paléontologie végétale.

**

Et ici, nous allons nous permettre de renverser les termes du problème. Puisque l'on nous demande d'expliquer les prétendues contradictions qui existent entre le récit de la Genèse et la Science, explication qui, précisons-le une autre fois, ne s'impose pas, puisque l'Eglise n'a jamais tenu la Bible pour un traité de sciences physiques et naturelles, nous allons demander à Boronali de nous expliquer, lui, les concordances certaines, frappantes, étranges, qui éclatent entre les données des textes bibliques et les conclusions de la Science la plus moderne. Question vraiment intéressante et qui ne peut manquer de se poser à tout esprit curieux des origines et de l'évolution de notre planète dans la suite des temps géologiques.

Déjà nous avons noté quelques-unes de ces concordances. Continuons à suivre, d'après l'auteur sacré, l'œuvre des six jours, ou, si l'on veut, des six périodes sur lesquelles, en vue de l'institution de la semaine, Moïse distribue les apparitions successives des êtres créés, comme les géologues les distribuent en quatre périodes, beaucoup plus pour recourir à un procédé mnémotechnique de classification que pour traduire une réalité.

Nous en étions arrivés au 5^e jour. Apparaissent

les grands reptiles marins et les oiseaux. Et la Bible précise l'apparition de grands monstres aquatiques, *cete grandia*, où il est facile au paléontologiste de reconnaître les immenses sauriens, nageurs, marcheurs et volants: plésiosaures, ichtyosaures, atlan-tosaures, ptérodactyles, etc., qui, aux temps secondaires, mesuraient de 15 à 40 mètres.

Quel commentaire éloquent et suggestif nos muséums d'histoire naturelle, pourvus des squelettes de ces géants, font de ces deux mots étranges de la Genèse: *cete grandia*!

Passons au 6^e jour. Ce qui le caractérise d'abord, d'après la Bible, c'est la création des animaux proprement terrestre *jumenta et reptilia*, les mammifères et les reptiles. Ne croirait-on pas assister, à l'époque éocène, au début du tertiaire, à l'apparition « explosive », c'est l'expression des paléontologistes (1) des mammifères placentaires, porc, cheval, mammoth, renne, ours, etc...?

Et enfin, au terme du 6^e jour, l'homme! L'homme dont la science moderne place l'apparition précisément au début du quaternaire, et quelques rares savants, sans preuve décisive il est vrai, à la fin du tertiaire, mais, comme la Bible, au terme de toute la série des êtres vivants.

Voilà, mises en un parallèle sommaire, les données de la Bible et les conclusions de la science dans le domaine de la Cosmogonie. Ceux qui sont au courant des découvertes de la paléontologie, remarqueront facilement que le récit biblique présente des hiatus d'assez de conséquence: par exemple, les animaux des mers primaires, mollusques, arthropodes et poissons, n'y sont pas mentionnés, ni en général les petits animaux qui vivent exclusivement au sein des eaux. Omission qui s'expliquerait peut-être sans difficulté, mais sur laquelle il est inutile de s'arrêter ici.

Car encore une fois nous ne prétendons pas à la similitude absolue des deux séries parallèles jusque dans leurs détails. Mais ce que nous avons voulu

(1) Pierre Termier. *A la gloire de la Terre*. p. 344.

faire constater, c'est tout un ensemble de concordances indéniables, frappantes, étranges même, c'est surtout le parallélisme général des deux séries d'êtres vivants dans les deux cas. Concordances nombreuses et trop frappantes pour être attribuées au hasard et n'être considérées que comme d'étonnantes coïncidences. Le phénomène est trop considérable pour ne point exiger une autre explication.

Laquelle? Invoquera-t-on des traditions que Moïse n'aurait fait que recueillir? Le seul témoin capable d'en avoir été l'origine, l'homme, n'est apparu qu'en dernier lieu. Une révélation seule aurait pu l'informer de l'histoire du passé de la terre!

Dira-t-on que Moïse a composé son tableau d'après des traits puisés dans les cosmogonies anciennes qu'il aurait connues en Egypte?

On connaît ces prétendues sources. Toutes sont, non pas des cosmogonies mais des *théogonies*, elles disent non pas l'origine du monde, mais l'origine fabuleuse des dieux. Toutes placent à l'origine, avant les dieux eux-mêmes, l'eau! (1) et l'on ferait rire un homme de science si on lui proposait de les confronter avec la géologie et la paléontologie, comme on l'a pu faire du récit de Moïse. Ce récit est unique et ne s'explique par aucun emprunt.

Comment donc Moïse aurait-il pu de lui-même en concevoir l'ordonnance et les détails? Les savants actuels n'ont dû de pouvoir reconstituer le passé de la terre que grâce à la géologie et à la paléontologie. Mais la physique du globe est une science récente et la connaissance de la nature des fossiles ne remonte pas au-delà de Bernard de Palissy au xvr^e siècle.

Qu'est-ce qui a pu suppléer pour Moïse à ce défaut total des moyens de percer le mystère qui couvrait les premiers âges du globe? Une illumination intérieure a pu seule déchirer à ses yeux ce voile impé-

(1) Voir dans *Revue d'Apologétique*, 1^{er} mars 1906. *La Bible et les documents Assyro-Babyloniens*, R. Louis, O. P.

nétrable. C'est l'INSPIRATION. Elle seule peut expliquer le premier chapitre de la Genèse.

Moïse a été en quelque sorte un voyant. Une illumination intérieure lui a montré les principaux aspects successifs de la Création, répartis en six tableaux comptant chacun pour un jour, dans l'intention évidente de donner une base divine à l'institution de la semaine. Aspects de la création, disons-nous, et non pas exposition scientifique complète et détaillée qui n'eût été comprise de personne pendant de longs siècles.

Et c'est ainsi que Moïse ne voit apparaître le soleil qu'au quatrième jour, alors que, depuis bien longtemps, mais invisible, il dispensait à la terre sa lumière et sa chaleur diffuses. Et c'est encore ainsi que les animaux primaires qui tous vivaient dans la profondeur des eaux, au sein des dépôts boueux où on trouve aujourd'hui leurs fossiles, sont restés cachés aux regards du voyant.

En somme, le grand poème de la Création a été exposé à Moïse, en quelque sorte comme s'offrent aujourd'hui aux amateurs de films cinématographiques les divers épisodes, condensés, allégés de leurs détails et parfois remaniés, des romans à la mode. Reproductions incomplètes, mais suffisamment exactes et parfaitement reconnaissables des ouvrages filmés.

Concluons que s'il n'y a pas entre le récit biblique et les découvertes de la science moderne le parallélisme exact et parfait jusqu'en ses détails que prétendent les concordistes, il y a cependant entre eux de telles concordances qu'elles constitueraient une énigme insoluble si l'on ne les explique pas par une intervention divine.

Et ainsi il ne reste à choisir à Boronali qu'entre le mystère et le miracle, choses qui lui répugnent également. S'il persiste néanmoins dans son ricanelement à propos des « erreurs énormes » de la Genèse, il faut qu'il se résigne à ne se chercher des imitateurs que dans le monde des ignorants.

VI. — Le témoignage des convertis

Après ce rapide voyage à travers les objections les plus couramment exploitées contre la Foi catholique dans les réunions laïques, il est facile de voir que leur grand élément de succès vient de l'ignorance presque égale des orateurs et des auditeurs dans les matières qu'ils traitent de préférence, religion, sciences et histoire.

De là naît chez les uns et chez les autres cette conviction profonde, indéracinable, mais radicalement fausse, que religion signifie absurdité, puérité et bêtise. Esprits simples à qui il faut l'évidence d'un théorème de géométrie élémentaire, ils ne soupçonnent pas la complexité du phénomène religieux, ni qu'il y ait dans le monde d'autres réalités que celles qui se mettent en équation.

L'existence même d'une foule de savants et d'écrivains de première valeur parmi les croyants ne les convainc pas. Ils rejettent a priori la valeur probante de leur témoignage. Savants ils le sont, oui, disent-ils, mais c'est quoique croyants, par une inconséquence irréfléchie qui s'explique par ce fait qu'ils se sont dispensés d'une critique sévère des motifs de leur foi.

Etrange fin de non recevoir quand il s'agit d'hommes qui, comme les théologiens et les philosophes, ont passé leur vie précisément à pénétrer le plus loin possible dans le secret des mystères de la nature et de la surnature et à vérifier la légitimité de l'adhésion raisonnée qu'ils leur donnent! Un Pascal, un Bossuet, un saint Thomas d'Aquin, n'auraient apporté à nos dogmes qu'une crédulité enfantine et indigne de leur génie!

Quant aux savants proprement dits, physiciens, naturalistes, mathématiciens, un Newton, un Pasteur, un Cauchy, comment admettre que tout en allant de découverte en découverte, sous la garantie d'un esprit de critique sévère des résultats, ils n'aient pas confronté les données de leur foi avec les conquêtes dont ils assuraient le patrimoine à l'humanité?

Pasteur disait: « Quand on a beaucoup étudié, on

revient à la foi du paysan breton, et, si j'avais étudié davantage encore, j'aurais la foi d'une paysanne bretonne. »

Et pour avoir pu écrire que la géologie n'a encore fait que « moderniser les preuves de l'existence de Dieu », n'a-t-il pas fallu que Ch. Barrois eût au préalable mûrement examiné ces preuves?

Mais soit, tous ces témoignages sont sans portée, parce que tous ces savants et ces génies avaient, comme l'on dit, leur siège fait et que, croyants de toujours, leur jugement a été prévenu en faveur de leur foi. Si déraisonnable que ce soit, faisons cette concession.

Mais les autres qui sont venus des bas-fonds de l'incrédulité, à travers tous les obstacles, malgré toutes les contradictions de l'ambiance et celles qu'ils rencontraient en eux-mêmes, les convertis, ceux-là non plus n'ont-ils pas connu et pesé toutes les objections qui prétendent démontrer que croire ce n'est que déraison et enfantillage?

Interrogeons quelques-uns de ces convertis dont, tout au moins, le témoignage quand il sera nettement formulé, sera irrécusable, et admirons tout en allant la variété des chemins qu'ils ont parcourus. Ils viennent de tous les coins de l'horizon intellectuel, d'une même zone de départ qui est l'incrédulité totale et parfois même l'hostilité violente, et tous, entraînés chacun sur sa voie personnelle, convergent en un même point qui est l'acte de foi formulé en pleine lumière.

BRUNETIÈRE est un philosophe. Il vient du positivisme. Il a cru que rien n'est connaissable que ce qui peut être saisi de quelque manière par les sens. Mais l'idée morale s'impose à lui. Qu'est-elle, d'où vient-elle, que veut-elle, que peut-elle? Le voici qui le demande à Comte, à Schopenhauer, à Kant, à Darwin. Le résultat de son étude est qu'une morale purement laïque n'est pas possible et qu'il y renonce après y avoir cru plus fermement que d'autres et

avoir remis trois fois le problème à l'étude, comme il savait le faire. Le « chemin de la croyance » sur lequel il est désormais engagé est bientôt jalonné des débris de ces systèmes pulvérisés, et il le conduit où? A Rome: « Si vous voulez savoir où j'en suis de mon évolution, disait-il en 1904, allez le demander à Rome. »

MOUREU est un savant chimiste. Il commence par être des adorateurs du Scientisme qui fut l'idole du siècle dernier et dont Renan et quelques autres prédisaient qu'il serait la seule religion de l'avenir. On a lui précédemment la confession émouvante où il explique comment la science l'a conduit à la Foi.

RETTÉ est un anarchiste. C'est le poète des tavernes et des bouges où l'on blasphème en ricanant et où l'on complotte contre la société en choquant les verres et en se livrant à d'autres distractions moins avouables. Il faut lire ses premières œuvres pour se faire une idée de la haine qui fermente en ce cœur ulcéré. Mais c'est un sincère, et il a des élans vers la beauté. A cause de cela, il souffre, et il cherche qui le guérira. L'anarchie l'exaspère, il demande en vain le salut au Kantisme, au panthéisme, au bouddhisme, au socialisme; l'évolution darwiniste le lui refuse aussi, la politique l'écœure, la littérature ne lui suffit pas. Et quand il a éprouvé la vanité de tous ces systèmes et la fragilité de toutes ces constructions dont l'incrédulité s'entoure comme d'un rempart, c'est que son évolution est achevée, il est venu « du diable à Dieu ».

François COPPÉE est un converti de la « bonne souffrance ». La douleur donne parfois une étrange acuité au regard intérieur. L'œil lavé par les larmes est plus clair. Les vapeurs de l'orgueil se dissipent, les passions calment leurs orages, l'âme se recueille et devient transparente à elle-même. Ce que Coppée constate, c'est le vide des ambitions et la pauvreté des jouissances humaines, incapables de satisfaire une âme un peu haute, et surtout l'énigme désespérante de notre destinée si elle n'a d'autre issue que dans le néant. Il retrouve la foi, il en est heureux, son bonheur rayonne autour de lui. Sully-Pr-

l'homme, qui le revoit chrétien, lui dit: « Mon cher ami, comme vous êtes heureux de croire ! » (1)

PSICHARI est le petit-fils de Renan ! Elevé en dehors de toute foi positive, c'est à dix-huit ans, un brillant élève de cette Pallas-Athénée, la déesse païenne que son grand-père invoquait sur l'Acropole, mais un élève qui verse dans le dreyfusisme et dans l'antimilitarisme. Cependant la pensée antique dont il est nourri est un principe d'ordre et d'harmonie. Il sent vivement le besoin d'une discipline. Il la cherche dans l'armée, et peu à peu, ses méditations dans le silence des déserts africains lui montrent la pleine réalisation de l'ordre et de l'équilibre dans la foi catholique reniée par son illustre aïeul. Il prend « le parti de ses pères contre son père » et s'étonne, pendant qu'il monte vers la lumière et qu'il achève son « voyage du Centurion » que l'on puisse se laisser arrêter par les objections que l'incrédulité jette sur les pas de ceux qu'un appel de la grâce a touchés (2).

Les grands coryphées de l'incrédulité ont de ces malheures posthumes. Renan est désavoué par son petit-fils ; Voltaire, le grand Voltaire, le fut par le fils de son esprit, la Harpe. De 1765 à 1784, la Harpe est le grand espoir du parti philosophique. Voltaire le traite en fils et le déclare son héritier intellectuel. Le maître mort, l'élève, devenu célèbre, mène avec entrain la bataille contre « l'Infâme ». La Révolution l'enthousiasme; le 3 décembre 1792, il paraît à son cours du Lycée coiffé du bonnet rouge. Mais l'intolérance jacobine le guette comme tous ceux qui dominent par les talents ou par les titres. Suspect, comme aristocrate de l'intelligence, il est jeté en prison sous la Terreur. Il réfléchit, il voit dans les événements qui se déroulent les terribles conséquences des doctrines antireligieuses que ses maîtres et lui ont enseignées. Les bois de la guillotine, il comprend que ce sont ses leçons malsaines qui les ont dressés. *L'Imitation de Jésus-Christ* lui tombe entre les mains. La Harpe se convertit. Comme elles

(1) Henri Morice. *La poésie de Sully-Prudhomme*, p. 215.

(2) A.-M. Goichon: *Ernest Psichari*.

lui paraissent misérables alors, toutes les objections que, pendant trente ans, il avait accumulées, en parfait fils de Voltaire, contre le dogme et contre la foi !

Pierre LAMOUROUX est, comme Psichari lui-même, de la magnifique phalange des jeunes universitaires qui, à la veille de la guerre, se reconnaissent Péguy comme maître et qui, comme lui, la tourmente venue, surent mourir héroïquement sur les champs de bataille. *C'est un instituteur*, et son témoignage sera d'autant plus précieux qu'il sort des milieux où se recrutent nos adversaires et qu'il partagea toutes leurs passions et leurs illusions. Instituteur à Paris, Lamoureux s'est jeté tête baissée dans le mouvement syndicaliste révolutionnaire. Esprit logique, il accepte tout du *credo* socialiste et cégétiste, jusqu'à l'union libre inclusivement et jusqu'aux folles théories antimilitaristes de l'Hervé du drapeau dans le fumier. Mais c'est un esprit loyal et sincère qui a pris au sérieux son rôle d'éducateur et qui ne le comprend qu'en moraliste. Or, la morale laïque qui prétend s'appuyer ou sur la raison, ou sur la sociologie, ou sur l'hygiène, ou sur l'intérêt, il en constate douloureusement l'inefficacité et l'impuissance. Le P. Bessières (1) a raconté l'incident qui décida Lamoureux à faire le premier pas dans la voie de la conversion, à la recherche d'une morale qui en soit une et qui autorise à dire à l'élève: « Ceci est défendu ». Et ce fut une mentalité à refaire de fond en comble, un redressement d'une foule de préjugés empruntés à son milieu, un examen minutieux des objections dont s'était nourrie son incrédulité militante, pour aboutir enfin, parti de l'anticléricalisme anarchisant, à la profession complète de la foi catholique.

Ils sont cent autres, de notre époque, que nous pourrions montrer arrivés au terme de la même ascension vers la foi, à travers toutes les difficultés que nos laïques posent comme des barrières infranchissables à la raison bien informée: des savants comme Laënnec, des philosophes comme Maritain

(1) *Ames nouvelles* p. 11.

et Rivière, des artistes comme Cocteau et Thorel, des universitaires comme Littré, Lotte et Péguy, des écrivains de première valeur comme Bourget, Huysmans, Jammes, Claudel, etc., etc..

Retenons seulement un dernier nom, celui d'un grand universitaire, LAVISSE. Lavissee est une autorité qu'invoquent encore parfois nos incrédules militants, parce qu'il leur a laissé une réponse philosophique à cette question : « Qu'est-ce qu'être laïque ? » C'est, naturellement, ne croire qu'en la raison et ne s'incliner devant aucun dogme. Tel fut, en effet, pendant longtemps Lavissee. Mais l'âge venant, les dogmes écartés revinrent et Lavissee ne les trouva pas si humiliants à sa raison. Et celui qui avait été le pontife du laïcisme, qui l'avait mis en formule, et qui, par conséquent, connaissait mieux qu'aucun autre la force de ses arguments, n'attendit pas qu'on s'inquiétât autour de lui du sort de son âme, pour appeler le curé de son village de Novion-en-Thiérache et pour se confesser humblement à lui, en lui disant : « Monsieur le Curé, nous ne pouvions pas nous contenter de la religion du XVIII^e siècle; vous voyez en moi l'homme de Paris qui a peut-être le plus relu l'*Imitation de Jésus-Christ*. »

L'on ne prétend pas certes, ici, que tous les convertis ne sont parvenus à la foi qu'après une étude approfondie des motifs de croire qui leur aurait prouvé la faiblesse des objections de l'incrédulité. Parfois cette enquête intellectuelle préalable a même été inexistante et n'a été imposée qu'après coup par la nécessité de faire l'accord entre les deux ordres de connaissances surnaturelles et naturelles.

CLAUDEL, par exemple, raconte qu'ayant retrouvé tout à coup la foi à Notre Dame, le 25 décembre 1886, toutes ses convictions philosophiques restaient entières et qu'il continuait sur le moment à considérer la religion catholique comme « le trésor d'anecdotes absurdes » qu'il l'avait crue jusque là. Et c'est un travail ultérieur de la pensée, appliquée à ces problèmes, qui lui permettra, après quatre ans, de venir à bout de la résistance de cet

édifice philosophique, dernière ressource de son incrédulité vaincue (1).

Mais, que ce soit antérieurement ou postérieurement à la conversion, une enquête intellectuelle intervient toujours et qui triomphe des difficultés que les préjugés, l'éducation première, les habitudes de pensée, la passion, l'ignorance, opposent à la Foi. Preuve irrécusable que ces difficultés ne sont pas insurmontables et que la raison de « ceux qui pensent » peut sans s'humilier s'incliner devant le dogme.



(1) Mainage, la *Psychologie de la conversion*, p. 67.

CHAPITRE IV

Morale chrétienne et morale laïque

I. — Notre morale est-elle intéressée ?

La campagne laïque ne se borne pas à des attaques contre le dogme. La morale traditionnelle ne trouve pas davantage grâce aux yeux de nos adversaires.

Non pas qu'on les voie exposer à leurs auditeurs ou à leurs lecteurs ces essais de morales sans Dieu, égotiste, évolutionniste ou sociologique qu'ont récemment inventées de hauts pédagogues, inquiets de savoir sur quelle base appuyer les notions qui doivent être dans la vie le viatique des enfants élevés dans leurs écoles (1). De Nietzsche, de Spencer, de Guyau, de Lévy-Brühl, ils ne choisissent pas. Ils n'en prennent que la haine commune contre l'Evangile et, pour le reste, quelques aphorismes d'un rationalisme périmé suffisent.

Que nous offre-t-on donc pour remplacer la morale révélée ? La morale de la Raison.

L'on nous dit : « Votre morale a fait son temps, c'est une morale intéressée. Vous voulez que l'on fasse le bien par espoir d'une récompense et que l'on évite le mal par crainte d'un châtiment. Ces sentiments manquent de noblesse. Nous disons, nous : « Fais le bien parce que c'est le bien, fuis » le mal parce que c'est le mal, indépendamment » de toute idée de récompense et de châtiment, » uniquement parce que ta raison te l'ordonne... »

C'est, sous une forme ou sous une autre, la formule de la morale nouvelle, de la morale de la

(1) Voir, sur ce sujet, Léon Désers. *Les morales d'aujourd'hui et la morale chrétienne*. (Ploussielgue).

raison sans Dieu et sans sanctions. Elle se pose en remplaçante et, donc, elle condamne la morale traditionnelle. Celle-ci, dit-on, ne s'appuie que sur des motifs intéressés, l'espoir du paradis, la crainte. Il y a de cela, certes, mais est-ce vraiment tout ce que l'on a vu dans la morale évangélique ? Sont-ce bien là les deux seuls sentiments qui ont inspiré dans le passé et inspirent aujourd'hui les âmes chrétiennes ? Vraiment, les Saints, ces plus hauts exemplaires d'humanité, n'ont vu ici-bas qu'un enfer à fuir et un paradis à gagner ? Et l'amour de Dieu, c'est-à-dire l'amour du Bien parfait, de la Vérité totale ; et l'amour du prochain qui en est une conséquence et même une condition, ils n'ont joué aucun rôle dans leur existence ?

Quand Notre Seigneur veut faire de Pierre le chef de son Eglise, celui qui sera le maître de la doctrine et de l'action, s'assure-t-il d'abord s'il craint l'enfer et s'il aspire aux joies du paradis ? Trois fois, il lui pose la même question, et c'est celle-ci : « Pierre, m'aimes-tu ? » Et c'est quand Pierre a mis toute son âme dans sa triple réponse qu'il lui est dit : « Sois le chef de mon troupeau. »

Et c'est cet amour de Dieu qui a fait les apôtres, les martyrs et les saints. Va-t-on essayer de nous expliquer un Paul de Tarse, un François d'Assise, un Thomas d'Aquin, un François Xavier, une Thérèse d'Avila, une Marguerite-Marie, un Vincent de Paul, et toutes les autres gloires de l'Eglise universelle, par la seule crainte servile d'un châtiment et le désir vulgaire d'une récompense ? (1)

Quelle méconnaissance de la morale évangélique vivante dans l'Histoire, serait celle-là ! Et si, en effet, il y a à la base de cette morale l'avertissement formel que Dieu, suprême législateur, se réserve de punir les infractions aux lois qu'il a portées et de récompenser la fidélité à ces mêmes lois, perspectives dont ont besoin les âmes communes, et même bien souvent les âmes les plus

(1) « O mon Jésus, disait Ste Thérèse de Lisieux, vous savez bien que ce n'est pas pour la récompense que je vous sers, mais uniquement parce que je vous aime. »

hautes, tout l'Evangile ne s'adresse-t-il pas à ce qu'il y a de plus noble, de plus pur et de plus généreux dans le cœur des hommes ?

Le bien pour le bien ? Comme cette formule est froide, et inopérante, et vide ! Mais allumez dans le cœur de l'homme la flamme de l'amour de Dieu, mais d'un Dieu qui s'est fait Homme et qui a été semblable à nous, et quel foyer d'action et de chaleur va devenir ce pauvre cœur glacé et impuissant !

Voilà la vraie morale évangélique ; et non point seulement celle qui s'enseigne à une élite, mais celle qui s'enseigne aux petits enfants du catéchisme et qui guide leurs premiers pas vers l'Eucharistie, le Sacrement de l'Amour qui est le centre de toute vie vraiment chrétienne et catholique.

II. — La morale sans sanction et ses conséquences

La morale du devoir uniquement pour lui-même peut séduire des spéculatifs comme elle avait séduit les stoïciens, mais que vaut-elle pour la conduite d'un peuple ? Ceux qui nous la proposent, vont-ils aussi, pour être logiques dans le rejet de toute sanction en morale, entreprendre une campagne pour l'abrogation de toutes nos lois pénales ? Que font, à la suite des articles de lois, ces autres articles qui édictent des peines contre ceux qui les transgressent ? N'est-il pas suffisant que la loi soit connue et admise comme juste par la raison ? Ce devrait être bien assez d'avoir proclamé la propriété inviolable. Pourquoi donc tous ces gendarmes, tous ces juges, toutes ces prisons ? Espère-t-on vraiment qu'avec la diffusion de la nouvelle morale tout cet appareil de police et de justice, destiné à appuyer les lois les plus sages et les plus raisonnables, deviendront inutiles et qu'un jour viendra où la France, acquise à la morale laïque, n'aura plus aucun besoin de Code pénal ?

Nos instituteurs parlent beaucoup, dans leurs réunions publiques, de la supériorité de cette morale de la raison sans Dieu et sans sanction. C'est

bien sans doute un peu parce qu'eux-mêmes ne redoutent plus leurs supérieurs hiérarchiques, impuissants ou complices, et qu'ils s'entendent assez à exiger tout ce qu'ils croient dû à leur mérite. Mais ont-ils supprimé dans leurs classes le régime des punitions et des récompenses ? Leur suffit-il toujours de dire à leurs élèves qu'il est *raisonnable* d'être attentifs aux leçons du maître et de faire effort pour s'instruire, pour que leur classe en soit transformée ?

Qu'ils essaient donc, qu'ils généralisent cette méthode et qu'ils nous en apportent les résultats. Si ces résultats consacrent l'efficacité de la nouvelle morale, tous les espoirs sont permis, et pas plus que de badine, de retenue et de prix pour l'école, il ne sera bientôt plus besoin de police, de gendarmes, de juges, de lois à peine, pour les générations sorties de ces merveilleuses officines de citoyens qui seront raisonnables et vertueux sans espoir de primes et d'honneurs d'aucune sorte et sans crainte d'amende et de prison !

Ils oublient que la Raison qu'ils invoquent et qu'ils mettent à la place de Dieu législateur n'est qu'une simple abstraction. En réalité, il n'y a pas *la Raison*, il y a autant de *raisons* que d'*individus* ; il y a même *plusieurs raisons* successives pour le même individu, clairvoyante quand il sait, aveugle quand il ignore, droite s'il se possède, titubante s'il est sous l'influence de la boisson ou de la colère, égoïste quand l'intérêt domine, généreuse s'il parvient à s'oublier, etc...

C'est la raison seule qui dicte le devoir ? Donc autant de façons de le concevoir qu'il y aura d'individus à l'envisager, et mieux que cela, le devoir se présentera au même homme sous des aspects successifs qui tous correspondront à un état de sa raison. Autant donc de morales que d'individus, autant même de morales que d'états d'âme différents du même homme.

Cette prétendue morale ne peut avoir qu'un nom, c'est l'anarchie, c'est le triomphe de l'intérêt le plus immédiat, car c'est celui qui frappera toujours

la raison du plus grand nombre des hommes, celui qui souvent surprendra et égarera la raison des meilleurs.

La raison guide unique de l'humanité? Imaginez un train en marche. On dirait une machine vivante dont le cerveau, la raison serait le mécanicien. Il connaît sa locomotive, il la commande, la modère, la précipite, l'arrête; il connaît la voie et tous les signaux qui la bordent. Et il a pourtant des moments d'inattention, des illusions qui provoquent des accidents. Que serait-ce s'il n'y avait pas les rails? Mais ces rails sont fixes, posés d'avance d'après un tracé que le mécanicien n'a ni à refaire ni à discuter, et c'est eux qui assurent la sécurité du convoi.

Prenez un navire, il a son pilote qui y commande la manœuvre et qui le conduit: c'est sa raison. Ce pilote connaît son navire et les parages qu'il fréquente. Encore y a-t-il les brumes qui voilent les côtes et, en pleine mer, les nuages qui obscurcissent le ciel et ne permettent pas l'orientation. Mais il y a aussi la boussole qui, elle, malgré ses oscillations, reste fixée sur le nord et permet toujours de reconnaître la route.

En morale, il en est de même. Il y a, outre la raison, la morale révélée qui lui est supérieure, s'impose à elle et la guide. Elle tient lieu de rails et de boussole, et l'expression est juste quand on dit d'un homme qui se trompe qu'il déraile et qu'il perd la boussole.

La morale sans Dieu qui ne veut que de la raison comme guide ne peut qu'exposer l'homme aux pires catastrophes. Elle dit: « Fais le bien parce que c'est le bien, hais le mal parce que c'est le mal. » Mais pour une fois que les hommes sont d'accord sur ce qui est le bien et ce qui est le mal, combien de fois ce qui est le bien pour l'un prend-il pour d'autres les apparences du mal?

Anarchie des intelligences et des volontés, telle est la conséquence logique de la morale sans Dieu, c'est-à-dire que c'est la ruine de toute morale.

III — Un Docteur de la morale laïque

L'un des maîtres les plus écoutés de la morale laïque, c'est M. Bayet, grand professeur de l'Université, inventeur lui-même de la morale dite scientifique.

Il jouit d'un grand crédit auprès des maîtres de l'enseignement primaire public. Rien moins que tendre pour la morale catholique, il s'est fait une spécialité de dénoncer les prétendues « monstruosité morales » qu'il a cru découvrir dans la théologie de Clermont et dans les ouvrages mêmes de Saint Alphonse de Liguori. Tous nos petits anticléricals ont bavé d'aise devant les extraits scandaleux qu'il en a donnés et que Boronali portait triomphant devant des auditoires tout à coup secoués d'une crise de vertu.

Or, provoqué par M. Bayet lui-même, le *Progrès du Finistère* (1) a démontré que ces extraits ne devenaient, en effet, scandaleux que parce que M. Bayet se permettait ou bien de modifier le contexte comme on change subrepticement les données d'un problème, ou bien de jouer grossièrement des pires équivoques, ou bien d'ajouter au texte, ou, pis encore, d'en supprimer des mots décisifs et jusqu'à des propositions essentielles au sens!

Ainsi saisi en flagrant délit de faux et usage de faux, qu'a répondu M. Bayet? Rien. Il s'est effondré dans le ridicule et dans l'odieux, y entraînant avec lui l'instituteur colporteur de ses calomnies.

Mais M. Bayet, avons-nous dit, est aussi chef d'école, il a sa morale laïque, dite scientifique. C'est son chef-d'œuvre!

Un jour, on lui a cité quelques extraits de sa doctrine d'où il semblait résulter 1° que sa morale manque de base et est donc inexistante; 2° qu'il n'y a d'actions vertueuses que celles qui sont utiles et rendent l'homme heureux; 3° que l'homme n'est pas responsable de ses actes et que donc il n'y a pas à lui en demander compte! Singulière morale, on l'avouera.

(1) Voir Progrès 29 janvier, 9 et 16 avril 1927.

Mais M. Bayet s'est récréé qu'on en usait avec lui de la même manière que lui-même avec la Théologie de Clermont et Saint Alphonse ! Plaisant, en vérité, ce moraliste qui ne veut pas que l'on fasse à lui-même ce qu'il fait aux autres ! Laissons donc le procédé, et demandons à M. Bayet lui-même de nous exposer sa morale, comme il se donna la peine de le faire un jour, précisément à l'usage des bonnes gens de Bretagne, qu'il se mêla d'évangéliser il fut un temps.

M. Bayet n'a pas toujours eu, en effet, que des adversaires de la taille des théologiens clermontois et de S. Alphonse. Il a daigné, il y a quelques années, s'intéresser aux sermons d'un de nos modestes recteurs bretons, M. Balanant, recteur de Saint-Marc. Il faisait alors campagne avec l'abbé détroqué Charbonnel et lui fournissait de la bonne copie anticléricale pour son journal-revue *La Raison*. Or, Charbonnel ayant trouvé les *Taolennou ar Mission* de M. Balanant, chargea d'abord M. Bayet de lui faire une préface pour la présentation de ce petit ouvrage, et ensuite de rédiger en réplique une sorte de *Taolennou* laïques où seraient exposées avec texte et images les beautés de la morale nouvelle.

De la préface, peu de chose à dire. On y lit cependant ce passage, à propos du vir^e tableau de M. Balanant : « Quoi de plus adroit que ce tableau du mourant environné de diabolins qui s'accrochent aux courtines et sautillent sur les couvertures ? Quel mal avait-il fait, le malheureux, quel crime commis ? Peu de chose, semble-t-il. Il y a sur ses draps des dés, sur sa table des cartes, une bouteille, un verre. *Tout cela ne paraît pas bien grave.* »

C'est bien de la morale facile, si dés, cartes et bouteille signifient débauche et intempérance avec leur conséquence ordinaire, le crime !

Mais passons et arrivons aux *Taolennou*, en 12 tableaux comme ceux de M. Balanant : dessinateur A. Granjouan, prédicateur-tableauteur Albert Bayet.

**

La couverture est des plus aimables. La Morale, le front ceint de roses, une superbe rose à la main, s'avance parmi les roses, sous un grand rosier où, parmi les corolles ouvertes, se lit le titre de la brochure : *Les vertus laïques*. C'est une belle entrée de cinéma.

Entrons dans ce temple et assistons à ce prêche pieux. M. Bayet est en chaire. Il s'adresse au « pauvre petit paysan breton » qu'ont épouventé les images de M. Balanant. Ecoute, lui dit-il, « on t'a enseigné la peur, je t'enseignerai *la vie et la joie* ! » Il faut savoir, en effet, que, d'après M. Bayet, les vertus laïques ne sont pas autre chose que des recettes infaillibles pour être « vraiment heureux. »

Première vertu, c'est-à-dire première recette : dans un encadrement de roses, un paysan conduit une charrue. Légende : « Travaille avec joie ». Cette vertu-là n'est pas spécifiquement laïque et n'est pas très nouvelle. On la pratiquait déjà au Moyen-Age, et je crois que le savetier du bon La Fontaine la connaissait aussi.

Deuxième tableau : Toujours dans un encadrement de roses, des ouvriers vocifèrent contre un patron. Légende : « *Révolte-toi contre toute injustice* ». Le commentaire du tableauteur a ici un argument délicieux pour exciter le pauvre à s'emparer des biens du riche : « Si vraiment les riches sont voués d'avance (par la morale chrétienne) aux feux de l'enfer, *quel service plus grand pourrais-tu leur rendre que de leur ôter par la force un peu de leur fardeau inique ?* »

Vous dites que c'est monstrueux, tout comme M. Bayet disait de S. Alphonse ? Mais le saint homme ne vous a-t-il pas prévenu que le bonheur véritable est de faire du bien aux autres ? Pauvre paysan breton, fais donc du bien à ce riche en l'empêchant d'aller en enfer à cause de ses richesses. Prends de force : cela ne te fera pas de mal à toi non plus. C'est, on le voit, le vol par altruisme et par vertu !

3^e tableau : Deux employées de magasin s'en-

tr'aident. Légende : « Aidons-nous les uns les autres ». Commentaire : nouvelle variation sur le bonheur que l'on goûte à aider au bonheur des autres. Très bien. Mais on a vu, au tableau précédent, qu'on peut aider au bonheur des autres en les dépouillant par la force !

4^e tableau : Un homme en toilette de jardinier arrose un riche parterre de fleurs. A quelle vertu laïque cela peut-il bien correspondre ? La légende dit : « Cultive ton jardin, émerveille tes sens ». Mais le tableauteur ne dit pas que cela fera aussi pousser le blé et les pommes de terre. « Regarde, dit emphatiquement M. Bayet au pauvre paysan breton, et comprends la nature et la vie des choses. Le temple de tes nouveaux dieux offre aux élans de ta rêverie des voûtes qui sont sans limites, tout l'espace infini des mondes ! » Si le pauvre paysan breton ne s'enthousiasme pas de cette morale-là, c'est que le temple de son « ancien Dieu » a tué chez lui toute poésie !

5^e tableau : Un adepte de la nouvelle morale rêve aux étoiles devant la voie lactée. « N'attends pas un au-delà », lui dit la légende. Ici les explications du tableauteur seraient à citer en leur entier. C'est une confirmation précieuse de cette constatation que nous avons faite précédemment : il n'y a pas de morale laïque. Citons : « Pourquoi essaierions-nous de substituer au Paradis chrétien *un idéal précis dont la poursuite serait obligatoire à tous ?* Pourquoi même voudrions-nous développer *cette idée de devoir qui, en rendant la vertu contrainte, la rendrait disgracieuse et fertile* (sic) ? *Imagine toi-même ton idéal... Et quand tu te feras toi-même ta morale, ne la fais pas répugnante, austère ou rébarbative. Son nom seul est fâcheux.* Elle-même ne doit pas être la régente chagrine *qui nous montre le chemin à suivre*, mais la compagne facile qui s'y engage avec nous. » Autrement dit : « Fais ce que veux », comme on lisait à l'entrée de l'abbaye de Thélème, imaginée par Rabelais. Les moines ne manqueront pas pour cette abbaye-là, si M. Bayet s'en fait le prieur !

6^e tableau : Un riche propriétaire passe entre les parterres fleuris de son jardin et caresse les fleurs d'un rosier. Cela veut dire, d'après la légende, qu'il faut vivre « dans la minute présente », et le commentaire, très court, complète admirablement la page précédente : « *Vis, c'est toute la morale.* » Ce n'est pas trop difficile, et il y a bien de la vertu autour de nous, sans compter les bêtes, qui sont incontestablement des modèles en la matière.

7^e tableau : Voici bien la plus belle des vertus laïques. Le tableau est de ceux qu'on cache aux regards ingénus. On le voit assez souvent au cinéma. Il est parlant. Aussi le tableauteur n'a-t-il qu'un seul mot pour en faire valoir toute la vertu éducative : « Vois cet homme et cette femme ! Ils s'aiment ! » Mais comment finira l'idylle ? Combien de fois par le revolver ? Ici, elle finit en beauté : « Vois cette mère qui allaite son enfant ». (Tableau 8). Même discrétion pour le 9^e. « Vois ces amis qui causent joyeux », et pour le 10^e : « Vois cet homme qui marche à l'avenir, dans la liberté, les yeux fixés sur l'horizon ! » Ce sont de petites vertus qui n'ont pas d'histoire. Passons.

11^e tableau : Deux ouvriers se rencontrent, au-dessus d'une légende qui dit : « Sois conscient et juste ». Excellent conseil. Le commentaire constate que, malgré le bonheur véritable, inséparable des vertus laïques, « la société d'aujourd'hui a ses damnés. Elle a les travailleurs asservis ». Que faire donc pour les libérer ? Eveiller en eux « la conscience et la justice » ! C'est vague et c'est peu. Le conseil du 2^e tableau au pauvre paysan breton était plus précis et plus efficace !

Enfin, voici le 12^e tableau. Un assassin est poussé devant les juges par les efforts combinés de la Faim, de la Maladie, de l'Alcool, de l'Hérédité, de la Misère et de la Société. Légende : « Aux malheureux coupables, sois deux fois juste ». Et le tableauteur de commenter : « *Tu refuseras de distinguer les méchants et les bons... Tu ne reprocheras pas à d'autres des crimes dont ils souffrent plus que toi.* Il y en a qui sont heureux et d'autres malheureux : à ceux-là

tu seras juste: à ceux-ci tu seras deux fois juste. »

Le criminel donc, voilà l'homme pour qui il faut être secourable, bon, deux fois juste! De mauvais juges les envoient en prison, quelquefois à Cayenne, quelquefois à la guillotine. Quelle monstruosité morale digne de S. Alphonse! Envoyez-les en villégiature, faites-leur des rentes, décidez-les! Si vous saviez comme ils souffrent d'être méchants, voleurs, assassins, plus même que leurs victimes, n'en doutez pas, car à celles-ci leur vertu est « profitable »! C'est dit en propres termes dans le commentaire. Car, ne l'oublions pas : vertu égale bonheur : vice égale souffrance. Et c'est en somme un nouvel aspect de l'iniquité sociale qu'il y ait, comme il y a des riches et des pauvres, des bons et des méchants, les uns heureux parce que bons, les autres malheureux parce que méchants!

Notre code pénal est à refaire et tout notre appareil judiciaire est à refondre. Dans le nouveau régime, selon la morale de M. Bayet, la place du criminel ne sera plus au banc des accusés: il occupera le siège du ministère public pour demander à la Société réparation de ses malheurs et de ses souffrances!

On aura remarqué que parmi les responsables du crime de l'assassin du tableau 12 ne figure par l'immoralité. Il est cependant trop évident que les 9/10^e des assassinats, des suicides, des vols qui sont commis chaque jour sont des crimes passionnels qui ont pour origine le vice. Un personnage inévitable de ces drames, c'est l'amie, la maîtresse, l'épouse infidèle ou trahie. Cependant rappelez-vous le tableau 7: c'est là où le drame commence parmi les roses, au-dessus d'une légende où M. Bayet a mis toute sa capacité de sentiment: « La tendresse amoureuse est belle ». Que faire donc de nos deux artistes quand la Justice est amenée à s'occuper de l'épanouissement de leur œuvre de beauté? Ma foi, il semble que M. Bayet soit souvent juré, car les acquittements tendent à devenir la règle. Mais c'est bien encore trop que la justice ait été saisie: c'est chose à faire

juger par un jury d'artistes et non par des robins qui ne se connaissent pas en beauté!

**

Telle est, exposée par lui-même « au pauvre paysan breton » la belle morale de M. Bayet. Est-ce aussi celle que nos maîtres laïques enseignent aux petits enfants de leurs écoles? Question redoutable. Si c'est oui, certes, l'armée des fidèles de M. Bayet va se renforcer rapidement de nombreux bataillons. Mais ce n'est pas pour l'Eglise et pour sa morale que je craindrais le plus. C'est pour la Société. Quand elle n'aura pour la soutenir que les « vertus laïques » chères à M. Bayet, quand l'idée de devoir, quand le nom même de la morale auront été expulsés du monde en même temps que les notions de responsabilité et de liberté, on se demande quelles relations sociales pourront encore subsister entre les hommes.

On voit déjà, à la lecture des journaux et des statistiques de la criminalité, à quoi tendent, avec les progrès trop certains de la morale laïque, ces relations. Taine avait prévu que l'abandon du Décalogue nous ramènerait « le gorille lubrique et féroce » des premiers âges de l'humanité. Le gorille foisonne désormais avec un caractère de plus: il est aussi scientifique. Il progressera encore à l'école de M. Bayet; il écrira ses mémoires, il rêvera aux étoiles, il aura des goûts d'artiste et des manières de « gentleman ». Ses moyens d'entrer en rapport avec autrui se perfectionneront du même pas: il a déjà les fausses-clés, les pincettes-monseigneur, le chalumeau perceur de coffres-forts, les gants, les masques, le rasoir, etc... Que sera-ce dans un avenir prochain?

Ce n'est pas la morale chrétienne que la morale laïque tuera, si elle triomphe. C'est la morale tout court. M. Bayet peut dès maintenant commander à son dessinateur un treizième tableau: le Barbare vainqueur saccageant ses parterres de roses, avec cette légende: « Le Paradis enfin réalisé »,

IV. — Deux aveux bien laïques

Sommes-nous seuls à le penser et à le dire? On nous accuse parfois avec indignation, dans les réunions laïques, de prétendre que la morale sans Dieu est une école d'immoralité. Qu'on nous permette de rendre à chacun son bien et de transcrire ici quelques lignes d'un discours que prononçait à la Chambre des Députés, le 20 Janvier 1910, un socialiste de bonne marque, M. Maurice Allard :

« *En tuant Dieu, disait-il avec une rude franchise, il est incontestable que vous avez fait disparaître toute morale une et nécessaire: avouez-le franchement. Dites donc avec moi franchement et enseignez dans votre école qu'il n'y a plus de morale, qu'il n'y a que des rapports entre les hommes et un modus vivendi qui s'établit entre ces hommes... Appelez cela comme vous voudrez; cherchez un nom quelconque pour le donner à ce modus vivendi mais ne dites plus qu'il y a une morale. En tuant Dieu, vous avez tué la morale.* »

Et après avoir montré l'insuffisance des notions données à l'école, l'orateur se demandait ce qu'allait devenir l'enfance pourvue d'un bagage aussi inconsistent pour entrer dans la rude vie de l'atelier et de l'usine :

« *Que se passe-t-il dans sa petite cervelle? Ah! s'il était un homme fait, s'il pouvait réfléchir, il viendrait au Socialisme! (1). Mais à présent, avec sa petite cervelle, qui ne peut encore ni réfléchir ni résister, cet enfant, vous en faites l'apache! Et vous cherchez aujourd'hui les causes de la criminalité! Vous en faites l'apache...* » (2)

Vraiment, nous n'avons jamais rien dit de si fort. Mais nous avons dit et nous le répétons parce que c'est l'exacte vérité, que la moralité d'un peuple et,

(1) Il n'y va que beaucoup trop.

(2) La fameuse gravure du *Pélerin* dont on s'indigne tant dans les réunions laïques n'a fait, en somme, que traduire en image le discours du socialiste Allard. Elle est néanmoins d'une généralisation inadmissible et qui a froissé avec raison.

partant la paix publique n'ont rien à attendre d'une doctrine de négation et de mort qui s'affirme de jour en jour plus démoralisante pour l'individu et plus désorganisatrice pour la société, et c'est pour cela que nous condamnons et que nous combattons cette doctrine.

Que voulez-vous? Ils sont nombreux ceux qui ne croient pas qu'il suffise d'apprendre aux enfants quelques rudiments de grammaire et d'histoire, et même d'autre chose encore. Ils savent que la grammaire et l'histoire s'oublie et qu'il y en a néanmoins que cette infidélité de la mémoire n'empêche pas de faire assez honnêtement leur chemin dans le commerce, dans l'armée et même dans la politique.

Ils trouvent que le catéchisme a aussi son importance, et que telle leçon du petit livre a bien autant de valeur éducative que la syntaxe des adverbes ou la chronologie des Valois. En lisant leur journal tous les matins, ils constatent que, malgré la diffusion de l'instruction, bien des crimes, bien des vols, bien des ignominies se commettent en vingt-quatre heures. A qui n'est-il pas arrivé de faire cette constatation? Or, est-ce pour avoir mal appliqué la règle des participes ou pour avoir méprisé le catéchisme? (1)

La grammaire, l'histoire, l'arithmétique, la morale altruiste ou solidariste, pauvres défenses pour armer une conscience contre les assauts qui l'attendent. Nos laïques affirment néanmoins qu'elles l'emportent sur le Catéchisme « comme règle de vie ». C'est exagéré, et l'on peut penser, sans leur faire tort, qu'ils n'en croient rien, eux les premiers.

Et c'est l'un d'eux, qui, désabusé par le spectacle de l'immoralité grandissante, particulièrement dans les jeunes générations, écrivait tout récemment dans le *Peuple* à propos des « moins de trente ans » :

« Des démoralisés? Ah! certes. Sans vertu fondamentale, sans flamme, méprisants de tous les vieux gestes humains qui font que la vie est suppor-

(1) Si j'avais cru en Dieu, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait (Ravachol).

table: la famille, l'amour, l'art, la vie. Mains crochues et bouche dégoûtée, cœurs lâches. Volontés gélatineuses, hors dans la conquête du « pèze ». Cerveaux d'impuissants orgueilleux. Fronts tristes où ne s'inscrit nulle vivacité vitale. Des morts vivants. La France de demain !

« Serait-ce eux qui pourraient maintenir, à bout de baïonnettes, un traité de Versailles rigide ? Serait-ce leurs enfants ? Ils n'en ont point, ils n'en veulent pas, ni d'épouse. Ils veulent un compte en banque, c'est tout. Pardon : des lunettes d'écailles aussi, une cravate voyante, des chaussettes de soie et que leur veston soit cinté.

« Après cela, le déluge.

« Ah ! si vous comptez sur eux pour quoi que ce soit ! »

V. — La confirmation des faits

On nous dit, il est vrai, et c'est un argument de tréteau qui produit toujours son petit effet: tel condamné de cour d'assises a fait ses études dans un établissement libre, il appartient même à un corps religieux: c'est donc que votre morale ne vaut pas mieux que la nôtre !

Pour ce qui est de la logique de l'argument, il semblerait inutile d'en souligner l'absurdité. Montrons-la pourtant par un apologue dont on fera aisément l'application.

M. X., marchand de bicyclettes, avait vendu à un coureur une machine de très bonne marque, munie de tous ses accessoires et fonctionnant à la perfection. Quelque temps après, le coureur, engagé sur une pente rapide, à une vitesse de plus en plus accélérée, heurte un obstacle, tombe et se blesse gravement. On constata que le frein, dont il ne faisait plus usage depuis longtemps, était faussé et n'avait pas fonctionné au moment où il eût pu éviter la catastrophe.

Qui est responsable de l'accident ? Dira-t-on que c'est le marchand de bicyclettes ?

L'éducation religieuse, c'est le frein appliqué à

la machine humaine pour en discipliner les passions. Ce frein usé, faussé ou ôté, c'est une assurance de moins contre les accidents moraux, et de cela l'intéressé essentiellement est responsable.

Tant mieux, si à défaut de ce frein, il y a autre chose. Mais s'il n'y en a pas, ou s'il est manifestement impuissant, et si la culbute est au bout du fossé, n'aurons-nous pas le droit de dire que la responsabilité de la victime se double d'une seconde : celle du laïcisateur qui a fait répudier le frein et qui ne l'a remplacé par aucun autre ?

L'homme est toujours faillible, quelque éducation qu'il ait reçue, à quelque corps qu'il appartienne. Il a partout les mêmes passions et il peut, s'il ne s'en garde avec précaution, être entraîné par elles aux pires désordres.

Encore cependant, si le coupable se reconnaît en contradiction avec les lois de la morale et s'efforce de remettre en conformité la pratique et la théorie de ses mœurs, ce vouloir de redressement n'est-il pas encore un hommage à l'efficacité de cette morale, comme la réaction du ressort comprimé témoigne de l'élasticité et de la résistance du métal dont il est formé ?

Et puis, la question ne peut vraiment pas se résoudre à coups d'exceptions, quand il s'agit de savoir si, pour brider les passions, la morale laïque en vogue aujourd'hui se montrera plus efficace que la vieille morale traditionnelle de l'Évangile.

Ce problème est bien trop général pour cela.

Mais il y a les statistiques des tribunaux. Que disent-elles ? Que constatent-elles depuis que la propagande matérialiste faite par le roman, par le théâtre, par le cinéma, et par une certaine Presse dite « laïque », a pénétré les masses et obscurci jusque dans les meilleurs milieux la notion du devoir ? (1)

(1) Le rapport sur le fonctionnement de la Préfecture de police pendant l'année 1926, présenté au Conseil municipal de Paris, constate l'accroissement du nombre des affaires criminelles: 502 en 1922; 738 en 1923; 997 en 1924; 1.165 en 1925; 1.645 en 1926.

Par rapport à 1922, le nombre des cambriolages importants a doublé; les vols d'automobiles sont neuf fois plus nombreux.

Il y a les statistiques démographiques de la natalité et du divorce. Constatent-elles une tendance à la moralisation comme conséquence des nouvelles doctrines laïques enseignées du haut de nos tribunes populaires et passées dans nos lois? (1).

Et si toutes ces statistiques dénoncent un recul de notre moralité, une recrudescence de la criminalité surtout parmi la jeunesse qu'en devons-nous conclure quant à l'efficacité de la morale laïque? (2)

Et si nous disons que l'école publique est la grande responsable parce qu'elle instruit les 4/5 de notre jeunesse dans les doctrines de la nouvelle morale, en dehors de tout devoir envers Dieu, en dehors de tout respect pour ses lois et de toute crainte de ses sanctions, qu'y a-t-il là que l'expression d'une thèse qu'établit, avec une angoissante évidence, l'expérience générale? (3)

(1) En 1925, les excédents de naissances sur les décès pour 10.000 habitants sont: en Hollande 145, en Italie 100, en Espagne 96, en Norvège 91, en Allemagne 86, en Belgique 67, en Angleterre 61... en France 15.

(2) Le journal le *Matin* donnait le 20 janvier 1926, cette statistique: « Le nombre des enfants de 13 à 18 ans, traduits en justice a été, à Paris, de 1.140 en 1922; de 1.544 en 1923; de 1.804 en 1924; de 1.935 en 1925.

Les feuilles d'information sont pleines, chaque matin, de récits de vols, d'assassinats, d'infanticides, de suicides, qui souvent ont pour auteurs des adolescents cyniques et qui toujours ont leur origine dans l'immoralité.

(3) Dans l'*Ecole émancipée*, organe des institutrices et institutrices communistes, se publient des articles dits de « morale prolétarienne.

Ils réclament « pour la jeune fille le droit à l'amour, le droit à la maternité... Nous voulons que la maternité illégale soit respectée au même titre que la maternité légale ». (*Ecole émancipée*, 21 juin 1925.) Pour encourager la maternité hors mariage, les « groupes féministes de l'enseignement laïque » ont créé une Caisse de solidarité pour « soutenir les mères hors mariage et leur apporter leur appui le plus complet ». (*Ibid.*, 4 octobre 1925.)

La même revue recommande le malthusianisme. Dans le numéro du 12 avril 1926, une institutrice, Mlle Marcelle Richard, en décrit les beautés en Angleterre et ne voit que de vulgaires « bourgeois » — ce qui est la suprême insulte et un qualificatif du dernier mépris — dans les partisans des familles nombreuses.

VI. — La Religion « opium du peuple »?

Socialistes et communistes — et nos instituteurs le sont pour la plupart — ont contre la morale évangélique un autre grief. Ils l'accusent d'être complice des classes possédantes et des « exploiters du prolétariat ».

Comment donc complice? Parce qu'elle conseille la force d'âme devant les maux inévitables de la vie? Voici bien le lieu commun inlassablement repris et développé par les Communistes et les Socialistes: l'Evangile c'est une école de faiblesse et de lâcheté; l'Eglise c'est une endormeuse: au lieu de dresser les croyants devant l'injustice, elle les courbe devant elle en les leurrant de l'espoir d'un paradis lointain et en ne leur offrant qu'un vague droit à l'aumône du riche; en un mot, comme l'a dit Lénine, la Religion c'est l'opium du peuple.

L'accusation ne serait vraie que si nous ne trouvions dans le Christianisme qu'un code de la résignation et un aveu d'impuissance devant les injustices de la force et de la fortune. Mais il n'en est rien, et la vérité est toute contraire.

Se résigner, qu'est-ce que c'est? C'est se courber sans résistance et sans espoir devant l'obstacle, c'est, en effet, une attitude d'impuissance et de faiblesse.

Le Christianisme conseille-t-il cette attitude? Son fondateur, le Christ, fut-il un résigné? Se taisait-il et se courbait-il devant les Pharisiens exacteurs et tyranniques qui dévoraient le bien des veuves et chargeaient le peuple du fardeau de leurs prescriptions rituelles mesquines et intolérables? Ne dénonçait-il pas leur hypocrisie, leur égoïsme, leur rapacité? N'a-t-il pas pris le fouet contre les profanateurs du Temple? Ne bravait-il pas les murmures de ses ennemis et, jusqu'au jour où il lui a plu de se livrer, ne déjouait-il pas leurs complots?

Mais il a dit: « Si l'on vous frappe sur une joue, tendez encore l'autre ». Conseil de faiblesse? Qu'on essaie de le pratiquer, et l'on verra s'il n'y faut pas une force d'âme peu commune et un véritable héroïsme. Au surplus, le mot, comme plusieurs autres

de l'Evangile, n'est que pour mettre en un relief saisissant, en cristal à faces voyantes et à arêtes vives, en pointe de flèche, si j'ose dire, l'esprit du Christianisme qui est de pleine possession de soi-même dans l'adversité, et jusque sous l'outrage comme dans la bonne fortune. Se posséder soi-même, demeurer toujours maître des mouvements intérieurs d'une âme frémissante, n'est-ce pas la force même à son plus haut degré de puissance?

Mais le Christ a dit aussi: « Bienheureux les pauvres, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ». Il l'a dit, mais ce qu'il a béni, ce n'est ni la pauvreté, ni la douleur, ni l'injustice: il n'a béni que leurs victimes en leur donnant l'assurance d'une revanche éclatante et d'une récompense éternelle. Ce qu'il leur a conseillé, ce n'est pas une passivité qui exclut l'espoir d'un meilleur sort et l'effort pour y parvenir, c'est la patience dans l'attente d'un triomphe certain, la patience, *vertu des forts, des savants et des grands réalisateurs*.

Bienheureux les pauvres, ce seul mot renversait tout un monde, toute la société païenne qui s'était édifiée sur un anathème: malheur aux pauvres! Et le communiste Jolivet Castelot, a pu écrire: « L'Evangile c'est le chant de triomphe des humbles, des pauvres et des ouvriers ».

En pratique, cette école est-elle celle des faibles? Si l'on veut le savoir, que l'on étudie dans leurs actes les hommes qu'elle a formés. Ce sont avant tout les apôtres, les martyrs et les saints. Or, S. Paul fut-il un faible? S. François d'Assise, qui fit de la pauvreté son épouse et sa compagne, n'a-t-il pas conquis et ne garde-t-il pas l'admiration de l'Humanité? S. Louis, qui donna au monde du travail sa charte corporative, fut-il un roi débonnaire et effacé? Sainte Jeanne d'Arc ne fut-elle qu'une bigote et une pleureuse? S. François Xavier et tous ces missionnaires, ses imitateurs, que l'on rencontre précédant les explorateurs sous toutes les latitudes, sont-ils des timides? S. Vincent de Paul fut-il un être passif et se contenta-t-il de gémir sur la misère des enfants

abandonnés? S. Jean Baptiste de la Salle se résignait-il devant l'ignorance des enfants du peuple? Il faudrait les citer tous puisque la condition de leur sainteté fut l'héroïsme dans la pratique de la vertu.

Mais, répond-on: « Les Saints sont rares ». Pas autant qu'on le pense et l'Eglise est loin de les canoniser tous. Mais l'on entend dire, en revanche, que les moines sont trop nombreux. Ils sont aussi de l'école de l'Evangile. Or, pourquoi les pourchasse-t-on? Est-ce leur faiblesse, leur attitude de résignation qu'on leur reproche? N'est-ce pas plutôt qu'on les dit trop actifs, trop entreprenants, trop militants?

N'est-ce donc pas étrange qu'on accuse de faiblesse une doctrine qui produit de tels hommes et mène à de tels résultats? Existe-t-il une autre école qui compte parmi ses adhérents tant d'hommes de caractère et d'action, qui puisse se prévaloir d'avoir réussi des entreprises comme les siennes: toutes ces œuvres de solidarité sociale qui ne laissent sans aide aucune misère humaine; ces associations plus que syndicales, fraternelles, voisines à certains égards de l'idéal communiste, les ordres religieux dont la solidité défie le temps et même l'hostilité des gouvernements qui ne comprennent pas de quelle valeur d'exemple est pour le peuple le succès de leurs organisations; tous ces monuments de l'art et du génie humains qui sont les trésors de nos bibliothèques et la parure de notre sol et qui se synthétisent dans cette merveille: la cathédrale!

Que l'on cesse donc de nous parler d'opium à propos de l'Evangile! Que l'on reconnaisse plutôt que la Religion c'est la *quinine* du peuple, le remède qui calme les transports de sa fièvre et le rend à lui-même quand la passion l'emporterait aux pires écarts de la raison et du sentiment. Bien mieux, c'en est le *tonique*, le vin généreux qui le soutient dans l'effort et tend vers l'action les ressorts de sa volonté.

VII — Le devoir patriotique

Il y a un chapitre de morale sur lequel nos orateurs de la Défense laïque se montrent très discrets : celui des devoirs envers la Patrie. Ce n'est pas très étonnant ; ils sont tous socialistes ou communistes et la Patrie n'est pour eux qu'un autre dogme aussi déraisonnable et aussi malfaisant que les nôtres.

Et cependant, chose étrange, il fut un temps, où rares étaient les réunions publiques où l'orateur ne s'élevât vertueusement, sinon patriotiquement, contre les prêtres qui, disaient-ils, n'avaient pas fait leur devoir à la guerre.

Un instituteur de Pont-l'Abbé, M. Bl., s'acquittait même une sorte de notoriété dans l'exploitation de cette calomnie. On l'entendit un jour affirmer à son auditoire que, lieutenant au 219^e d'infanterie, il n'avait pas vu de prêtre au front. Sommé de s'expliquer, il crut s'en tirer en rétablissant ainsi, après six mois de silence, la phrase qu'il avait prononcée et qu'on avait, disait-il, mal interprétée :

« J'ai connu pas mal de prêtres pendant la guerre, j'en ai vu beaucoup dans les hôpitaux et dans les ambulances, pas mal dans les brancardiers divisionnaires et régimentaires ; mais j'en ai vu très peu dans les petits postes. »

Il n'avait avancé que cela, cet innocent Bl. ! C'était là « tout le mal » qu'il avait dit ; et il ajoutait pensant se disculper encore plus, quand il aggravait singulièrement l'odieux de son propos : « *Tout le monde sait que jusqu'à ces dernières années, tous les prêtres — à quelques exceptions près — étaient versés dans le service sanitaire. Ils ne pouvaient donc être de vrais combattants pour nous autres « poilus ».* »

Nous le demandons à tout homme de bonne foi : n'était-ce pas reprendre l'infâme calomnie qui veut que la presque unanimité des prêtres mobilisés n'aient pas connu pendant la guerre les postes dangereux où l'on meurt ? Et l'accusation ainsi lancée en réunion publique, avec les commentaires qu'elle peut et qu'elle veut suggérer, n'est-elle pas pour le

clergé mobilisé la pire insulte et le plus infamant des reproches ?

En réponse, le *Progrès du Finistère* établit en détail, après enquête approfondie faite au grand jour auprès des témoins des luttes où fut engagé le 219^e, l'attitude des prêtres qui furent les compagnons d'armes de l'officier Bl.

M. Bl. veut qu'il n'y ait eu de « vrais poilus » que ceux qui firent aux petits postes, c'est-à-dire qui combattaient aux premières lignes. Le *Progrès* dressa une liste de 47 prêtres qui firent campagne dans le régiment de M. Bl. Or, là-dessus l'on comptait exactement 29 sur 45, plus de la moitié, et non pas *quelques rares exceptions* qui furent aussi combattants que quiconque et qui prirent place comme leurs camarades dans les petits postes ou aux créneaux de 1^{re} ligne.

Sur ces 29 nous en trouvons 10 qui furent tués : Arzel, François, soldat, tué devant l'Aisne, en Septembre 1914 ; Bescond, caporal, tué à Bapaume, en Août 1914 ; Billant, idem ; Caër, idem ; Dilasser, caporal, idem ; Potin, caporal, tué devant l'Aisne, par le même obus qu'Arzel ; Martel, sergent, tué le 1^{er} Juillet 1916 ; Floc'h, sous-lieutenant, tué en Champagne, en 1918 ; Berthou, soldat ; Arzel, Hervé, sergent, mort de ses blessures.

Sur ces mêmes 29, nous en trouvons 13 qui furent blessés : Autret, soldat ; Le Bars, sergent ; Christien, sergent ; Cam, sous-lieutenant ; Cuff, sergent ; L'Hostis, sous-lieutenant ; Cardinal, sergent ; Delpech, lieutenant ; Péron, caporal, 3 fois blessé ; Cadio, adjudant ; Guennau, Kerbiriou, Picard, soldats.

Passons aux infirmiers et brancardiers. Il semblerait à en croire M. Bl., qu'être brancardier ou infirmier c'était le « filon ». Voyons d'un peu près. Sur les 47 présents, il nous en reste 18 dans les services sanitaires. Ceux-là, du moins, nous sont revenus sans exception et sans de trop grave blessure ? Comptons :

Guennégan, brancardier ; Conseil, caporal brancardier ; Tassin, caporal brancardier ; Grall, infirmier ; Le Borgne, brancardier, tous tués dans la Somme ;

Morlier, tué à la Marne. Total: 6 tués sur 18.

Blessés: Quéméner, caporal brancardier; Cloarec et Roudaut, brancardiers; Pengam, infirmier; Le Moign, Bihan-Poudec, brancardiers; Pengam (Samuel), caporal brancardier. Total: 7 blessés.

Soit en tout, sur 47 présents: 16 tués, à peu près un sur trois, et 20 blessés.

Il ressort de cette statistique: 1° que les combattants étaient d'un bon tiers plus nombreux que les sanitaires, et 2° que la proportion des tués dans les deux groupes est à peu de chose près la même: un sur trois.

Ajoutons que sur les 18 infirmiers ou brancardiers, quatre firent comme combattants les campagnes de 1914-1915: devenus brancardiers, deux d'entre eux trouvèrent la mort dans la Somme: Guennégan et Le Borgne, et les deux autres, Cloarec et Roudaut, furent blessés.

On voit d'après cela si le danger était moindre pour les sanitaires que pour les combattants. En réalité, et tous les poilus le savent, aucun coup de main, aucune patrouille importante ne se faisaient sans infirmiers et brancardiers. Et en cas d'attaque, les brancardiers régimentaires suivaient la première vague d'assaut. Parfois même, des caporaux brancardiers la précédaient, comme M. Bl. dut s'en rendre compte de juillet à Septembre 1916.

Cette double affirmation pourrait paraître sommaire pour un contradicteur aussi exigeant que M. Bl. Parcourons, le *Livre d'Or* du Clergé du Finistère en mains, la longue série des citations obtenues par les brancardiers du 219°.

LE BIHAN-POUDEC: « A, malgré une vive fusillade accompagné son caporal, pour aller chercher le corps d'un capitaine d'une autre compagnie resté sur le terrain. »

CLOAREC: « ...A assuré l'évacuation des blessés sous un violent bombardement, allant chercher des camarades en avant des lignes sur un terrain battu par la mitraille. »

CONSEIL: « Au cours de l'assaut et des combats qui l'ont suivi, a toujours marché avec la compagnie

la plus exposée, pansant des blessés sur le terrain violemment battu. Blessé en transportant un camarade, est allé se faire panser et est revenu immédiatement sur la ligne de feu, où il a continué à soigner des blessés. » Tué lui-même le 1^{er} Septembre 1916, en exerçant le même dévouement en avant de la propre compagnie de M. Bl.

KERMAREC: « A soigné et ramassé plusieurs blessés sous un violent bombardement. » 22^e C^o, celle de M. Bl.

MORVAN, caporal infirmier: « S'est porté à l'assaut avec les premières vagues et a pansé les blessés aux endroits les plus battus. »

PENGAM, Joseph: « Infirmier très dévoué, fait l'admiration de tous en se portant jusqu'en avant des premières lignes pour donner des soins à des blessés.

PENGAM, Samuel: « ...S'est toujours offert parmi les premiers pour les tâches les plus périlleuses, etc. » (1^{re} citation). « ...Est allé sur le terrain découvert panser de nombreux blessés, etc... » (2^e citation). « ...Pris sous un violent tir de barrage, a assuré le relèvement et l'évacuation des blessés. Légèrement blessé, a demandé à n'être pas évacué. » (3^e citation).

QUÉMÉNER, François: « ...Parti avec les vagues d'assaut, a pansé les blessés sous un violent bombardement. »

ROUDAUT, Jean-Louis: « ...A assuré l'évacuation des blessés sous un violent bombardement, allant chercher les camarades en avant des lignes sur un terrain battu par la mitraille. » Signé Le Gallois, que M. Bl. doit avoir bien connu, et qui n'était pas suspect de cléricisme.

TASSIN: « ...Toujours prêt à se porter au secours des blessés aux points les plus dangereux. A été blessé très grièvement le 31 Août 1916, en donnant ses soins en premières lignes. » Tué dans la Somme.

THÉPAUT: « A soigné et ramassé plusieurs blessés sous un violent bombardement. »

En résumé, voilà 47 prêtres qui, dans le seul régiment de notre instituteur, ont vécu de la vie du sol-

dat et en ont partagé tous les dangers. Sont-ce là seulement *quelques rares exceptions*? S'agit-il du moins seulement des dernières années? Nous en avons nommé six sur seize qui furent tués dès Août et Septembre 1914!

Ah! la déshonorante passion que l'Anticléricalisme! Ils sont là plusieurs, dans un corps que l'on voudrait respecter malgré ses préventions et son hostilité contre nos croyances, auxquels la haine a fait perdre tout sens de la justice et même de la pudeur dans l'injustice.

Jamais, dans la Presse catholique aucune plume ne s'est permis de jeter le moindre soupçon sur le rôle des instituteurs pendant la guerre. Et voici des instituteurs, qui, au mépris des faits les plus certains, au mépris de statistiques indiscutables qu'ils connaissent, (1) jettent en pâture aux mauvais instincts d'auditoires d'avance hostiles, l'honneur d'un corps, qui partout où le devoir appela ses membres mobilisés, conquit l'estime de ses chefs et l'affection et même l'admiration de ses frères d'armes!

**

Pour essayer de prouver que le sentiment patriotique n'a rien à craindre de la morale sans Dieu

(1) Membres du clergé séculier et régulier:

Mobilisés	32.629
Morts	4.618
Cités et décorés	10.414
Nombre de citations	16.093
Croix de guerre	9.378
Légion d'honneur	895
Médaille militaire	1.533
Médaille d'honneur des épidémies	550
Médaille de la Reconnaissance Française	61
Décorations étrangères	671
Décorations diverses —	152

Les Aumôniers militaires pendant la Guerre. Statistique officielle donnée par le Ministre de la Guerre. (*Officiel* du 24 Mai 1922):

Religion	Effectif	Morts	Légion d'honneur	Médaille militaire	Ordre de l'Armée
Catholiques.....	555	68	223	14	134
Protestants.....	112	6	24	1	10
Israélites.....	33	3	6	0	2
Musulmans.....	2	0	0	0	0

enseignée par nos maîtres laïques, M. Bayet a découvert un argument que nos orateurs anticléricaux ont vite incorporé à leur bagage de combat: les 4/5 des soldats de la grande guerre ont été élevés à l'école laïque entre 1874 et 1905, c'est donc l'école laïque qui a gagné la guerre!

Plaisant argument! On dirait avec la même justesse que l'école laïque ne datant que de 1886, c'est l'école confessionnelle, l'école chrétienne qui a gagné toutes les victoires qui de Clovis à Jules Ferry ont illustré le drapeau de la France! Et pourquoi ne dirait-on pas aussi que les 4/5 des soldats de Charleroi et de Morhange étant des élèves de l'école laïque, c'est celle-ci qui nous a valu l'invasion de 1914 et tous les désastres qui en ont été les conséquences! Et la part du matériel, et la part des chefs, qu'en fait-on?

Disons plus justement que si les soldats, de quelque école qu'ils soient sortis, ont été admirables, leur héroïsme se serait dépensé en pure perte s'ils n'avaient eu à leur tête des chefs dignes de les commander par leur bravoure et par leur valeur militaire de premier ordre.

Or ces chefs, quels furent-ils? S'appelaient-ils Percin et Sarraïl, ces deux généraux politiques et francs-maçons? Etaient-ils les 150 généraux incapables dont Millerand dut débarrasser l'armée après Charleroi parce que, parvenus de la politique Combiste et favoris de la liste *Corinthe* du trop célèbre André, ils y occupaient un rang et des charges trop au-dessus de leur médiocrité?

Ce sont les Foch, les Mangin, les Gouraud, les Castelnau, les Maud'huy, les Franchet d'Esperey, les Langle de Cary, les Weygand, les Fayolle, etc... Or, d'où sortaient-ils ces chefs qui forcèrent la victoire à revenir à nos drapeaux? C'étaient des élèves de l'enseignement libre et la plupart avaient été élevés par les Jésuites. Sans diminuer en rien la gloire des magnifiques soldats qu'ils eurent l'honneur de commander, voilà les premiers vainqueurs de la guerre, et non point l'école laïque.

Du reste, l'école entre 1874 et 1905 était-elle

l'école laïque telle qu'elle est comprise et pratiquée aujourd'hui ? Nullement, et en ce temps-là, où la laïcité n'avait pas encore mûri ses fruits, l'on ne connaissait qu'à titre d'exception rare l'instituteur socialiste et l'on n'eût pas même toléré l'exception communiste.

La nouveauté d'aujourd'hui est que l'exception est devenue la généralité et c'est le fait avec lequel il faudra désormais compter. Non pas, certes, que nous soupçonnions nos instituteurs d'aujourd'hui de n'être pas capables, le cas échéant, d'imiter leurs aînés, mais l'on peut se demander avec quelque inquiétude si les principes qu'ils propagent n'énervent pas dans les âmes simples qu'ils endoctrinent le ressort patriotique.

CHAPITRE V

L'école laïque et la neutralité

I. — L'Etat contre la Famille

Un conflit profond met aux prises depuis cent ans, surtout sur le terrain de l'école, l'Etat et la Famille.

L'Etat, par désir de se perpétuer, de s'étendre et d'appliquer une doctrine, envahit tout, tend à tout absorber et à ne reconnaître d'autres limites à ses droits que ceux de son pouvoir. Avant tout, tenant à avoir pour lui l'avenir, il a voulu avoir l'enfant.

Ce conflit et ces prétentions ne sont pas nouveaux. Il remonte en réalité à l'Antiquité, à l'Etat païen faisant table rase des droits de la famille et allant jusqu'à faire de l'enfant sa propriété.

Le Christianisme restaura les droits des parents et renferma dans de justes limites ceux de l'Etat. Pendant quinze siècles que l'Eglise inspira le monde, la famille, respectée et honorée, remplit pour le plus grand bien de la Société son rôle d'éducatrice.

Vint le XVIII^e siècle. L'on vit paraître avec J.-J. Rousseau une nouvelle théorie de la Société. L'on pouvait pressentir, par la vie et le caractère du novateur, ce que serait le code social issu de son imagination perverse et détraquée. Pour lui l'Etat est tout. Il est pourvu de tous les droits, il ne connaît rien en dehors de lui et qui ne tienne de sa volonté jusqu'au droit à l'existence; l'enfant même lui appartient.

Ces nouvelles théories sociales n'ont d'abord qu'un succès de paradoxe, mais elles pénètrent, forment les esprits et deviennent la doctrine qu'appliqueront les révolutionnaires et dont s'inspireront les Etats modernes.

Les conséquences en sont celles que nous voyons. L'Etat ne connaît plus de bornes à son pouvoir. On le voit, appliquant les théories de Rousseau, dissoudre les Congrégations, dicter une constitution à l'Eglise et s'emparer de leurs biens. Il se fait commerçant, industriel, assureur, etc. Naturellement, comme il empiète sur tout, il empiète sur les droits de la famille, et c'est pour détruire la stabilité du foyer par ses lois successorales et pour briser l'indissolubilité du mariage par la loi du divorce.

Revenu aux théories païennes en se déclarant athée, l'Etat, s'il hésite à proclamer que l'enfant lui appartient, l'en confisque pratiquement. Car, sous prétexte d'instruction obligatoire, c'est bien l'éducation obligatoire qu'il vise, c'est-à-dire la formation des esprits et des cœurs suivant sa doctrine à lui, suivant sa religion qui est de n'en avoir aucune, et c'est l'instituteur qui sera le prêtre de cette religion d'Etat que l'on a définie d'un mot, « le Laïcisme ».

Mais quels titres, l'Etat a-t-il pour se faire l'éducateur de la jeunesse? L'Etat s'identifie avec quelques centaines de législateurs issus d'élections dont on connaît les surprises et souvent les scandales. Qu'on les prenne chacun à part et que l'on voie si leur science, si leur moralité, si leur intelligence les montrent si supérieurs aux autres qu'ils puissent se vanter de mieux savoir que les parents comment leurs enfants doivent être élevés!

Il n'y a pas d'éducation qui puisse remplacer celle de la mère, et si l'instituteur n'est pas en classe le continuateur de la mère, au lieu de faire mieux, il détruit..

L'Etat usurpe donc en se faisant, au nom d'une doctrine qui n'est pas celle des parents, éducateur de l'enfance. Et c'est bien son but, car s'il n'avait visé que l'instruction, que lui importerait que cette instruction soit donnée par tel ou tel maître, pourvu que l'enfant soit instruit? Le semblant de liberté qu'il laisse aux familles dans le choix des maîtres n'est qu'une dérision et une hypocrisie.

II. — L'école laïque est-elle neutre?

Voulant diminuer l'importance de nos revendications et les réduire à une « bataille contre des moulins à vent », nos orateurs et nos publicistes laïques ne manquent jamais de débiter par un bel éloge de l'Ecole laïque, qui ne mériterait aucun des reproches que nous lui adressons.

C'est assez logique comme procédé de discussion. Et il est évident que, si l'Ecole laïque est tellement innocente, si admirable même en ses résultats que tous puissent s'en contenter, les catholiques ont mauvaise grâce à tant réclamer à propos de leurs écoles libres. C'est donc une question préliminaire de savoir ce que vaut l'école laïque.

Pour nos adversaires « l'école laïque n'est dirigée contre aucun dogme. Elle distribue l'instruction, c'est son rôle strict. Elle demeure « neutre ». Elle ne doit choquer, en tant que dispensatrice d'enseignement, aucune croyance... L'Etat se borne à assurer dans ses écoles une instruction aussi étendue que possible. »

Voilà, il faut le reconnaître, une école laïque présentée sous des traits bien sympathiques. Mais nous demandons tout de suite: « De quelle école parlent-on? De celle dont avaient rêvé, entre 1880 et 1890, quelques-uns des vieux républicains qui nous la donnèrent en la voulant patriote et respectueuse de toutes les consciences, ou de celle d'aujourd'hui, telle que la veulent depuis trente ans nos ministres successifs, La Ligue de l'Enseignement qui les inspire, la Franc-Maçonnerie qui les impose ou les fournit, et le personnel enseignant qui, non seulement les suit, mais les devance, autrement dit l'Ecole athée, adversaire de tous les dogmes religieux et pénétrée de Socialisme et d'Internationalisme? »

A qui pouvons-nous mieux nous adresser pour résoudre cette question qu'à ceux-là mêmes qui nous font l'école ou nous l'ont faite ce qu'elle est?

L'école demeure « neutre »? Écoutez là-dessus M. Viviani, ancien ministre de l'Instruction publique et président du Conseil, et, jusqu'à la soudaine

éclipse de sa raison, un des grands personnages de la République laïque. Il disait dans un discours que l'on trouvera dans l'*Officiel* du 18 Janvier 1890 :

« On vous parle de la neutralité scolaire? Mais il est temps de dire que la neutralité scolaire n'a jamais été qu'un *mensonge diplomatique* et une *tartuferie de circonstance*. Nous l'invoquions pour endormir les scrupuleux ou les timorés. Mais maintenant, il ne s'agit plus de cela; jouons franc jeu: nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire une Université antireligieuse d'une façon active, militante et belliqueuse. »

Est-ce assez net? Que l'on ajoute à cela le couplet du même orateur, sur les « étoiles du ciel » éteintes par l'école laïque, et l'on sera suffisamment édifié.

Citons encore l'avis de M. Aulard, dont on ne récusera pas l'autorité en matière scolaire. Il écrivait dans le *Matin* du 13 Septembre 1908: « On me demande ce que je pense de la neutralité scolaire. Je pense que c'est un mot équivoque, un mot dangereux... Et c'est bien vrai qu'on y manque. Un instituteur laïque, *s'il est honnête homme*, ne peut faire autrement que d'y manquer, sous peine de renoncer à son rôle d'éducateur. »

« *Point d'équivoque*, écrivait le même M. Aulard dans la *Jeunesse laïque* du 10 août 1924, p. 86. *Ne disons plus: nous ne voulons pas détruire la religion, disons au contraire: nous voulons détruire la religion.* » (1)

Nous pourrions descendre de ces hauteurs ministérielles et sorbonniques et pénétrer dans les salles des convents maçonniques et des congrès pédagogiques pour y entendre discourir dans le même sens des inspecteurs d'académie et de simples instituteurs, mais les aveux de ces personnages éminents suffisent.

Les fondateurs de l'Ecole laïque, Ferry, Paul Bert, Pécaut, Buisson, visaient à réaliser un grand dessein: la formation d'une France nouvelle, débarrassée de ses traditions politiques et religieuses, une France

(1) Voir sur la neutralité scolaire Mgr Landrieux: *La leçon du passé* (Spes) p. 50 et 119.

républicaine et athée. Trop habiles pour heurter de front tout le passé, ils prirent l'enfance, sûrs de tenir par elle l'avenir. Ils espéraient bien que, sans bruit, sans violence, par le seul effet de la nouvelle éducation donnée aux masses, les églises se videraient d'elles-mêmes. L'aveu en a été fait par Ferry à Jaurès.

Sous prétexte de neutralité, on déshabituait l'enfant de la prière, on crut déconsidérer le Catéchisme en lui refusant une place dans le programme des matières enseignées; on enleva bientôt à la vue de l'écolier le crucifix qui encourageait ses efforts et protégeait l'autorité du maître; bientôt on cessa de parler des devoirs envers Dieu, et l'on donna l'exemple public de l'indifférence et même de l'hostilité religieuse. Puis l'on s'enhardit: l'Eglise fut attaquée dans les manuels faussaires de l'Histoire, l'enseignement oral suppléa à ce que l'on n'osait pas écrire. Le masque peu à peu devenait transparent.

Aujourd'hui, l'on ne se donne même plus la peine de le mettre. Il n'est plus utilisé que pour les réunions publiques, à l'usage des complices et de quelques naïfs. L'Ecole est devenue, dans ses tendances, de façon générale, nettement antichrétienne.

Ah! certes, il y a encore d'excellents instituteurs respectueux de la foi des enfants. Ces hommes-là remplissent dignement une fonction utile, nécessaire même, souvent ingrate, délicate toujours. Ils sont éminemment respectables et l'on doit les saluer très bas. Mais les autres, de plus en plus nombreux, comment peuvent-ils encore parler de neutralité quand on les entend dans leurs réunions publiques tapageuses proférer ou applaudir les pires blasphèmes et les attaques les plus ineptes contre la religion et ses ministres?

III. — Tels maîtres, telle école

Car c'est un des côtés étonnants de cette campagne de voir des hommes qui s'affichent en adversaires acharnés, sans scrupule et sans loyauté, de Dieu et de l'Eglise, baser sur la neutralité de l'école tout leur système de défense scolaire.

Ils déclarent publiquement qu'ils voient dans l'Eglise « leur éternelle ennemie », ils l'accusent de s'être rendue, dans le passé, responsable des pires méfaits et de vouloir aujourd'hui encore abêtir l'enfance et étendre sur le Pays le règne de l'obscurantisme ; et ils veulent qu'on les croie quand ils protestent de leur respect pour les convictions religieuses des enfants qui leur sont confiés ! Mais si ces convictions sont si ridicules et si criminelles, comment peuvent-ils rester neutres envers elles ?

Pure hypocrisie et qui rappelle de trop près le cas de ce loup qui, voulant passer pour Guillot le berger, crut bien faire d'ajouter la parole aux habits : le ton dont il parla, dit le fabuliste, fit retentir les bois et découvrit tout le mystère. Ainsi des figurants habituels de nos tréteaux laïques ! il est impossible de croire à la neutralité de leur école quand on les a entendus.

Ici, en effet, c'est le bon sens qui est juge. Il peut admettre parfaitement que l'instituteur s'interdise en classe toute attaque violente, toute négation brutale, toute raillerie déplacée pour ce qui touche à la religion. Ce n'est pas que le fait ne se produise pas, et nous pourrions en fournir de trop nombreux exemples, mais ce peut n'être qu'exceptionnel et l'on n'en saurait peut-être tirer un argument de portée générale. Ce genre d'hostilité d'ailleurs, qui éveille l'attention et la méfiance des enfants, n'est pas le plus redoutable.

Mais n'y aurait-il pas l'esprit des manuels expurgés ou même falsifiés par des éditeurs et des auteurs qui ont mérité d'être appelés des « Loriguets en goguette », n'est-il pas évident qu'en histoire, en morale, en sciences, l'occasion se présente très fréquemment pour l'instituteur de s'expliquer et de se prononcer sur des événements, sur des théories où l'Eglise et la Religion sont en cause ?

Songez à Jeanne d'Arc, aux guerres de religion, à la politique religieuse de la Révolution, etc... Le moyen pour le maître qui nie Dieu et donc toute intervention divine, qui ne veut voir dans l'Eglise qu'une entreprise humaine affamée de domination

et ne songeant qu'à empiéter sur le pouvoir civil, de demeurer neutre en pareille matière ?

Etre neutre dans ces cas-là qu'est-ce que cela peut bien signifier ? Que serait l'instituteur qui tenterait de l'être, sinon « l'esprit nul, l'être effacé et fuyant » dont parlait M. Buisson dans le *Manuel général* de Janvier 1910 ? Le bon sens populaire est ici d'accord avec M. Aulard écrivant (*Matin* du 13 Septembre 1908) que « l'instituteur laïque, s'il est un honnête homme, ne peut faire autrement que de manquer à la neutralité. »

Et c'est la conclusion que le public tire irrésistiblement de ces manifestations oratoires de la défense laïque. Venus pour défendre la neutralité scolaire, les orateurs prouvent par leurs discours, complétant ce que l'on sait de leurs actes, qu'ils sont les adversaires résolus non seulement des prêtres, mais de la religion catholique et de Dieu même ; comment avec de tels maîtres, l'école pourrait-elle être vraiment neutre ?

Quiconque est loup agisse en loup, a dit La Fontaine, et l'on ne trompe plus personne en s'affublant d'un hoqueton de berger, puisque le timbre et le son de la voix trahissent les desseins poursuivis.

En réalité, on veut s'emparer de la jeunesse pour la déchristianiser, et ce qu'on reproche à l'Eglise, à tort, dans le passé, d'avoir voulu mettre la main sur la conscience des peuples, c'est eux qui le font ou qui le veulent faire, non point pour nous donner une France plus forte, plus généreuse, plus instruite, mais une France sans foi, sans *Credo* et, hélas, comme on l'a vu, sans morale, et, en définitive, une France révolutionnaire.

Quand les âmes ont la foi, elles planent. Quand elles se sentent étreindre trop étroitement par les réalités douloureuses, d'un coup d'aile elles leur échappent, elles s'élancent dans l'azur où elles se trouvent plus près de Dieu. Elles se sauvent ainsi des deux grands maux qui rongent l'humanité : de l'envie et de la haine. De l'envie, par l'assurance que les inégalités sociales auxquelles elles ne peuvent échapper n'auront qu'un temps, que toutes leurs

souffrances et le moindre de leurs efforts sont une source de mérite et auront leur récompense. De la haine, en songeant à l'amour de Dieu pour les hommes, amour dont elles doivent elles-mêmes s'inspirer dans leurs relations avec leurs frères.

Or, ces ailes des âmes, on les veut couper. On veut que les âmes rampent, qu'elles n'aient d'autre horizon que les champs, l'atelier, l'usine, la salle de spectacle, où se déploient leur activité ou leur indolence et leur désir de jouir. On veut qu'elles ne reconnaissent d'autre Dieu que l'Etat, c'est-à-dire eux, d'autre souveraineté que celle de leurs lois, proclamées intangibles comme si elles émanaient d'un législateur infailible. Voilà leur but, et c'est pour cela qu'ils sacrifient tout à la prospérité de l'Ecole laïque et au quasi monopole dont elle jouit en fait.

On a dit cent fois à ces instituteurs de la « Défense laïque », et c'est avec raison, que c'est d'eux-mêmes que vient aujourd'hui le « péril » de l'école; ou plutôt, car cette expression n'a pas de sens, qu'ils créent eux-mêmes le mouvement qui porte les familles vers l'école privée, ce qui, à bien entendre les choses, n'est pas du tout un péril, puisque l'instruction n'y perd rien, y gagne même par l'émulation créée, et qu'il aboutit à décharger d'autant le budget de l'Instruction publique.

Quand on prétend que l'école laïque « représente une liberté de conscience », qu'on nous permette de répondre qu'on se trompe bien. Par le budget de l'Instruction publique qui lui est exclusivement consacré, l'école laïque représente au contraire un formidable privilège et, vis-à-vis des familles pauvres, un quasi monopole.

En réalité, on n'est libre de fréquenter l'école privée que si l'on consent d'avance des sacrifices que les familles nécessiteuses ne sont pas en mesure d'envisager. Nous ne parlons pas des locaux « sains et riantes » qui ne sont pas le privilège exclusif de l'école publique, mais de la gratuité de l'école et des fournitures scolaires, et d'autres avantages appréciables que permettent des subventions, municipales ou autres, qui ne vont pas à tous, quoi-

qu'elles viennent de tous. Or, c'est au prix du sacrifice de toutes ces faveurs que l'on acquiert la liberté effective de la conscience en matière de scolarité. Cette liberté-là, c'est l'école privée qui la représente avec évidence, et non pas l'autre, où vont trop d'enfants, qui si les conditions étaient différentes, iraient ailleurs.

Pourquoi donc les instituteurs de la Défense laïque se donnent-ils le ridicule d'affirmer une neutralité dont ils ne veulent pas et dont ils sont incapables? Par pure tactique et moins pour tromper les parents, qui savent désormais ce qu'il en faut penser, que pour se donner le moyen de combattre la Répartition proportionnelle scolaire.

Tout le monde connaît aujourd'hui cette revendication d'élémentaire équité. Quel argument peut-on y opposer? Quand nous disons qu'égaux devant l'impôt, tous les Français doivent aussi être égaux devant les subventions du budget, que peut-on nous répondre?

Seulement ceci, sous une forme ou sous une autre: « L'Etat a des écoles; ces écoles respectent toutes les convictions, elles sont neutres; rien donc ne vous empêche d'y envoyer vos enfants. Vous voulez d'autres écoles? A votre gré, vous êtes libres d'en créer, mais payez-les. Donc, pas de R. P. S. »

Voilà leur argument. Ils n'en ont pas d'autre. Mais l'on voit tout de suite que ce raisonnement a comme base la neutralité de l'Ecole publique. Otez cette base et tout croule. Car si l'Ecole a comme but la déchristianisation de l'enfance comment exiger des familles chrétiennes qu'elles y envoient leurs enfants? Comment exiger d'elles que, payant les écoles dont elles ne peuvent pas vouloir, elles paient encore les autres qu'elles estiment nécessaires? C'est de deux choses l'une; ou bien la neutralité scolaire loyale, complète, ou la Répartition proportionnelle des subventions du budget entre toutes les écoles publiques et privées.

Il n'y a pas d'échappatoire à ce dilemme. Aussi pour ne pas être obligés de reconnaître la justice absolue de la R. P. S., voit-on les instituteurs

s'égosiller à nous affirmer, malgré les preuves éclatantes et aveuglantes qu'ils donnent du contraire, que l'école publique est neutre, accessible à tous, et donc suffisante.

Voilà l'explication de cette campagne. La neutralité est une chose dont se moquent en pratique dans leurs classes nos orateurs, mais ils la vantent dans leurs réunions publiques parce qu'elle est sur leurs lèvres un argument pour défendre les privilèges de leur école.

IV. — La guerre autour de l'école

Cela étant, quelle peut être logiquement l'attitude du clergé devant l'école ainsi comprise? On a coutume de nous le montrer faisant pression, surtout par les refus de sacrements, sur les parents, et les détournant, sous peine de certaines sanctions d'ordre spirituel, de confier leurs enfants aux écoles publiques.

Comment, en vérité, peut-on s'en étonner et surtout s'en indigner? Quels sont ceux sur qui la menace de sanctions de ce genre puisse faire impression? Ceux-là seuls qui sont et veulent rester membres de cette société spirituelle qu'est l'Eglise catholique et qui désirent participer à ses sacrements et bénéficier de ses prières. Mais ne sait-on pas que l'admission aux sacrements a, de tout temps, exigé certaines dispositions? que le sacrement de Pénitence, en particulier, suppose chez celui qui le sollicite une adhésion actuelle sincère non seulement aux dogmes mais aux préceptes de la morale chrétienne?

Or, est-ce un principe de morale, oui ou non, que les parents sont responsables de l'éducation qu'ils donnent ou font donner librement à leurs enfants? Et l'Eglise peut-elle les tenir pour exempts de faute grave et dignes des sacrements si, sans une nécessité constatée, ils exposent ces enfants au danger de perdre la foi en les confiant à des maîtres qui ont reçu mission de les déchristianiser autant que de les instruire?

Ce n'est qu'une question de sincérité et de logique, une question d'accord des convictions et de la pratique.

Du reste, n'est-ce pas ainsi qu'opèrent nos laïques eux-mêmes? En cas d'infraction aux statuts de leurs associations, syndicats, amicales, loges, comités politiques ou de défense laïque, n'ont-ils pas leurs exclusions, leurs excommunications et leurs refus d'absolution?

La société de Défense laïque du Finistère avait fait en 1923 deux recrues de marque: l'amiral Guépratte et M. Bouilloux-Lafont. Les statuts du comité exigeaient d'eux une attitude bien définie sur deux points: opposition à la politique d'union nationale du ministère Poincaré et rejet des crédits pour l'ambassade du Vatican.

Or, en 1924, l'amiral fut de ceux qui, courageusement, soutinrent M. Poincaré, quand il dut prendre les mesures de salut public qui auraient conjuré notre marche aux abîmes si la victoire du Cartel au 11 mai n'était venue tout compromettre.

Qu'arriva-t-il? M. Guépratte fut prié de fournir des explications ou des regrets. N'ayant fourni les uns ni les autres, il fut excommunié, et, au 11 mai, ne trouva aucune place sur la liste des candidats agréés par le comité de défense laïque: il était rejeté dans les ténèbres extérieures.

Un sort semblable attendait M. Bouilloux-Lafont. Lui, il avait lâché M. Poincaré, mais, ayant voté le rétablissement de l'ambassade du Vatican et voté les crédits, son cas n'était guère différent de celui de l'amiral.

Il eut beau expliquer qu'il n'avait écouté, dans la circonstance, que l'intérêt national et déclarer qu'il n'en restait pas moins laïque fervent, une proposition d'exclusion formulée contre lui fut soumise à l'examen de toutes les sections de la défense laïque du département, et le congrès départemental, exécutant la volonté de la grande majorité des sections, lui signifia par l'organe de son secrétaire qu'il cessait de faire partie de la défense laïque. Le vice-président de la Chambre lui-même, frappé d'ex-

communication majeure, était chassé sans miséricorde du temple laïque.

Ces menaces de refus d'absolution et d'excommunication ne trouvaient pas toujours que des pécheurs endurcis dans l'impénitence. Quelquefois elles étaient efficaces et réussissaient à ramener au bercail, après confession et amende honorable, l'égaré en voie de perdition. Ce fut le cas de M. C..., conseiller général, instituteur en retraite et délégué cantonal d'un grand canton finistérien.

L'honorable conseiller général avait cru pouvoir voter, en septembre 1924, contre un vœu déposé par les socialistes et exigeant du ministère Herriot « la stricte application » des lois laïques.

Grand émoi et grand scandale dans le temple laïque. Le 26 octobre suivant, le Conseil d'administration de la D. L. se réunissait à Quimper et se constituait en tribunal pour juger le cas. Et voici la sentence qui fut communiquée à la Presse amie :

« Le Comité... poursuivra, par tous les moyens, l'exclusion de toutes les sociétés ou assemblées laïques des faux républicains qui ont voté contre l'application des lois laïques à tout le territoire français.

« En outre, nous exigerons la radiation de la délégation cantonale de M. C., ex-instituteur, conseiller général de C. »

C'était de mauvais français, mais ce n'était pas une vaine menace.

Huit jours après, en effet, le 7 Novembre, un nouveau communiqué annonçait que « l'épuration » des délégations cantonales était déjà chose faite dans deux arrondissements et que, pour les autres, les choses n'allaient pas traîner. Avant le 15, assurait le communiqué, les délégations seraient débarrassées des cléricaux et des républicains « invertébrés », — ce qui voulait dire que le tour de M. C. était proche.

Cependant, tout à coup, le silence se fait sur le cas C. Aura-t-il l'honneur d'être exécuté, oui ou non ?

Une circulaire aux sections et à tous les adhérents du Comité de Défense laïque, vint, le 27 Novem-

bre, donner la conclusion de cette intrigue. Elle disait que toutes les propositions de radiations du Comité avaient été acceptées, sauf celle de M. C. « QUI EST VENU FAIRE AMENDE HONORABLE DEVANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ET A PRIS L'ENGAGEMENT DE SE RACHETER AVANT UN AN » (sic).

M. C... revenu à de meilleurs sentiments *in extremis*, était sauvé de la damnation. Il ne lui en avait coûté que de faire *amende honorable* et de promettre de se *racheter avant un an* ! « L'invertébré », s'était humblement confessé en public, avait fait son acte de contrition, avait accepté de faire pénitence, et enfin avait reçu du Comité l'absolution !

On voit, d'après ces trois exemples, combien nos laïques sont autorisés à reprocher au clergé les sanctions d'ordre purement spirituel qu'il est quelquefois réduit à prendre contre les mauvais chrétiens qui se rendent eux-mêmes indignes des sacrements. Simple logique, avons-nous dit, et question d'accord des convictions et des pratiques.

Que n'en peut-on dire autant hélas ! des moyens de pression bien plus puissants dont on dispose et dont on fait usage, en sens contraire, dans le camp adverse ! N'est-ce donc rien que de voir dans la plupart des communes de France, réserver aux seuls enfants de l'école laïque, pour fournitures scolaires, pour cantines, pour colonies de vacances, pour bourses, etc., les abondantes subventions d'un budget qui est *payé par tous* ? Quelle odieuse et injuste pression exercée tout particulièrement sur les pauvres !

Lorsqu'on entendait, il y a quelques mois, l'inspecteur d'Académie d'Angers, M. Signoret, se glorifier d'avoir ramené à l'école laïque, dans son département, 500 pupilles de la Nation, ne peut-on pas se demander quels procédés lui avaient assuré ce succès, alors que la loi consacre formellement pour les tuteurs le droit au choix de l'école ?

Et les fonctionnaires ? Aucune loi nous le savons, ne leur défend de confier leurs enfants aux maîtres qu'ils préfèrent. Mais a-t-on retiré la circulaire de M. François-Albert prévenant ces fonctionnaires

que l'usage de cette liberté serait défavorablement interprété en haut lieu ?

On connaît le *Syndicat national* auquel adhèrent 75.000 instituteurs et institutrices français. Or, le *Progrès du Finistère* a publié, dans son numéro du 27 Décembre 1924, sans démenti, une circulaire de la section des Côtes-du-Nord de ce Syndicat, adressée à tous ses membres et où on les priait de répondre notamment aux questions suivantes : « *Les enfants des fonctionnaires fréquentent-ils les écoles publiques? — Avez-vous averti d'Administration? — A quelle date? — Quelle suite a été donnée?* » Est-ce assez clair et croit-on que ce soit simple curiosité ou désir de protéger le libre choix des fonctionnaires? Quels efforts cela suppose-t-il pour intimider les plus modestes de ces employés de la commune ou de l'Etat?

V. — Le Vadécardisme à l'école

Le document vaut du reste, d'être lu en son entier. Et l'on ne manquera pas d'admirer l'infinie variété des questions où se répand l'avidité curieuse du Syndicat.

Il nous permet, en outre, de constater qu'en fait de Vadécardisme, il y a vraiment progrès sur le passé. Jusqu'ici ce joli métier n'était pratiqué que par des spécialistes isolés qui se cachaient soigneusement pour se dérober au mépris public: le voilà maintenant organisé. Au-dessous de l'inquisiteur général, il y a des sections qui « recueillent » pour lui les renseignements, autrement dit des petits bureaux de délation, qui sont les sections locales de la défense laïque transformées en petits commissariats de la police secrète.

L'enquête devait porter sur deux points: La défense de l'Ecole laïque et les attaques dont elle est l'objet. Et voici comment, sous couleur de se défendre, messieurs les instituteurs des Côtes-du-Nord — et probablement d'ailleurs — étaient priés de moucharder leurs collègues de l'enseignement privé.

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS DE FRANCE

(Section des Côtes-du-Nord)

ENQUÊTE

I. DEFENSE DE L'ECOLE LAIQUE. — Des Congréganistes enseignent-elles dans votre commune? Combien? — Depuis quand? A. quelles Congrégations appartiennent-elles? — Quel est l'effectif de leurs écoles? — Celui de l'école publique?

Des Congréganistes, sans faire classe, dirigent-elles un pensionnat annexé à une école? — Dans un pensionnat privé de votre commune, des Congréganistes surveillent-elles les promenades, les dortoirs, les réfectoires, les études; et, d'une manière générale, s'occupent-elles de l'école? — Même question relative à des Congrégations qui auraient ces temps derniers quitté l'habit.

Des Congréganistes habitent-elles l'école? — Dirigent-elles un ouvroir? — Cet ouvroir est-il dans le local scolaire? — L'école privée a-t-elle une classe enfantine? — Qui fait cette classe? — L'école privée emploie-t-elle des moniteurs? Sont-ils congréganistes?

La commune subventionne-t-elle les écoles privées? — De quelle façon? (citer les chiffres). — Sur quel budget sont prises ces subventions? — Préciser la subvention, chauffage, balayage, etc... — Y a-t-il des secours aux élèves indigents des écoles privées? — Comment sont payés ces secours? — Le receveur municipal établit-il un mandat fictif au nom d'un commerçant? Lequel mandat est-il touché par le directeur d'école privée? — (Donner tous renseignements avec détail permettant vérification.) — Y a-t-il pensionnat privé? Effectif?

II. ATTAQUES. — Mentionner les attaques cléricales (se borner à des faits précis) contre l'école en tant qu'institution; dans la localité. — Trouver des témoignages pour les attaques pouvant donner lieu à poursuites. — Envoyer des journaux attaquant l'école laïque.

Y a-t-il pression sur les parents pour les empêcher d'envoyer leurs enfants à l'école publique? — Citer des faits. Envoyer toute documentation en précisant.

Les pupilles de l'Assistance publique fréquentent-ils les écoles privées? Les pupilles de la Nation? Quelles sont les subventions accordées sur ce chapitre aux écoles

privées? — Des Institutrices privées exercent-elles dans les écoles de garçons? — Le catéchisme a-t-il lieu pendant les heures de classe? — Les enfants de fonctionnaires fréquentent-ils les écoles publiques? — Avez-vous averti l'Administration? — A quelle date? — Quelle suite a été donnée?

Ce document se passe de commentaires. Les lecteurs auront fait les leurs tout en avançant à travers ce dédale de questions.

Ils y auront vu le nombre imposant des personnes qui désormais auront leur fiche au Secrétariat du Syndicat national, à la disposition du ministre et de ses agents d'exécution: le personnel privé dont on devra sonder la conscience et contrôler l'habit et les relations; les Conseils municipaux dont les budgets devront être minutieusement examinés; le receveur municipal dont on surprendra la comptabilité pour y chercher quelque « mandat fictif »; le public auprès de qui l'on quètera des témoignages; les Comités locaux de l'assistance aux Pupilles de la Nation auxquels on demandera compte de leurs subventions; les fonctionnaires surtout.

Ah! les fonctionnaires! Relisez à leur sujet les quatre dernières questions de l'enquête. On n'imagine rien de plus cynique. C'est l'ordre formel de les dénoncer immédiatement, si ce n'est déjà fait, et de suivre les résultats de la dénonciation, si ces fonctionnaires usent de la liberté qui leur est reconquise par la loi de confier leurs enfants à des maîtres privés.

Nous nageons en pleine abjection. D'avoir pu croire qu'il serait répondu à un pareil document, qui révèle un si triste état d'esprit chez les dirigeants du *Syndicat national*, est la pire injure que l'on puisse adresser à un corps respectable. Nous sommes convaincus que nombre d'instituteurs auront retourné ce factum à ses auteurs en leur manifestant leur dégoût et leur mépris. Mais quelle mentalité chez ceux qui se seront abaissés à la besogne de basse police à laquelle on les conviait!

CHAPITRE VI

La Répartition proportionnelle scolaire

Ce que les catholiques demandent, c'est que le budget de l'Instruction publique ou bien prenne en charge les traitements des instituteurs libres tout comme ceux des instituteurs laïques, ou bien *soit réparti entre toutes les écoles; quelles qu'elles soient, au prorata du nombre de leurs élèves*; et c'est ceci qui est proprement la Répartition proportionnelle scolaire.

N'est-ce pas scandaleux d'injustice et de favoritisme que dans les communes, nombreuses en France, où la majorité, parfois même la presque unanimité des enfants *est instruite dans les écoles libres*, le budget, alimenté cependant par les parents de ces enfants, ignore les maîtres qui ont la confiance des familles et n'a de sollicitude que pour les autres qui ne leur donnent pas satisfaction?

I. — Injustice à l'égard des maîtres

C'est un principe souvent invoqué, qu'à travail égal doit correspondre un salaire égal. Que ne l'applique-t-on aux instituteurs libres comme aux autres travailleurs?

L'Etat a dit: « J'exige que les enfants aient un minimum d'instruction et j'en fais aux parents une stricte obligation, en les laissant, du reste, libres de choisir leur école. Et, pour que les pauvres eux-mêmes puissent se soumettre à cette obligation, je crée le budget de l'Instruction publique et l'école gratuite. »

Or, voici que des parents, usant de la liberté accordée par la loi, font donner cette instruction à leurs enfants par des maîtres privés, autorisés à enseigner, pourvus des diplômes requis, et soumis dans leur classe à une réglementation édictée par l'Etat lui-même et que se chargent de faire appliquer les inspecteurs. Ces maîtres sont tellement bien reconnus par l'Etat, que leurs élèves sont admis comme les autres à se présenter aux examens officiels, certificat d'études, brevets élémentaire et supérieur, bourses pour pupilles. C'est donc qu'on admet que leur enseignement atteint le but voulu par la loi: donner à la jeunesse une instruction élémentaire. Par quelle inconséquence alors, ou même par quel déni de justice puisque l'enseignement laïque n'est pas obligatoire, leur refuse-t-on le salaire qu'ils méritent?

Prétendra-t-on que leur enseignement est inférieur à celui de leurs concurrents de l'enseignement laïque?

On dit que ceux-ci possèdent le brevet supérieur et qu'eux n'ont en général que le brevet simple. Libre à l'Etat d'exiger de ses maîtres, s'il le veut, le baccalauréat ou même le doctorat, mais en quoi ces diplômes sont-ils indispensables dans les classes primaires où il n'est question que de donner à l'enfant de simples notions élémentaires? Ne sait-on pas que les résultats d'un enseignement dépendent beaucoup moins de la science des maîtres que des qualités pédagogiques, dévouement, patience, autorité, qu'ils apportent dans leurs fonctions?

Du reste, sur cette question de la valeur relative des deux enseignements les faits interrogés répondent avec éloquence.

A l'occasion des certificats d'études de l'été 1926, une statistique comparative des succès obtenus par les diverses écoles de garçons a été dressée pour le canton de Quimper. En voici les résultats.

Dans la série rurale, les 8 écoles publiques ont fait recevoir 68 candidats. Les 2 écoles privées en ont fait recevoir 62.

Pour la série urbaine, les 3 écoles publiques ont eu 68 reçus et les 3 écoles privées en ont eu 79.

Au total 141 reçus des écoles privées contre 138 des écoles laïques.

Que veut-on de plus probant et qui mette en plus scandaleuse évidence l'injustice commise au détriment des maîtres de l'école privée?

**

Cependant il semblerait que ce ne soit pas encore assez, et nos laïques songent à aggraver encore cette injustice. Ils ont découvert contre l'enseignement libre un nouveau prétexte à étranglement: c'est ce qu'ils appellent la *péréquation des diplômes*, dont ils font, depuis quelque temps, l'objet constant de leurs vœux dans leurs congrès et dans certains conseils généraux.

Sous prétexte d'égalité, et, disent-ils, pour élever le niveau de l'instruction, ils demandent que l'Etat exige les mêmes diplômes, c'est-à-dire le brevet supérieur, des instituteurs privés comme des instituteurs laïques.

Bonne idée, si à cette *péréquation des diplômes* doit répondre aussi la *péréquation des traitements* et si la devise de nos réformateurs est celle-ci: *à égale instruction et à égal travail, égal salaire!* Mais il est bien question de cela! Il s'agit seulement de faire un pas de plus dans la réalisation pratique du monopole de l'enseignement!

Les prétextes invoqués sont de pures tartuferies, nous venons de le démontrer plus haut en prouvant par la raison et par la statistique que le brevet ne fait pas toujours l'instituteur et que le succès du maître ne se mesure pas nécessairement à son degré de science et d'érudition.

Que veut-on donc? Tarir hypocritement le recrutement des maîtres chrétiens. Déjà l'enseignement privé, avec les traitements médiocres qu'il doit faire à ses maîtres, ne peut présenter aux examens du brevet élémentaire qu'un nombre insuffisant de candidats dont des jurys souvent hostiles éclaircis-

sont encore les rangs. S'il faut deux ou trois années de plus d'études, sans la certitude d'un succès de plus en plus difficile, quels seront les dévouements qui ne reculeront pas devant l'épreuve et qui accepteront le lourd supplément des dépenses entraînées par ces autres années de scolarité?

Que l'Etat garde ses normaliens tant qu'il le voudra, et jusqu'à en faire des docteurs, il n'en coûte qu'au contribuable qui solde la dépense et qui est la seule victime de cette course aux diplômes supérieurs, terriblement coûteuse et passablement inutile quand il ne s'agit que de pourvoir aux classes élémentaires. Mais imposer de pareils sacrifices aux candidats à l'enseignement privé, c'est tout simplement fermer au plus grand nombre la porte de cet enseignement.

Cette manœuvre hypocrite est donc à dénoncer hautement, et quand on dira: *péréquation des diplômes*, il faudra répondre: soit, mais aussi *péréquation des traitements*!

II. — Injustice à l'égard des parents

Ils se soumettent exactement à la loi: ils versent leur contribution au budget de l'Instruction publique, ils font donner à leurs enfants le minimum d'Instruction obligatoire, et s'ils le font donner par des maîtres de leur choix, c'est encore la loi qui les y autorise.

Comment se fait-il donc que pour eux l'Instruction ne soit pas gratuite? Depuis quand les libertés doivent-elles s'acheter dans un pays de démocratie? Pourquoi, en somme, met-on des hommes à l'amende pour des faits que l'on déclare licites et permis? Pourquoi en France deux catégories de contribuables?

Et ne voit-on pas que les victimes de cet arbitraire ce sont précisément les pauvres dont une démocratie devrait assurer jalousement l'indépendance et la liberté? Quel moyen ont-ils de choisir leur école, si tandis que l'une est entièrement gratuite, l'autre, laissée à ses seules ressources, comme une sacrifiée,

comme une enfant déshéritée, doit mettre à sa fréquentation des conditions pécuniaires que leur indigence ne leur permet pas de réaliser?

L'odieux s'ajoute ici à l'injustice, d'autant plus qu'il n'est pas rare de voir ceux-là mêmes qui se montrent les plus farouches partisans de ce monopole laïque, qui ne pèse que sur les pauvres, s'empres- ser, parce qu'ils sont riches, de faire élever leurs enfants par des maisons religieuses.

Ces injustices sont tellement flagrantes que lorsque, en 1919, les négociateurs des traités de Versailles, de Trianon et de Sévres, en vinrent à étudier le statut scolaire qu'ils donneraient aux nouveaux Etats sortis de la guerre, Pologne, Tchéco-Slovaquie, Hongrie, etc., ils n'hésitèrent pas à leur imposer l'obligation de répartir leur budget de l'Instruction publique entre toutes les écoles des minorités juives et protestantes. Ainsi l'exige pour la Pologne le paragraphe 2 de l'article 9 du traité de Versailles signé par la France, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie et le Japon.

Cette intervention dans leur administration intérieure ne fut pas sans éveiller la susceptibilité des nouveaux Etats. Le président du Conseil polonais, Paderewski, présenta des observations au nom de la Diète de Varsovie. Il objectait: 1° la nouveauté de la prétention et 2° ce qu'il considérait comme une atteinte aux droits souverains de la Pologne.

Ce fut M. Clemenceau qui fut chargé de lui répondre. Le 24 juin 1919, il lui déclarait au nom de la France et des quatre puissances signataires du traité: sur le premier point, que « les dispositions relatives à l'enseignement ne contiennent rien qui ne soit déjà prévu pour les institutions d'enseignement dans beaucoup d'Etats modernes bien organisés »; — et sur le deuxième point qu'« il n'est pas incompatible avec la souveraineté de l'Etat de reconnaître et de subventionner des écoles où les enfants subissent l'influence religieuse à laquelle ils sont habitués chez eux. »

Pourquoi ces principes bons pour la Pologne n'ont-ils pas leur application en France? Nos famil-

les catholiques sont-elles moins intéressantes que les habitants des ghettos de Varsovie? Ou bien, ne devons-nous pas être rangés parmi les « Etats modernes bien organisés »?

III. — Le progrès par la R. P. S.

Ou bien encore sommes-nous parvenus chez nous à un tel développement et à une telle diffusion de l'instruction qu'il soit possible de considérer comme inutile le concours de l'enseignement privé?

Hélas! que les statistiques démentent cet optimisme! Nous voyons certes, depuis l'application des lois qui ont laïcisé l'école et chassé de leurs maisons les congrégations enseignantes, monter à la façon d'une marée qui ne connaîtrait jamais l'étalement, c'est-à-dire l'arrêt, les budgets de l'Instruction publique. Voici quelques-unes de ses étapes:

En 1880.	31 millions.
1900.	146 —
1910.	217 —
1913.	233 —
1922.	950 —
1923.	1.031 —
1926.	1.500 —

Sans compter les subventions des départements et des communes qui s'élèvent aujourd'hui à 750 millions. (1)

Quant au niveau de l'instruction, il a varié en sens inverse, et c'est le nombre des illettrés qui a suivi la progression.

En 1882 au rapport de Paul Bert la proportion des illettrés n'était que de 10 %. Elle était de 30 % en 1907 d'après M. Briand (2).

On sait qu'à leur entrée à la caserne les conscrits subissent un examen sommaire qui permet de juger de leur degré d'instruction.

(1) Discours de M. de Ramel à la chambre des députés, 2^e séance du 20 novembre 1926.

(2) Rapport du 24 janvier 1907 sur la loi du 29 mars 1882.

Or en 1921 le nombre des illettrés du contingent était de 6.713. En 1922, il était de 7.050. Il passait à 13.058 en 1924 et à 14.225 en 1925.

Ce n'est pas certes que l'on ne trouverait pas de bonnes explications à ce recul. Mais il y en a une que l'on oublie toujours de mentionner. C'est, dans la plupart de nos communes — environ 25.000 — le défaut de concurrence, due à l'impossibilité où l'on a mis l'école privée de se créer et de s'entretenir.

Parce que l'école publique est seule dans ces communes, il n'y a pas l'émulation qu'il y aurait entre écoles concurrentes; ni professeurs ni élèves ne s'inquiètent d'affirmer la supériorité de l'enseignement qu'ils donnent ou qu'ils reçoivent. Partout, là comme ailleurs, le grand facteur de progrès c'est la concurrence. Elle n'existe pas et ce n'est que la R. P. S. qui peut la créer pour le plus grand bien de l'instruction. D'ailleurs, là-dessus la preuve est faite et chacun sait qu'en Hollande, où la R. P. S. existe, le niveau de l'instruction est bien supérieur à ce qu'il est en France.

IV. — Quelques objections.

Malgré toutes les raisons de logique, de justice, de progrès, qui militent en faveur de cette réforme élémentaire, la Répartition proportionnelle scolaire ne manque pas, chaque fois qu'on en parle devant un public laïque, de soulever des clameurs de protestation.

Que lui reproche-t-on donc?

On fait beaucoup état d'un mot de l'abbé Lemire disant qu'elle créerait partout la guerre dans les communes. Sur quoi s'appuie-t-il pour le craindre? L'adoption de la R. P. S. par les pays étrangers, loin de diviser les communes les a au contraire pacifiées. Ni la Hollande ni la Belgique ne regrettent de l'avoir appliquée.

Mais regardons plus près de nous. Nous connaissons de nombreuses communes où deux écoles libres fonctionnent à côté de deux écoles publiques.

Où est la guerre dans ces villages plus que dans les communes avoisinantes?

L'existence de l'école libre à côté de l'école publique n'est pas une cause de trouble pour un pays. Et si quelques difficultés surgissent, c'est tout simplement parce que la situation injuste qui est faite à l'école libre met la conscience de plusieurs parents dans la pénible nécessité de choisir entre leur intérêt et leur devoir. Mais donnez à chacun par la R. P. S. la possibilité de choisir librement son école sans avoir à acheter sa liberté, et la paix se fera dans toutes les consciences et vous enlèverez tout prétexte à ces insistances et à ces pressions morales dont on se plaint trop d'un certain côté où l'on ne se prive pourtant pas d'y avoir recours sans scrupule.

Progrès de l'instruction et paix scolaire, on ne les obtiendra que par la R. P. S. Ce qui est cause de régression et de recul c'est le privilège et le monopole. Ce qui est cause de progrès c'est la concurrence.

Mais, nous objecte-t-on, avec la R. P. S. l'Etat va se voir obligé de subventionner des écoles protestantes, mahométanes, juives, socialistes, communistes, etc... Et pourquoi pas, pour ce qui est des écoles proprement confessionnelles, protestantes, juives, mahométanes, là où les élèves seront assez nombreux pour justifier la dépense? Est-ce que déjà, en Algérie, le gouvernement français n'entretient pas des élèves aux cours mahométans de la Médersa d'Alger et de Constantine?

Et quant aux écoles socialistes et communistes, que peut-on réclamer de mieux que ce que l'on a actuellement? N'avons-nous pas déjà 13.000 classes tenues par des communistes notoires, et 80.000 autres tenues par des instituteurs socialistes affiliés à la C. G. T.?

Soyez sûrs d'ailleurs que l'enseignement laïque d'aujourd'hui avec ses maîtres la plupart athées, hostiles à l'Eglise catholique et internationalistes, réalise l'école idéale pour les enfants de tout Credo religieux, politique ou social autre que le Credo ca-

tholique. Ils n'ont nul besoin d'une autre école et la R. P. S. leur serait un cadeau dont ils n'auraient aucune tentation d'abuser, et dont ils ne sauraient que faire.

Quel est donc le grand, le seul argument contre la R. P. S.? C'est qu'on ne veut pas de la concurrence parce qu'on la craint. Quand on sert cette vérité à nos orateurs de réunions publiques, ils s'émeuvent, ils protestent avec violence. Colères et indignations hypocrites!

M. Painlevé, à Brest, a eu plus de franchise. Il a dit: nous n'accorderons jamais la R. P. S. parce que si l'école privée participait aux subventions budgétaires « l'école publique, désavantagée, se viderait. »

Ce sont des craintes exagérées, mais l'aveu est formel. Il signifie que l'école laïque ne peut vivre et prospérer que par le privilège. C'est donc qu'elle ne répond pas à un vœu de la Nation, c'est donc qu'elle n'est pas, au sens vrai du mot, démocratique. C'est un instrument de tyrannie, c'est une machine de guerre. (1)

Nous ne croyons pas que l'établissement de la R. P. intégrale soit la mort de l'école laïque. Ce que nous savons, cependant, c'est qu'une foule de parents n'y maintiennent leurs enfants que parce qu'ils n'ont pas les moyens de les envoyer ailleurs. Ce n'est pas par hostilité contre les instituteurs publics, c'est parce qu'ils ont parfaitement conscience de ce qui manque à leur enseignement.

VI. — Les comparaisons de Maître Guillot

La ressource ordinaire des orateurs laïques contre la R. P. S. c'est, pour étayer leurs affirmations mensongères, la comparaison. Les mauvaises cau-

(1) « De bonne foi, voyons, écrivait M. Clémenceau, le 2 décembre 1886, dans la *Justice*, a-t-on consulté le pays sur l'instruction laïque? Jamais! Et on a bien fait. Le pays mal éclairé aurait peut-être répondu non. »

Les lois de laïcisation ont été votées par 329 députés représentant 2.738.204 électeurs sur 10.179.845 électeurs inscrits!

ses se plaident généralement par des comparaisons.

Cela se conçoit. L'argument direct exige de la logique et, quand il est faux, le simple bon sens qui est surtout fait de logique élémentaire, en saisit facilement la faiblesse. Il en va autrement de la comparaison, surtout dans la conférence. Il faut, là, que l'auditeur saisisse ensemble les deux termes comparés pour apprécier leur degré d'analogie et pour vérifier si la conclusion appliquée à l'un est valable aussi pour l'autre. Et c'est là un travail que l'auditeur n'a pas le loisir de faire, si tant est qu'il en soit capable, tandis qu'il écoute un discours passionné.

Maître Guillot, instituteur descendu de la montagne à la plaine, connaît cette psychologie de la foule et l'utilise avec succès. Elle supplée d'ailleurs chez lui à une inaptitude radicale à la construction d'un raisonnement suivi. Quand il va parler, assez à l'aise sur ses tréteaux, quelques bouts de papier aux doigts, on s'attend à un développement oratoire qui pulvérisera la R. P. S. et les cléricaux qui la prônent.

Et ce n'est guère qu'un coq à l'âne de petits faits plus ou moins controuvés qui, même quand ils portent, n'atteignent que des exceptions, et n'autorisent aucune conclusion générale, ou bien, de temps à autre, c'est quelque comparaison bien clochante, qui n'a que le mérite de projeter une image là où tout le reste du discours ne répand que de l'obscurité.

On dit qu'il n'est pas juste que les instituteurs soient payés même par les parents qui ne leur envoient pas leurs enfants? Maître Guillot répond:

« Je suis fonctionnaire, je suis payé par le gouvernement, c'est-à-dire par tout le monde; mais nous sommes tous payés par tous les autres citoyens; le cultivateur, le forgeron, le cordonnier sont payés par tout le monde et les prêtres aussi. »

Beau raisonnement! S'il convainc son auteur, ce qui est douteux, je crois bien que le cultivateur, le forgeron et le cordonnier n'y adhéreront qu'avec

quelques réserves. Payés par tous ceux à qui ils vendent leurs pommes de terre, leurs fers à cheval et leurs souliers, oui, ces travailleurs le sont certainement, mais par ceux-là seuls, et suivant la qualité et la quantité de leurs livraisons seulement, et je ne sache pas qu'il vienne à l'idée du cordonnier du village de vouloir se faire payer aussi par ceux qui se font chausser en ville.

Cela, c'est l'instituteur seul qui le fait, car le Monsieur « Tout le monde » qui le paie est aussi bien celui qui fait élever ses enfants aux écoles libres que celui qui veut bien le charger d'apprendre le *b a ba* aux siens.. Ce privilège est-il aussi celui des artisans auxquels maître Guillot se compare?

Je vois d'ici le cordonnier l'abordant au sortir de sa classe: « Monsieur l'instituteur, vous me devez votre paire de chaussures. »

— Comment, mon ami, je l'ai achetée à la ville l'autre jour. »

— « Je sais bien, je sais bien, mais je suis comme vous, je suis payé par tout le monde; versez-moi donc le prix de cette paire de chaussures que vous avez prise ailleurs. »

— « Mais, mon ami, vous plaisantez? »

— « Pas du tout! Est-ce que vous plaisantez, vous, quand vous exigez que mon ami Jean-Pierre qui paie l'école pour ses enfants à X..., verse encore sa part d'impôts pour payer votre enseignement dont il n'a pas plus besoin que vous de mes souliers? »

On entend la réponse de maître Guillot. Et le cordonnier ne manquera pas d'en conclure qu'il y a tout de même quelque différence entre un instituteur et lui, et pas, sous tous les rapports, à son avantage.

Pour expliquer que le père de famille qui confie son enfant à l'école libre soit contraint de payer encore l'école publique, Guillot le comparait en une autre occasion au propriétaire qui emploie les services d'un garde particulier et qui, néanmoins, est tenu très justement de contribuer aussi à payer les gendarmes.

Mais il saute aux yeux ici encore que l'assimilation est totalement abusive, et la raison en est bien simple.

Pour utiliser les services d'un garde dont l'autorité se limite, d'ailleurs, aux bornes de son domaine, le propriétaire ne renonce pas à la protection que les gendarmes lui doivent et lui *procurent* effectivement comme à tout autre citoyen ; il s'assure tout simplement de ce fait *un supplément*, un luxe de sécurité qu'il est juste qu'il paie. Et la comparaison qu'il faudrait employer c'est celle du père de famille qui voudrait donner à son enfant OUTRE les leçons de ses maîtres, laïques ou congréganistes, *des répétitions à domicile* d'un professeur qui compléterait ou développerait l'enseignement reçu en classe ; et il est assez élémentaire que, dans ce cas, ce soit lui seul qui fasse les frais de ce supplément d'instruction.

Garde particulier et *répétiteur*, oui, la comparaison tient et la conclusion vaut. Mais garde particulier et *instituteur libre*, non, pas plus que gendarme et instituteur public. L'instituteur libre assume à lui seul *tout le soin* de l'instruction de son élève en y ajoutant même l'éducation, et *dispense entièrement* l'instituteur public de toute intervention dans ce service.

Qu'on ne vienne donc pas prétendre que de même que tous doivent contribuer à la rémunération des gendarmes, qui sont utiles à tous et même à ceux qui ont un garde particulier, tous aussi doivent payer l'instituteur public qui, lui, ne rend service qu'à ses propres élèves.

La conclusion eût peut-être été différente, du moins au point de vue légal, si l'Etat ne reconnaissait en France que l'enseignement donné par ses maîtres. Mais il n'en est rien, et l'enseignement libre est reconnu par la loi tout comme l'autre.

Il y a quelque chose d'obligatoire dans notre enseignement, mais seulement l'instruction et non pas le choix de l'école, qui est laissé, au moins légalement, à la liberté des parents. A cette instruction obligatoire correspond le budget de l'Instruction

publique obligatoire. Dès lors donc qu'on se soumet à l'obligation de l'instruction dans l'un ou l'autre des deux enseignements reconnus par l'Etat, l'on doit aussi participer à la répartition des fonds du budget, c'est-à-dire bénéficier de la gratuité de l'enseignement par la répartition proportionnelle scolaire.

Le régime actuel ne se comprendrait que dans l'hypothèse du monopole, si l'Etat, au lieu de se contenter de l'obligation de l'instruction, rendait obligatoire l'enseignement laïque. Il n'y aurait alors qu'un corps d'instituteurs reconnus, comme il n'y a qu'un corps de gendarmerie et il est évident qu'alors le rôle de l'instituteur libre serait réduit tout au plus à celui du garde particulier.

La loi ayant pris parti pour la liberté, il semble que l'on doive être d'accord sur l'un des deux termes de cette alternative : ou le budget de l'Instruction publique pour toutes les familles qui se soumettent à l'obligation de l'instruction, laïque ou confessionnelle peu importe, ou bien alors la formule qui eut tant de vogue il y a quelque temps, quand il s'est agi de la suppression du budget des cultes : *que ceux qui veulent des maîtres laïques et ceux-là seuls les paient !*

En deux mots : ou répartition proportionnelle scolaire ou suppression du budget de l'Instruction publique.

Et voilà la conclusion où très logiquement maître Guillot aurait dû être amené par sa double comparaison, du gendarme et de l'instituteur public d'une part, du garde particulier et de l'instituteur libre de l'autre.

**

Une variante, beaucoup utilisée par Maître Guillot dans ses prônes laïques hebdomadaires, consiste à dire : « L'école publique étant l'école de tous doit être payée par tous. »

Mais l'école publique n'est « l'école de tous » ni légalement ni pratiquement. Qu'elle soit à la dis-

position de tous *par sa gratuité*, rien de plus vrai. Mais qu'elle soit telle que tous puissent y aller, sans danger pour leur foi, rien de plus inexact. Il faudrait au moins pour cela qu'elle fût neutre. Or il est incontestable qu'elle ne l'est pas.

La loi a, d'ailleurs, si peu voulu qu'elle fût « l'école de tous » qu'elle a proclamé le droit pour les parents de s'en passer pour leurs enfants. Et en fait, un bon quart des écoliers de France n'y vont pas, et dans certains départements il y a autant d'élèves dans les écoles privées que dans les écoles publiques.

Le monopole seul pourrait faire que l'école laïque soit « l'école de tous ». D'ici là, elle ne sera que l'école de quelques-uns qui la préfèrent et de beaucoup d'autres qui sont *contraints, malgré la loi*, d'y envoyer leurs enfants.

*
**

Une autre comparaison qui a les faveurs des tréteaux laïques est celle qui compare l'école à un chemin, — et il y a du vrai dans ce rapprochement, l'école et le chemin menant quelque part, l'une à l'instruction, l'autre à quelque ville.

Dès lors, nous demande-t-on, s'il y a une route nationale qui mène à telle ville et que vous refusiez de prendre cette voie, faudra-t-il que l'Etat en fasse une autre pour vous tout seul?

L'école est un chemin, dites-vous? Certes, l'image est souriante qui montre le jeune écolier conduit par l'instituteur, qui l'aide à cueillir en chemin une ample collection de règles de grammaire et d'arithmétique, de faits historiques, de notions scientifiques, etc...

Je veux bien que l'école soit cela, mais tout de même il saute aux yeux qu'il existe une différence notable entre elle et une voie nationale: c'est que ce chemin n'est fait que pour *enfants*; pour enfants qui, au contraire des adultes qui voyagent sur les routes nationales, ne savent ni où ils vont ni par où on les mène; des enfants à qui l'on peut

encore en cours de route, enseigner autre chose que de la grammaire, de l'arithmétique et de l'histoire; des enfants qui, partis avec un bagage d'idées morales et religieuses que leurs mères leur ont donné comme viatique, peuvent parfaitement en être détroussés en chemin par ceux-là mêmes à qui on les confie.

Et l'on voit très clairement que l'élément essentiel du voyage, ce n'est pas tant le *chemin* lui-même que le *guide* qui se propose à le faire parcourir à l'écolier.

La comparaison cloche donc affreusement. Et nous n'exigeons pas qu'on nous fasse des routes nouvelles, mais puisque l'Etat s'est chargé de nous fournir de guides, qu'on nous en donne auxquels nous puissions, en toute sécurité, confier l'esprit et le cœur des enfants. Encore une fois, puisqu'il s'agit d'enfants sans défense à confier à des mains étrangères, il est bien juste, il est élémentaire que le choix de ces mandataires soit laissé aux parents.

Que ceux qui sont indifférents à l'éducation sociale ou patriotique qui sera donnée à leurs enfants les confient à des maîtres dont beaucoup affichent une mentalité antireligieuse et quelquefois antisociale et antipatriotique, c'est leur droit. Mais si les autres veulent des maîtres d'une pédagogie aussi avertie, sanctionnée par d'authentiques brevets, mais d'opinions plus sûres et plus conformes à leurs sentiments de catholiques et de Français, de quel droit laissez-vous à leur charge les frais d'un « voyage » que vous déclarez obligatoire?

De quel droit surtout privez-vous de l'équipement nécessaire pour le voyage, je veux dire de fournitures classiques, les enfants pauvres qui vous tendent la main pendant que vous remplissez gratuitement les *cabas* des autres?

Avouerez-vous donc que votre système scolaire, votre route nationale, n'est qu'une entreprise de confiscation de l'enfance au profit d'une doctrine d'Etat, d'un autre Cléricalisme inavoué, plus intolérant que le premier, dont les instituteurs laïques

sont les prêtres et les docteurs, et dont vous-mêmes ne voulez pas voir que le plus clair résultat sera de fournir d'innombrables recrues à l'anarchie ?

*
**

Dans un article de son journal, Richeaume assimile successivement l'instituteur libre : 1° aux gardiens de nuit de certaines demeures privées ; 2° aux arbitres qui, sans l'appareil de la justice, tranchent amiablement certains litiges ; 3° aux entrepreneurs de transport par cars qui font concurrence aux chemins de fer ; 4° aux Mormons polygames ; 5° aux quarante-deux sectes protestantes d'Amérique ; 6° aux directeurs de théâtres non subventionnés ; etc... Ah ! n'en jetez plus, la cour est pleine !

Et dans quel but cette débauche d'assimilations ? Pour établir que si l'on accorde une part du budget de l'Instruction publique aux instituteurs libres, il faudra aussi faire entrer en participation des différents budgets qui les concernent tous les honorables professionnels invoqués dans cette litanie !

Comme on voit bien que le député Richeaume, quoiqu'il y paraisse, ne parle pas ici en législateur soucieux de ménager scrupuleusement nos deniers publics ! Quoi, il admettrait à tout ce monde-là des titres égaux à ceux des maîtres de l'Enseignement privé ? Ils ne lui en demandent pas tant.

Il suffit aux possesseurs de gardes privés qu'on leur permette de s'assurer, à leurs frais, *un supplément, un luxe* de sécurité qui leur garantisse un sommeil sans cauchemar ; aux plaideurs qui se passent de juges, d'*économiser* des frais de procédure assez lourds ; aux entrepreneurs de transport par auto-cars, que l'Etat ne les ruine pas en décrétant la *gratuité* des places de chemins de fer comme de l'école laïque ; aux directeurs de théâtres, que les subventions à la Comédie française et à l'Odéon n'aillent pas jusqu'à permettre à ces concurrents la *gratuité* de leurs spectacles et à leur offrir de

leur créer partout des succursales aussi favorisées.

Quant aux Mormons polygames et aux sectes protestantes et autres, à quoi donc songe Richeaume quand il veut leur accorder les mêmes droits qu'aux instituteurs libres ? Hélas, trois fois hélas, ils seraient bien privés et ils en feraient un raffût s'ils n'en avaient pas davantage. Ils sont déjà joliment nombreux, les polygames, union-libristes avoués, qui émargent à notre budget pour la totalité de leurs frais d'existence. Les sectes protestantes ? Est-ce qu'il n'est pas venu à la connaissance de Richeaume que l'Armée du Salut, secte anglaise, se comporte à Paris à peu près comme chez elle, et, quand elle inaugure une œuvre privée *confessionnelle*, comme il y a quelque temps le « palais de la femme », s'honore de la présence d'un représentant du Président de la République lui-même ? Est-ce que Richeaume ignore qu'une mosquée, construite en plein Paris, aux frais de la République, pour les dévots de Mahomet, a été inaugurée par le Président de la République en personne ? Ignore-t-il aussi que les étudiants des séminaires musulmans d'Algérie y sont entretenus aux frais du budget de la République ? Heureux Mormons, heureux protestants, heureux musulmans !

Les comparaisons de Richeaume disent donc trop ou trop peu. Leur entassement indique d'ailleurs que l'auteur se rend compte que, prise à part, chacune ne vaut rien. L'union fait la force, certes, mais on ne fait pas une charpente solide avec des planches pourries : l'ouvrier qui s'y aventurerait s'y casserait les reins.

L'école unique

La société est pleine de rêveurs éveillés dont il semble que la faculté maîtresse, le jugement, soit endormie. Ils ne voient le monde que très simplifié et réduit à quelques éléments faciles à combiner: ils en font des constructions idéologiques, d'apparence logique, et donc séduisantes, et capables de se susciter des apôtres, mais qui, confrontées avec la réalité vivante et complexe, s'avèrent comme de simples jeux d'imagination ou comme de lourdes erreurs aux conséquences dangereuses et antisociales.

Ainsi en est-il de l'école unique.

C'est une nouvelle panacée dont on doit l'invention à la fois à l'idéologie démagogique des loges et aux calculs réalistes des socialistes. Les premiers y croient voir le moyen d'achever la laïcisation de la pensée française, les seconds l'instrument qui donnera à la Révolution sociale les possibilités de réalisation et de durée.

Sectaires et révolutionnaires vantent d'une voix commune les bienfaits de la nouvelle panacée. Et de fait elle se présente sous des dehors tentants. Les charlatans ont l'art des formules simples et suggestives auxquelles les badauds ne résistent pas. Ceux qui nous offrent l'école unique sont des maîtres en la matière.

Voici, par exemple, comment un tract édité par le Comité de défense laïque du Finistère, et dû à la plume d'un des doctrinaires du socialisme finistérien, professeur dans un de nos lycées, présente l'ersatz nouveau: l'école unique, « c'est les grandes écoles ouvertes aux pauvres aussi bien qu'aux riches ». Comment n'être pas gagné d'emblée à une

si généreuse idée et ne pas considérer ceux qui la combattent comme les adversaires obtus et égoïstes des classes pauvres et travailleuses?

I. — L'Instruction primaire en France avant la Révolution

Toute présentation de l'Ecole unique se précède inmanquablement d'une préface où l'on examine l'état de l'Instruction primaire en France avant la Révolution.

Le compte est vite établi de ce que l'Ancien Régime a fait pour l'Instruction du peuple: rien ! « Avant 1789, déclare notre tract, les écoles primaires, d'ailleurs très rares, n'existaient que de nom. »

C'est sommaire et péremptoire, sinon définitif. On voit que ce professeur socialiste ne s'est pas spécialisé dans l'étude de l'Ancien Régime, et qu'en fait de dogmes il en a au moins un, et qui mérite tous les reproches d'ignorance et d'absurdité qu'il adresse aux nôtres: c'est que la France n'a commencé qu'en 1789 et qu'auparavant les Français, nos ancêtres, n'étaient qu'un peuple d'ignorants et d'illettrés.

D'autres, heureusement plus dégagés de préjugés, se sont donné la peine de compulser nos vieilles archives et d'en déchiffrer les documents propres à nous renseigner sur l'état de l'Instruction populaire avant 1789. Taine, qui a dépouillé leurs travaux, nous en résume les conclusions en cette page de ses *Origines de la France contemporaine* (*Régime moderne*, livre III, chap. I, § V.)

« Même avant la Révolution, dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre française, dans la Lorraine et l'Alsace, dans l'Île de France, la Bourgogne et la Franche-Comté, dans les Dombes, le Dauphiné et le Lyonnais, dans le Comtat, les Cévennes, et le Béarn, on comptait presque autant d'écoles que de paroisses, en tout probablement 20.000 ou 25.000 pour les 37.000 paroisses de France, et fréquentées, efficaces: car en 1789, 47 hommes sur

100, et 26 filles ou femmes sur 100 savaient lire et pouvaient écrire ou du moins signer leur nom.

» Et ces écoles ne coûtaient rien au Trésor, presque rien au contribuable, très peu aux parents.

« En beaucoup d'endroits, des congrégations, entretenues par leurs propres biens, fournissaient les maîtres ou maîtresses: Frères de la Doctrine chrétienne, Frères de Saint-Antoine, Ursulines, Visitandines, Filles de la Charité, Sœurs de Saint-Charles, Sœurs de la Providence, Sœurs de la Sagesse, Sœurs de Notre-Dame de la Croix, Vatelottes, Miramiones, Manettes du Tiers-Ordre, et d'autres encore.

» Ailleurs, le Curé était tenu de sa cure d'enseigner lui-même ou de faire enseigner par son vicaire.

» Un très grand nombre de fabriques ou de communes avaient reçu des legs pour l'entretien de leur école; souvent l'instituteur jouissait, par fondation, d'une métairie ou d'une pièce de terre; ordinairement il était logé; de plus, s'il était laïque, il était exempt des plus lourds impôts... »

Veut-on des chiffres plus précis? Un érudit mancheau, M. l'abbé Angot, a dressé pour le département de la Mayenne, la liste des écoles dont il a pu trouver trace dans les documents antérieurs à la Révolution. Il a relevé l'existence, dans ce département, qui comptait alors 300.000 habitants, de 223 écoles primaires de garçons et de 171 écoles primaires de filles dont il donne la liste avec la date du renseignement révélateur.

Mieux encore: au diocèse de Rouen en 1700-1717 on compte 855 écoles de garçons. (1)

**

Les départements bretons semblent avoir été moins favorisés, précisément à cause de la langue celtique à peu près seule parlée à cette époque. Néanmoins les écoles primaires y sont nombreuses.

(1) Allain. *L'Eglise et l'Enseignement populaire sous l'Ancien régime*. (Bloud).

Nous conseillons à notre professeur de voir ce que pensent sur le sujet, deux spécialistes de notre Histoire bretonne, MM. Kerbiriou et Saluden, l'un dans son grand ouvrage sur Mgr de la Marche, l'autre dans son livre sur Claude Laporte, tous deux couronnés par l'Académie française.

Il verrait, dans le premier, que les statuts du diocèse de Léon faisaient une obligation aux recteurs d'ouvrir des écoles dans leurs paroisses: « Nous renouvelons à tous les recteurs, conformément aux saints canons et aux intentions des princes chrétiens, l'ordre et l'obligation spéciale de ne rien négliger pour l'établissement et l'entretien de petites écoles dans leurs paroisses... »

Comment ces ordres étaient-ils exécutés? M. Saluden a consulté le registre des capitations de la ville de Brest pour l'année 1739. Il y relève, avec l'indication des noms de rues et des titulaires, 10 écoles de garçons et 3 écoles de filles et, en outre, cinq autres écoles gratuites pour garçons ou pour filles (1). Plus tard, les Frères de S. Jean-Baptiste de la Salle y ajoutèrent encore une école gratuite à Recouvrance et une autre à Brest.

Landerneau, Guipavas, Saint-Pol de Léon et nombre de paroisses rurales dont il a été permis d'étudier les archives n'étaient pas moins bien pourvues. Et ce qui autorise M. Kerbiriou à dire que presque tous les enfants savaient lire, et avaient donc fréquenté quelque école, c'est que l'Evêque prescrivait à ses prêtres de ne pas leur faire apprendre le catéchisme de mémoire, mais de le leur faire lire et expliquer (2).

Nous avons nommé en passant les Frères de la Doctrine chrétienne, fils de S. Jean-Baptiste de la Salle. Comment, lorsque l'on sait ce que fut l'œuvre de ce précurseur de génie, qui ne se bornait pas, comme Condorcet, à imaginer des plans d'instruction populaire, mais qui les réalisa en y consacrant

(1) Saluden: *Claude Laporte*, p. 22.

(2) Kerbiriou: *Mgr de la Marche*, pp. 225, 226.

crant tous ses biens et sa vie entière, peut-on avancer que ces écoles primaires n'existaient que de nom ?

Cueillons dans le *Progrès civique*, cher à notre professeur, les lignes suivantes signées d'un nom respecté dans le monde le plus laïque, celui de M. Ferdinand Buisson :

« Saint Jean-Baptiste de la Salle avait pour son Eglise la même ambition qu'aura plus tard la République pour la nation devenue souveraine : instruire gratuitement les enfants du peuple.

» Il bouleversait toutes les traditions pédagogiques avec la confiance naïve d'un homme de cœur qui ne permet pas qu'on gâche le temps si court accordé aux pauvres pour s'instruire.

» Au lieu de se laisser enfermer dans les limites étroites d'un programme strictement primaire, cet éducateur original et hardi veut donner aux enfants du peuple, sous une forme abrégée et pratique, les connaissances qui leur ouvriront nombre de professions. A côté de la salle de classe, il institue des ateliers de travail manuel.

» Il découvre, cent cinquante ans avant Duruy, l'enseignement secondaire spécial.

» Enfin et surtout, car il faut voir l'ensemble, ce prêtre fut le premier non pas à croire, mais à prouver, par des prodiges de dévouement, qu'instruire le peuple est aussi une tâche sacrée.

» L'Eglise lui a donné raison, puisqu'elle en a fait un grand Saint. Avons-nous tort de demander au peuple que le peuple se souvienne de lui ? »

**

Certes, à la fin de l'Ancien Régime, tous ne professaient pas pour l'instruction populaire ce zèle des Evêques et du saint Fondateur des Frères de la Doctrine chrétienne. Nombreux étaient, surtout parmi ceux qui donnaient le ton à l'opinion, les hommes qui estimaient inutile et même dangereuse l'instruction du peuple.

Mais ils n'étaient pas du côté où dit notre tract. C'étaient, avec les philosophes — les laïques du temps —, ceux qui s'étaient laissés imprégner par les théories du Genevois J.-J. Rousseau, pour qui les sciences et les arts sont seuls responsables des vices et de la dépravation des sociétés humaines.

Les philosophes du XVIII^e siècle, les Voltaire, les Diderot, les d'Alembert, les La Chalotais, professent un mépris profond pour les petites gens.

Pour d'Alembert, la liberté est « un bien qui n'est pas fait pour le peuple. »

Pour Diderot, le peuple des faubourgs est « trop bête » pour être instruit.

Là Chalotais, le pourfendeur des Jésuites au Parlement de Rennes, est encore plus explicite. Il déplore qu'il y ait tant d'étudiants dans le royaume : « le peuple même veut étudier... Les Frères de la Doctrine chrétienne, qu'on appelle Ignorantins, sont survenus pour achever de tout perdre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot et la lime... » (1)

Voltaire « craint » les écoles, il n'en veut pas pour les laboureurs et les enfants de manœuvres « parce qu'on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cents bras » (2). Il écrit, le 28 Février 1763, à la Chalotais qui lui a soumis ses idées en matière d'enseignement populaire : « Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. » Et quant aux Frères Ignorantins, si dangereux et si malfaisants, qu'on les lui envoie pour conduire ses charrues, « ou pour les atteler ».

**

Ceux qui, dans les provinces, ont cédé au courant laïque sont dans les mêmes sentiments. M. Kerbiriou montre l'un d'eux, Bertrand de Molleville, intendant de Bretagne, aux prises avec l'Evêque de

(1) *Essai d'éducation nationale* p. 24.

(2) *Diction-philos.* Art. *Fertilisation*.

Léon, Mgr de La Marche, en un conflit éminemment suggestif et qui définit bien la position relative des deux camps adverses.

En 1787, l'intendant veut supprimer l'école tenue à Recouvrance par les Frères « qu'on appelle Ignorantins ». Le prétexte c'est que, dit l'intendant, « la science de l'écriture que l'on apprend dans ces écoles ne sert qu'à détourner les élèves de la Marine et du métier de leurs pères ». On croirait entendre La Chalotais et Voltaire.

L'Evêque, cependant, s'oppose à la fermeture de l'école. Il connaît son adversaire et le démasque finement en même temps que ses inspirateurs: « J'en connais quelques-uns à Brest, répond-il, qui, imbus des principes répandus dans certains livres proscrits par la Religion et la Raison, excluent de toute instruction certaines classes d'hommes. » Puis, après avoir montré le mal fondé des craintes exprimées par l'intendant: « Je pense donc, Monsieur, que l'économie qu'on voudrait faire pour priver de toute instruction les enfants de Recouvrance, sans rendre un grand service à la Marine, ferait un grand mal dans cette partie de Brest et exciterait le murmure de tous les citoyens qui ne sont point imbus de faux principes. » (1)

L'intendant n'eût pas été bon philosophe, c'est-à-dire bon laïque, intolérant comme ses maîtres, si, passant outre à la protestation de l'Evêque, il n'eût pas supprimé l'école, ce qui fut fait en Septembre 1789.

D'ailleurs, on allait mieux faire encore dans la suite, quand la Révolution eut ouvert à deux battants les portes du pouvoir aux élèves des philosophes, grands fondateurs de la laïcité. Taine a résumé en ces lignes accusatrices le sort qui fut fait par les « grands ancêtres » aux écoles primaires et secondaires de l'Ancien Régime:

« Tout ce grand établissement a péri corps et biens, comme un navire qui sombre: les maîtres ont été déstitués, bannis, déportés et proscrits; les pro-

(1) Kerbiriou loc. cit. p. 229 et *Thèse complémentaire* p. 26.

priétés ont été confisquées, vendues, anéanties, et ce qu'il en reste aux mains de l'Etat n'a pas été restitué pour être de nouveau appliqué à l'ancien service: plus maltraité que l'assistance publique, l'enseignement public n'a recouvré aucun débris de sa dotation. Partant, dans les derniers temps du Directoire et même dans les premiers temps du Consulat, l'Enseignement est presque nul en France... »

Enfin, voilà qui justifie le mot tranchant de notre tract, et voilà le moment où vraiment « les écoles primaires n'existent même plus de nom ». Mais c'est quand le laïcisme a sévi pendant dix ans, qu'il a saccagé une œuvre magnifique, et qui ne coûtait rien au contribuable, et qu'il a condamné à l'alphabetisme de nombreuses générations de Français.

II. — L'Enseignement secondaire en France avant 1789

Ce qui intéresse principalement les partisans de l'Ecole unique, ce n'est pas tant l'Enseignement primaire que l'Enseignement secondaire. Ils déplorent que le premier, seul, « avec des programmes étriqués et une scolarité réduite », soit accessible aux fils de travailleurs. Ils veulent, disent-ils, procurer au plus grand nombre les avantages de l'Enseignement secondaire, jusqu'ici réservés aux enfants des classes riches ou aisées. C'est là la prétendue nouveauté et le côté séduisant de leur projet.

Comment donc, attribuant une si grande importance à cet Enseignement secondaire, n'ont-ils pas l'air de s'intéresser à ce qu'en pensait l'Eglise avant 1789 et ne les entend-on pas lui reprocher ou de l'avoir négligé ou d'avoir jalousement réservé à une classe privilégiée, riche de ses titres ou de sa fortune, les bienfaits de l'instruction et de l'éducation données dans les collèges?

C'est qu'ici vraiment les faits sont aveuglants de clarté. La situation de l'Enseignement secondaire en France, à la veille de la Révolution, était telle qu'on peut se demander si, *sans budget et sans ministère*

de l'Instruction publique, elle n'était pas aussi brillante qu'aujourd'hui, et si même les études classiques n'ont pas rétrogradé depuis lors.

On comptait, en France, en 1789, 22 Universités et 575 établissements secondaires. Des collèges, il y en a, non seulement dans les villes, mais dans les bourgs un peu importants, et fréquentés par un peuple d'élèves, internes ou externes. La plupart donnent exclusivement l'Enseignement classique. Mais de nombreux collèges installent des chaires d'hydrographie, de pilotage, de sciences militaires, de langues vivantes, anglais, italien, allemand, et devancent ainsi de cent ans ceux qui se disent les inventeurs de notre Enseignement secondaire moderne.

Cet accès aux collèges est-il le privilège d'une caste? Nullement. Fils de nobles, fils de bourgeois, fils d'artisans se coudoient sur les mêmes bancs et vivent dans la même atmosphère, les uns internes, payants ou boursiers, les autres, externes, admis à suivre gratuitement les cours.

C'est ainsi qu'au célèbre collège Louis-le-Grand, à Paris, sur les 3.000 élèves qui y fréquentent, les externes, instruits gratuitement, forment la majorité, et que l'on y voit en 1736, entre autres exemples, le petit roturier Elie Fréron, fils d'un simple artisan de Quimper, faire la connaissance du jeune comte de Stainville qui sera, quelque temps après, le puissant duc de Choiseul, ministre de Louis XV (1).

Dans un rapport au roi sur l'instruction secondaire en 1843, Villemain a constaté qu'en 1789 1 enfant sur 31 suivait l'Enseignement classique et que, sur 72.647 élèves qui fréquentaient les collèges, il y avait 40.621 boursiers, contre 32.026 élèves payants (p. 56, 57).

Constatons qu'aujourd'hui le nombre des boursiers admis à suivre l'Enseignement secondaire est d'environ 6.000; exactement, au dire de l'auteur du tract que nous examinons, 6.046 en 1924!

(1) Sur Fréron voir mon ouvrage: *Trente années de luttes contre Voltaire et les philosophes. Elie Fréron* (Le Goaziou Quimper et Champion Paris).

40.621 en 1789 et 6.046 en 1924! On voit si la comparaison est suggestive et si elle est à l'avantage de notre démocratie.

Et d'où venaient ces bourses? Principalement des fondations et des dons volontaires du clergé et des congrégations religieuses, surtout les Jésuites qui avaient la direction de plus de cent de ces collèges.

Ainsi, sans l'énorme budget qui grève aujourd'hui le contribuable, l'Eglise avait réalisé, dès avant 1789, la grande réforme que les partisans de l'Ecole unique prétendent nous proposer maintenant comme une précieuse nouveauté: pour 32.000 fils de famille riches qui pouvaient se payer l'Enseignement secondaire, plus de 40.000 fils de roturiers, ouvriers, laboureurs ou artisans, avaient accès, grâce au clergé et aux congrégations, à ce même Enseignement.

C'est-à-dire que le principal avantage avoué que l'on escompte de la réalisation de l'Ecole unique, l'Eglise le procurait déjà au peuple par ses générosités avant la Révolution.

L'auteur du tract et ses amis laïques feraient preuve d'une rare ingratitude s'ils ne reconnaissaient pas cette magnifique œuvre de l'Eglise et les services qu'elle a rendus à eux-mêmes en réalisant pratiquement à leur avantage l'Ecole unique avant la lettre.

A qui, en effet, les principaux inventeurs de la Laïcité, les philosophes, et les « grands ancêtres » les plus vénérés doivent-ils d'être sortis de l'obscurité où leur condition les aurait fait végéter? Précisément à ces bourses ecclésiastiques qui leur ouvrirent les portes des collèges les plus réputés de l'époque. D'Alembert, Marmontel, Diderot, La Harpe, Chamfort, François de Neufchâteau, Guerneur (Royou), Danton, Robespierre, etc., tous des boursiers des collèges de province et des collèges célèbres du Plessis, de Navarre ou de Louis-le-Grand.

Qu'on les félicite si l'on veut d'avoir outrageusement « battu le sein de leur nourrice », mais qu'on reconnaisse tout de même que, s'ils poussèrent drus et forts, ils ne le durent qu'à l'Eglise, qui leur dis-

pensa généreusement le lait de l'Enseignement classique.

L'Eglise, du reste, ne s'en vante pas, mais elle aimerait assez, qu'au moins sur ce point de l'Enseignement, on lui rende justice et que l'on reconnaisse qu'elle a fait dans le passé une œuvre qui devrait aujourd'hui lui éviter le reproche d'avoir, pour mieux assurer son influence, favorisé l'ignorance et érigé l'obscurantisme en moyen de domination.

III. — Ecole unique et Monopole

Présentons maintenant l'Ecole unique en nous inspirant des définitions qu'en donnent les principaux promoteurs, MM. Anatole France, Ferdinand Buisson, Ducos. En voici les principaux éléments: enseignement gratuit à tous les degrés; examens de passage vers 12 ans au sortir de l'école primaire, les plus intelligents et les plus laborieux passent à l'enseignement secondaire, puis à l'enseignement supérieur et aux grandes écoles; tous les enfants doivent commencer par l'école primaire, avoir les mêmes maîtres et suivre le même programme.

Il semble que l'Eglise doive être à priori sympathique à de telles idées. Car cette quadruple unité de programme, de personnel, de local et de clientèle par laquelle M. Ducos définit l'Ecole unique, elle l'a toujours réalisée dans son enseignement propre. Un même programme: l'Evangile et le Catéchisme; un même local, l'église paroissiale; un même personnel enseignant, ses prêtres; même clientèle, les hommes de tout peuple et de toute race.

Même dans l'enseignement des belles-lettres et des sciences humaines, qu'elle assumait presque seule pendant tant de siècles, et avec quel succès, on l'a vu, elle s'appliqua à faciliter aux meilleurs l'accès aux études secondaires et supérieures. Elle avait créé tant d'établissements secondaires et fondé tant de bourses pour les enfants du peuple, que les philosophes du XVIII^e siècle lui en faisaient un reproche et l'accusaient de trop répandre l'instruction.

Si donc, après étude du projet d'école unique, nous, catholiques, nous concluons à son rejet, qu'on ne nous accuse pas de nous inspirer d'on ne sait quelles idées d'obscurantisme qui ne sont ni dans nos traditions ni dans nos principes. Et d'abord, comment l'Ecole unique prétend-elle se concilier avec la liberté de l'Enseignement?

A les entendre, les auteurs du projet ne songent pas à la suppression de l'Enseignement libre. Ainsi du moins l'ont affirmé M. Herriot, M. Buisson, M. Ducos. Mais d'autres, comme MM. Aulard, Lafferre et particulièrement les socialistes ne cachent pas que le monopole leur semble être la conséquence et la condition même de la réforme.

Le tract que nous devons au Comité de D. L. du Finistère est là-dessus fort explicite: « *Nous disons très nettement que l'on n'y parviendra pas (à l'école unique) si l'on maintient la liberté d'enseignement... Pour aboutir à un résultat certain et tangible... il faudra saper hardiment les conceptions actuelles... Il faudra en revenir au principe révolutionnaire de l'Etat laïque seul chargé de l'éducation nationale.* »

Faisant état de ces contradictions lors de la discussion du budget de l'Instruction publique à la Chambre, le 15 Novembre 1925, M. Groussau posait directement la question à M. Ducos, rapporteur du budget. M. Ducos répondit que, « pour le présent », il n'était pas question du monopole, mais qu'il ne garantissait pas l'avenir, et M. Groussau de lui rappeler qu'en effet il avait déjà dit, l'année précédente, que si l'Ecole unique ne pouvait pas s'établir sans le monopole, « il inclinerait vers le monopole ».

C'est là un mot dont il faut se souvenir. Le sens en apparaîtra tout à l'heure.

Comment se fera le passage de l'Enseignement primaire à l'Enseignement secondaire? Par un examen. Or, de qui seront composés les jurys? D'instituteurs et de personnages officiels évidemment. Quelle arme entre les mains de ces hommes dont l'hostilité aux écoles libres n'est que trop connue! Quelle tentation de se venger de la désaffection

et de la méfiance des familles qui leur préfèrent les instituteurs libres! Sévères aux élèves des écoles libres parmi lesquels ils ne verront, à quelques rares exceptions près, que des inintelligents et des arriérés — n'est-ce pas déjà ce qu'ils prétendent? — ils seront très larges pour leurs propres élèves!

Comment veut-on que les parents ambitieux pour leurs enfants, désireux de les voir réussir, ne donnent pas leur préférence aux écoles publiques où le succès sera si facile et si certain? Ces examens feront office de machines pneumatiques et feront peu à peu le vide dans nos écoles. Le monopole de fait sera bientôt acquis sans que la loi l'ait établi.

Et l'on comprend pourquoi M. Ducos réserve l'avenir: si la machine pneumatique suffit, le principe de la liberté sera respecté; si elle ne travaille qu'insuffisamment, alors on aura recours à la loi.

Voilà la tactique. L'Ecole unique c'est, quoi qu'il arrive, une préface au monopole. Or, le monopole est la déchristianisation rapide et complète du pays, c'est la tyrannie la plus odieuse qui puisse peser sur l'intelligence française.

Cela pourrait nous suffire pour juger de l'esprit de ce projet; il porte la marque de la Loge, c'est la machine de guerre la plus perfide qui se puisse contre l'Eglise. On parle d'instruction, et il s'agit de guerre religieuse.

IV. — Ecole unique et travail manuel

Il serait extraordinaire que, s'attaquant à Dieu, ce projet de loi n'eût pas des conséquences injustes, antidémocratiques et antisociales.

Que d'injustices en germe dans cette prétention de vouloir qu'à 12 ans, devant ses examinateurs, l'enfant se révèle en intelligence et en travail ce qu'il sera quelques années plus tard! Quelle prime à la précocité qui n'est, la plupart du temps, que surface et facilité! On a souvent rappelé que Pasteur, à 12 ans, ne laissait en rien deviner ce qu'il devait

être. Il eût été condamné à ne jamais aller au delà de l'école primaire!

L'enfant est une chrysalide à qui il poussera quelque jour des ailes, mais plus tôt ou plus tard, suivant que l'éclosion se sera faite dans une serre ou en plein air. L'enfant du bourgeois, du fonctionnaire est plus précoce, plus éveillé parce que son développement est soigné et favorisé au foyer; l'enfant de l'ouvrier, du marin, du paysan, abandonné à lui-même, ne se développe que plus tardivement: en est-il pour cela moins intelligent, et ne le voit-on pas faire comme l'autre, et souvent mieux, son chemin? Que d'erreurs seront commises par les jurys, et qui devront peser pour toute la vie sur les victimes!...

Et le favoritisme, ne jouera-t-il pas son rôle dans ces examens? Et les passions politiques et antichrétiennes n'y interviendront-elles jamais pour des vengeances inavouables?

Mais supposons que tout doive se passer dans ces examens le plus impartialement et le plus infailiblement du monde. Voici que va se revoir le tableau popularisé par les manuels d'Histoire illustrés: Charlemagne visitant son école du palais.

Il partage les élèves en deux groupes: à ceux de droite, il dit: « Vous êtes des élèves vertueux, sages et travailleurs, vous aurez les meilleures places de mon royaume »; aux autres: « Vous êtes des méchants, des indisciplinés, des paresseux, je vous abandonne à votre sort ».

Le jury d'examen de l'école unique, c'est Charlemagne, mais il va changer un peu son langage. Il n'est plus question de vertu ni de sagesse, mais seulement d'intelligence et de succès.

« Vous, dira-t-on aux uns, vous êtes intelligents et précoces, j'ouvre devant vous toutes les portes du savoir, vous aurez des diplômes et des places bien rétribuées, vous aurez les jouissances de l'art et de la science, vous aurez les honneurs, le pouvoir, l'argent ».

« Vous, dira-t-on aux autres, vous êtes des inintelligents ou des attardés, croupissez dans votre

ignorance, vous n'aurez pas d'ailes, rampez, courbez-vous sans espoir sur le dur sillon, sur l'outil, sur la rame, vous n'êtes bons que pour le travail manuel et pour la vie médiocre de l'homme sans horizon intellectuel ! »

Quelle insulte au travail manuel marqué de la flétrissure de l'ignorance et de l'imbécillité ! Quoi ? Quand désormais l'on verra une main calleuse endurcie au contact de l'outil, devra-t-on dire que c'est celle d'un imbécile ? Est-ce que désormais l'homme ne vaudra plus que par l'intelligence, et compte-t-on pour rien le cœur et la volonté qui, souvent, sont plus nobles chez le travailleur manuel que chez l'intellectuel !

Laissez passer une génération de ce régime et l'on ne verra appliqués à la charrue, au rabot ou à la lime que les rebuts, les malchanceux renvoyés à leur outil par des jurys plus ou moins impartiaux. Travailleur manuel sera devenu synonyme de pauvre d'esprit.

Une aristocratie nouvelle se sera créée, orgueilleuse, avide d'honneurs et de profits, d'autant plus exigeante qu'elle aura tous les défauts de l'arri-visme. Son premier soin ne sera-t-il pas de vouloir par tous les moyens que ses enfants héritent de ses avantages et de ses privilèges ? On verra ainsi la caste héréditaire des mandarins de l'intelligence, la « pédantocratie » dont a parlé Proudhon, succéder à celle qu'on accuse aujourd'hui de dominer par l'argent, et, au bas de l'échelle, enveloppée de discrédit, marquée du stigmate de l'indigence intellectuelle, la caste méprisée de ceux qui ne seront propres qu'aux durs travaux du champ ou de l'atelier. Beau résultat !

Et de quel œil, les petits élus, prédestinés à être des Pasteur et des Berthelot, regarderont-ils leurs petits camarades évincés à l'examen ! Et quelles rancœurs chez ceux-ci, à mesure qu'ils grandiront, contre la classe des mandarins qu'ils verront s'em-parer de toutes les places ! Ce sera le conflit épou-vantable de l'orgueil et de l'ignorance dont parlait Proudhon, venant encore exacerber la guerre de classes.

V. — Ecole unique et révolution

Les examens de passage d'un ordre d'enseigne-ment à un autre ressemblent à ces échelles que l'on place dans les rivières canalisées, à l'endroit des écluses. Elles sont destinées à permettre de franchir les barrages aux poissons qui, au prin-temps, vont déposer leur frai en amont. Mais, seuls, les poissons à reins solides et souples, capa-bles de sauts en hauteur, peuvent y passer. Ce n'est qu'un jeu pour les saumons. Le haut des rivières se peuple ainsi de ces poissons à la chair délicate. Mais l'on assure qu'il fut un temps où, dans les fermes avoisinant ces parages favorisés, les domestiques en étaient arrivés à exiger dans leurs contrats qu'on ne leur servirait pas de sau-mon plus de deux fois par semaine en carême ! Ils avaient la nausée du saumon ! Il y en avait de trop !

Les échelles de l'école unique nous donneront également trop de saumons. Les enfants intelli-gents sont nombreux, les parents ambitieux aussi. Combien qui voudront être médecins, avocats, pro-fesseurs, diplomates, musiciens, peintres, etc. Qui fournira des places, des chaires, des élèves, une clientèle à tous ces diplômés ! Que de déclassés qui végéteront dans la misère, que de ratés qui, aigris et désespérés, se retourneront contre la société pour lui demander compte de leurs déceptions et de leurs souffrances. Que de recrues pour l'anar-chie, si ce n'est pas pour le vice et le crime savant et compliqué !

Mais il y en a qui réussiront. Ils sont l'espoir des auteurs de l'Ecole unique. Songez qu'ils auront tous passé par l'école primaire, qu'ils auront été formés par des instituteurs qui, pour les trois quarts, sont socialistes ou communistes. Or, quelle est l'ambition des instituteurs cégétistes ? Ils le disent dans leurs Congrès nationaux : ils ont l'am-bition de préparer le *lendemain de la Révolution*.

Faire le Grand Soir n'est peut-être pas chose si difficile, mais il faut être prêt à saisir immédia-tement tous les rouages de nos administrations et

de notre industrie. Il faut qu'au lendemain de ce coup de main, il y ait partout des techniciens, des spécialistes au courant de tous les rouages si compliqués de la machine sociale pour qu'aucun arrêt ne se produise dans le fonctionnement des banques, des chemins de fer, des grandes usines, des mines, etc., nationalisés. Sans cela pas de lendemain possible pour la Révolution.

Voilà ce qu'à défaut d'autre leçon, l'expérience russe a appris à nos cégétistes. Et ces spécialistes, ces techniciens socialistes, ces cadres de la société future, c'est l'Ecole unique qui les fournira à nos révolutionnaires. On prendra la graine socialiste dans nos villages et dans nos faubourgs, on la fera éclore au soleil des grandes écoles et des facultés, aux frais de la nation, et quand la moisson rouge sera assez abondante et assez mûre, il ne restera plus aux violents qu'à tenter le Grand Soir, les lendemains seront assurés.

Voilà, avec la déchristianisation voulue par les Loges, le vrai but de l'Ecole unique et ce qui explique que les Socialistes en soient les si fervents partisans.

Nous combattons donc ce projet tel qu'il est conçu. Certes, on peut souhaiter que l'on facilite largement, par un *office national des bourses*, l'accession des enfants du peuple aux écoles secondaires et supérieures. Mais ce n'est pas ce que veulent les partisans de l'Ecole unique. Il faut que les catholiques connaissent le complot tramé contre eux, il faut que l'ouvrier lui-même comprenne l'injure qui va être faite à sa dignité. C'est l'insulte au travail manuel.

Héraclite, un païen, disait qu'il y a quelque chose de divin dans le geste du menuisier qui pousse le rabot sur son établi. Quelque temps après lui, sa parole se réalisait à la lettre, lorsqu'on vit à Nazareth, dans l'atelier de Joseph le charpentier, sous les yeux de Marie sa mère, un jeune adolescent qui s'appelait Jésus pousser avec ardeur le rabot familial. Dieu lui-même s'était fait ouvrier, et Il réhabilitait ainsi le travail manuel que les

païens réservaient aux esclaves et à la lie du peuple.

Cette réhabilitation du travail est compromise par les conséquences de l'Ecole unique. Disons-le au travailleur, au paysan, au marin, à l'ouvrier, et ne permettons pas qu'on lui mette au front la flétrissure de l'imbécillité et de l'ignorance.

CHAPITRE VIII

Socialisme et Communisme

Défendre sa foi, c'est aussi défendre la paix sociale, car nul n'ignore qu'en éteignant les étoiles du Ciel, c'est-à-dire en enlevant au peuple les espérances éternelles, nos laïcisateurs ont créé le péril qui menace la société et fournissent les troupes que le Socialisme et le Communisme lancent à l'assaut de l'ordre social.

Qu'est-ce donc que le socialisme qui a son aboutissement et son achèvement logique dans le communisme ?

Différant de méthode, le premier compte surtout sur l'effort législatif et le second sur la violence, mais tous deux ont un même but et sont issus d'une même doctrine : réaliser l'égalité parfaite entre les hommes par la suppression de la propriété privée et la remise à l'Etat ou à la Communité de tous les moyens de production et d'échange.

Développé par des orateurs au verbe sonore et image, ce programme peut éblouir les simples et les ignorants, mais il ne résiste pas à la critique de la raison et du bon sens : sa base est trop fragile.

I. — L'argument historique en défaut

L'allemand Marx qui en est l'auteur a cru l'appuyer sur un argument d'Histoire et sur des considérations d'ordre économique. Il nous faut examiner successivement de près ces deux pieds de l'idole révolutionnaire.

D'après l'auteur allemand, le Socialisme se fait de lui-même, irrésistiblement, par le jeu des forces économiques. Peu à peu, dit-il, le petit atelier est

éliminé par la fabrique et la fabrique par la grande usine; le petit commerce cède la place au grand magasin et celui-ci aux grandes entreprises à sucursales multiples. Ainsi les moyens de production et les capitaux vont se concentrant dans quelques mains de moins en moins nombreuses et, au terme de cette concentration, on doit aboutir à la socialisation, à la mise en commun de toutes les entreprises et de leurs bénéfices.

Telle est la théorie. Mais, elle ne cadre pas avec les faits. On ne voit pas aussi clairement que le dit Marx, que la loi s'applique à l'industrie et au commerce. Au contraire, le petit atelier, la petite boutique qui ne se trouvaient naguère qu'à la ville ou au chef-lieu de canton, existent aujourd'hui dans tous les bourgs et dans les villages importants, et loin de disparaître, se sont multipliés.

Pour ce qui concerne en particulier l'exploitation terrienne, le démenti des faits est catégorique et irréfutable. Toute l'Histoire de France n'est que le long récit des patients efforts des serfs d'abord, des fermiers et des métayers ensuite, vers la conquête de la terre et le morcellement de la propriété. Taine a constaté les résultats acquis à la veille de la Révolution (1) et nul ne conteste que depuis, et surtout ces dernières années, le nombre des propriétaires terriens, petits et moyens, n'a fait qu'augmenter rapidement aux dépens des grands domaines.

Ainsi ce premier argument qui se prétend tiré de l'Histoire est réfuté par cette Histoire elle-même et par l'observation contemporaine. Pied d'argile.

II. — La propriété est légitime dans son origine: c'est du travail transformé.

L'autre pied de l'idole c'est la théorie de Marx sur la valeur. Le travail seul, dit-il, est créateur de valeur et de richesse. Il s'ensuit que toute propriété est illégitime à la fois dans son origine et dans son usage. La théorie, nuageuse comme toute idée qui

(1) *L'Ancien Régime* p. 451-454.

nous vient d'Allemagne, a trouvé en France le socialiste Proudhon pour lui donner une expression claire et lapidaire : « La propriété c'est le vol ».

Eh bien non. Hors certains cas auxquels il n'y a pas lieu de s'arrêter ici et qui mettraient surtout en cause certains possesseurs de biens d'église et de congrégations, la plupart des propriétaires n'ont pas à rougir de l'origine de leur domaine.

Comment en règle générale devient-on propriétaire? On a travaillé dur, avec courage, sans compter avec son temps et sa peine; on a travaillé intelligemment et avec soin, faisant rendre à ses bras et à son cerveau tout ce qu'ils peuvent donner. En outre, on a été sobre, on a évité les dépenses inutiles. Bref, au bout de quelques années de ce labeur patient, de cette vie d'efforts, de fatigues et de privations volontaires, on a réuni quelques économies. Cet argent, ce capital, on aurait pu en jouir immédiatement, le dépenser au jour le jour en fêtes, en beuveries, en toilettes. On l'a conservé. C'est du travail accumulé, transformé en moyen d'échange. Il est sacré, il représente l'effort de volonté, d'intelligence, de bonne conduite, d'économie de son possesseur.

Et quand ce travailleur admirable a échangé cet argent contre un domaine qui s'offrait à la vente, l'on osera dire que cette propriété a pour origine un vol? Et l'on viendra demander à cet homme de remettre à la collectivité cette propriété, pour qu'elle serve autant qu'à lui au paresseux, à l'ivrogne, au prodigue qui le jalouse? C'est cela, et cela seul qui serait le vol! Et c'est ce vol qui est à la base de toute la théorie socialiste et communiste.

Qu'on se rappelle la fable de Perrette et le pot au lait. Avec le prix du lait qu'elle va vendre au marché, Perrette achètera des œufs qui lui donneront triple couvée; la vente de ses poulets lui permettra l'acquisition d'un cochon. A son tour, le cochon sera remplacé par une vache, elle en aurait des veaux, tout un troupeau... Si Perrette n'avait pas fait, de joie prématurée, le pas de danse mal-

heureux qui renversa son pot de lait, elle aurait été aujourd'hui propriétaire d'une ferme avec, sans doute, quelques domestiques et des machines agricoles. Aurait-ce été l'histoire d'une voleuse?

Eh bien, il y en a qui ont fait le rêve de Perrette et qui, n'ayant pas dansé à contretemps, ont vu ce rêve réalisé. Ils sont maintenant propriétaires d'une petite ou d'une grande fortune. Qui oserait leur dire qu'il y a un vol à l'origine de leur aisance et que cette aisance ne se maintient et ne s'améliore que par une succession de vols? Le voleur ne serait-ce pas celui qui viendrait leur dire: « Votre propriété, elle est non pas à vous, mais à tous? »

Ainsi le paresseux qui se reposait pendant qu'ils peinaient, le joyeux qui s'amusait pendant qu'ils se privaient, le timide qui restait chez lui pendant qu'ils bravaient la tempête, le maladroit qui gachait son travail pendant qu'ils faisaient le leur à la perfection, auront le droit de venir dire à ces hommes: « L'inégalité de fortune qui nous sépare est une injustice intolérable; elle doit disparaître par la mise en commun de nos biens et de nos bénéfices! » S'il y a quelqu'un qui puisse admettre cette théorie et ces prétentions du Communisme, comment l'appeler sinon du nom d'envieux, de voleur et de malhonnête homme?

III. — Fécondité du capital associé au travail: agent de bien-être et de progrès.

Il n'est donc pas vrai que la propriété est toujours illégitime dans son origine. Est-elle illégitime dans son usage, comme le prétendent encore Marx et ses disciples? et le capital, sous quelque forme que ce soit, est-il une chose morte incapable de produire de la valeur? et donc le profit qu'on en tire sous forme d'intérêt et de rente, *de plus value*, est-il un vol commis au préjudice du travailleur? Nullement. Le capital, travail économisé, mis en réserve, devient par son association avec le travail *actuel*

une source de richesse, de bien-être et de progrès.

Qu'y a-t-il entre l'invention de Papin découvrant la force de la vapeur et les chemins de fer actuels qui sont un des principaux éléments de notre vie économique? Il y a eu l'initiative d'hommes entreprenants et hardis qui ont fait appel à l'épargne et qu'il en ont tiré les merveilleux résultats que nous connaissons. Peut-on dire que les millions qui ont répondu à leur appel ont été improductifs et que le détenteur d'une action ou d'une obligation sur les chemins de fer n'a aucun droit à recevoir une part de la richesse produite?

Voici Branly. Un éclair de génie lui traverse l'esprit, il découvre le principe de la télégraphie sans fil. Que va-t-il faire de sa découverte? Rien, sinon de curieuses expériences de cabinet puisqu'il n'a pas les fonds nécessaires pour l'exploiter. Mais un Marconi s'empare de l'invention, rassemble des capitaux et c'est, grâce toujours à l'association de l'épargne et du travail, la télégraphie sans fil réalisée pratiquement et bientôt suivie de la téléphonie sans fil, qui en est le merveilleux couronnement.

Invention de luxe? Non, certes, mais invention prodigieusement humaine. Quand on prête l'oreille aux réceptions d'un poste de T. S. F., on est parfois surpris d'entendre répéter longuement trois lettres qui se suivent avec une monotonie et une insistance qui deviennent tragiques: S. O. S. et cela veut dire en langue internationale: « Au secours » ! C'est l'appel de détresse de quelque navire qui va disparaître avec son équipage et ses passagers. Et l'appel sinistre vole sur l'Océan dans toutes les directions, va résonner dans les postes des navires qui passent, et c'est aussitôt le secours qui s'organise et qui accourt à toute vapeur. Dira-t-on que le capital qui a servi à cette réalisation et qui a déjà permis de sauver des milliers de vies humaines est un capital mort et n'a droit à aucune récompense?

Un homme défriche son champ en peinant sur sa bêche. Un autre se présente qui lui offre le secours d'une charrue qu'il a acquise de ses économies. C'est un capital. Au lieu d'un hectare, l'homme en

peut défricher trois, et la charrue, travail transformé, n'aura aucun droit au résultat obtenu?

Le champ que j'ai acquis au prix de mes épargnes, est un capital mort? Le fermier à qui je l'ai loué l'a travaillé et ensemencé, mais est-ce lui aussi qui a fait pousser le blé? Il y a là une force active et féconde qui a sa part dans la récolte, et c'est précisément ce que j'ai échangé contre mes deniers, et c'est mon travail encore qui se retrouve dans une partie du résultat et qui me rend en loyer les sacrifices et les privations que je me suis imposées.

Non, l'épargne, le capital n'est pas une chose morte et improductive, et c'est entre lui et le travail qui l'utilise et l'actualise une question de répartition à faire selon la justice et les contrats librement consentis. Et c'est la deuxième base sur laquelle repose l'édifice marxiste. Autre pied d'argile.

IV. — La propriété individuelle condition du Progrès.

Montrons, par un exemple pris dans les milieux maritimes, si accueillants au communisme, la complication du monde où nous vivons.

A part les bateaux qui sortent de leurs chantiers locaux, qu'est-ce qui ne vient pas aux marins-pêcheurs de l'industrie que leurs meneurs appellent capitaliste? Leurs voiles: les petits tisserands ont vécu, remplacé par les manufactures. Leurs filets, les fabriquent-ils encore comme autrefois dans les longues soirées d'hiver? Les rogues leur viennent de l'étranger, par l'intermédiaire de puissantes maisons d'importation. Les moteurs, c'est encore l'usine capitaliste, qui les leur fournit. A moins d'en revenir à des conditions de travail primitives dont ils ne veulent plus, et avec raison, ils sont, dans leurs moyens de production les bénéficiaires des entreprises de la propriété capitaliste.

Voyons maintenant l'utilisation du produit de leur travail. Leur pêche est achetée par des usines qui, elles, sont alimentées en huiles, en machines,

en boîtes, par d'autres maisons importantes spécialisées en ces genres de fournitures. Si les usiniers peuvent leur payer immédiatement leurs livraisons, ils ne le doivent qu'aux crédits énormes que les banques mettent à leur disposition. La répartition des conserves est assurée d'un côté par les chemins de fer, de l'autre par de grands magasins d'alimentation qui les mettent à la portée des consommateurs. A moins d'absorber tout le produit de leur pêche, ce qui est impossible, il leur faut passer par là. Partout donc la grande industrie capitaliste les entoure et les sert.

Mais tout ce mécanisme compliqué repose sur la propriété individuelle. Usines, maisons de commerce, banques, compagnies de chemins de fer, tout cela a exigé pour se créer, exige encore pour fonctionner, pour se perfectionner, l'apport d'un immense capital évidemment rétribué, et l'on ne parle pas du capital vivant, science, intelligence, relations, etc..., qui sert, pour ainsi dire, d'âme à ce corps immense.

Qu'on imagine, si l'on peut, le nombre de millions que représente le matériel de la compagnie de chemins de fer qui dessert leur région et les travaux d'art, ponts, tunnels, gares, etc..., qu'il a d'abord fallu entreprendre avant de percevoir le premier centime de l'exploitation. Qui est-ce qui a fourni ce capital? L'épargne, petite ou grande, moyennant un titre d'actionnaire ou d'obligataire. Il en est de même de toutes les industries dénombrées tout à l'heure et qui ont transformé la condition de leurs ancêtres, pêcheurs d'il y a deux cents ans, pourvus seulement de moyens rudimentaires et n'ayant de débouchés pour leur pêche que sur les marchés des villes voisines.

L'épargne, l'épargne accumulée, confiée à des mains hardies mais expertes, a permis de tout créer, de tout transformer. L'épargne se révèle ainsi à nous comme le grand instrument, comme la condition essentielle du progrès industriel. Tout ce qui l'encourage produit de nouvelles possibilités de progrès,

tout ce qui l'inquiète, tout ce qui la tarit, travaille à arrêter la marche en avant vers le mieux-être.

Si donc, nous voulons savoir si le Socialisme est un instrument de progrès ou de recul, voyons son influence sur l'épargne. S'il la favorise, applaudissons, adhérons! S'il la compromet, s'il la tue, condamnons. Or, la réponse n'est pas douteuse.

La condition essentielle de l'épargne c'est, en effet, la propriété individuelle. Pourquoi le travailleur, ouvrier, marin, cultivateur, épargne-t-il, c'est-à-dire travaille-t-il au delà des besoins de chaque jour? Dans l'espoir d'être un jour propriétaire s'il n'est que salarié; d'agrandir ou d'améliorer son commerce, son domaine, son atelier, ses moyens d'existence s'il est déjà propriétaire; dans l'espoir de ramasser un petit pécule bien à lui qui lui permettra d'établir ses enfants, et qu'il leur laissera par héritage après sa mort; dans l'espoir d'avoir, à cause de cela, une vieillesse plus respectée, plus soignée, moins délaissée. S'il travaille davantage, s'il ne craint pas de prodiguer sa sueur, c'est qu'il sait que son gain sera bien à lui et qu'il en fera ce qu'il voudra.

Mais supposez le régime socialiste établi. Le travailleur ne peine plus pour lui, mais pour la communauté. Dans le partage des bénéfices, sa part ne sera qu'égale à celle du lascar qui, comme l'on dit, ne s'est pas foulé. Cette perspective est-elle de nature à l'encourager au travail? Il fera juste le nécessaire. Ce sera une diminution rapide de la production.

D'autre part, s'il reçoit encore plus qu'il ne dépense par jour, à quoi bon économiser? Il ne deviendra jamais propriétaire puisque la propriété privée est supprimée. Il ne pourra pas non plus transmettre ses économies à ses enfants, puisque c'est un autre principe du Socialisme que le droit d'héritage est supprimé comme la propriété. A quoi bon d'ailleurs s'occuper de l'avenir, puisque les prophètes de la cité future promettent de belles retraites à tous les vieillards?

Donc le travailleur produira moins, mais il jouira, il dépensera au jour le jour, il ne se privera de rien.

Résultat: l'épargne est morte, tuée dans l'œuf! Mortes aussi, par conséquent, toutes les entreprises qui nous font vivre et qui ne sont constituées que par les apports des épargnants. Mortes, entre autres, les banques qui exigent des mises de fonds considérables provenant des capitaux épargnés par des générations. Où trouvera-t-on alors les sommes nécessaires, par exemple, pour payer le marin tous les jours ou toutes les semaines? Il faudra qu'il attende que les produits de sa pêche aient été usinés, expédiés, vendus, payés. Il sera mort de faim avant cela!

Qu'on se demande maintenant ce qu'il adviendrait des campagnes si le Communisme se réalisait. Voit-on le cultivateur, ne faisant plus produire à la terre que ce qu'il faudra de blé, de pommes de terre et de légumes pour la consommation journalière et celle de sa famille?

Souvenons-nous de la fable de La Fontaine le *Vieillard et les trois Jouvenceaux*. « Un octogénaire plantait. » Passent trois jeunes écervelés qui s'esclaffent et se moquent de ce vieillard qui, déjà au bord de la tombe, se livre à un travail qui ne donnera de résultat que lorsqu'il ne sera plus là pour en jouir. Et le vieillard de répondre à ces trois jeunes gens: « Mes arrière-neveux me devront cet ombrage »; et il ajoute: « *Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.* »

Réplique profonde et connaissance exacte du cœur de l'agriculteur. C'est l'explication de cette passion de la terre qui a toujours inspiré et soutenu l'effort du paysan de France et que l'anglais Arthur Young admirait déjà au cours d'un voyage qu'il fit en France à la veille de la Révolution. Le cultivateur sait qu'il n'est pas seul. Il se sait un maillon d'une chaîne qui ne sera pas rompue par sa mort. Il sera continué par ses fils, qui sont sa chair, son sang, son esprit. S'il travaille tant, c'est moins pour lui que pour eux. Peu importe qu'il ne jouisse pas lui-même de son effort, pourvu qu'il ait l'espoir que

la condition de ses enfants en sera améliorée: *cela même est un fruit qu'il goûte dès aujourd'hui*. Et il sourit aux moissons qui se lèvent, aux économies qu'il réalise en portant l'excédent de sa récolte à la foire voisine ou en prenant sur ses aises et son plaisir. S'il est propriétaire, son fils embellira, agrandira son domaine; s'il est fermier, son fils fera l'acquisition d'une exploitation dont il sera le maître; s'il est domestique, il compte que ses enfants pourront un jour louer une ferme et, plus tard, l'acheter. Et il produit de larges excédents qui feront la prospérité de sa région et du pays.

Mais ôtez-lui cet espoir ou cette certitude. Dites-lui que cet excédent ne servira qu'à la communauté, que ses efforts n'auront aucune répercussion sur le sort de ses enfants. Alors, il suivra le conseil des trois jeunes gens. Il se reposera dès qu'il aura fait le strict nécessaire, dès qu'il aura assuré l'existence quotidienne de sa famille.

C'est que l'agriculture possède un monopole redoutable; elle fournit à peu près seule ce qui est nécessaire à notre subsistance: pain, viande, légumes, fruits. Un savant chimiste avait rêvé de condenser en petites pastilles, que le pharmacien aurait livrées au commerce, les quantités d'azote, de carbone et d'hydrogène en lesquelles se résolvent en dernière analyse nos aliments. Le chimiste est mort et son rêve avec lui. Il n'y a encore pour produire le blé, que la sueur du paysan, la sève nourricière de la terre féconde, la rosée et le soleil du bon Dieu. Que l'effort du paysan se ralentisse, se mesure à ses seuls besoins et c'est pour les citadins la famine parmi leurs meubles, leurs étoffes de luxe et leurs livres.

Et ce sera aussi par répercussion, par un choc en retour inévitable, la même famine et le désastre pour les campagnes. Car outre que le cultivateur sera à la merci d'une mauvaise récolte, l'ouvrier affamé réagira, les pouvoirs socialistes ou soviétiques en arriveront au travail obligatoire sous les sanctions les plus sévères. Le cultivateur devra labourer, semer, récolter, sous la menace du fouet, comme le cheval

qu'il attèle à sa charrue, sous la menace même du fusil, hommes de corvées que commanderont des caporaux nommés par les Soviets.

A-t-on pensé, en outre, à ce que deviendrait le matériel existant, devenu propriété commune? Quel soin apporterait-on à l'entretenir, à le faire durer? A-t-on oublié les leçons de la guerre? N'a-t-on pas été témoin du gaspillage insensé, du sans-gêne formidable avec lequel on se comportait avec tout ce qui appartenait à l'Etat? C'est à la princesse, disait-on, et l'on ne se gênait pas. Que de milliards ainsi gaspillés et sabotés! Bel exemple du soin que l'on apporterait en régime socialiste à la conservation de la propriété commune!

Concluons: le Socialisme, en tuant l'épargne et l'esprit d'économie par la suppression de la propriété privée et de l'héritage, tuerait toutes les industries et l'agriculture elle-même. Ce serait, en quelques années, l'épuisement de tout, l'arrêt complet du progrès et le retour à la barbarie.

On dit: l'Etat fournira les fonds nécessaires au fonctionnement des industries. Illusions! Où trouvera-t-il les fonds, si le travailleur ne produit chaque jour que le nécessaire?

Il n'y a qu'un moyen de remédier à tout cela: le travail obligatoire et surveillé, tout le monde condamné aux travaux forcés toute la vie. On pousserait la charrue, le rabot, la lime, la rame sous la menace de pénalités sévères, amendes, prison, exécutions, car il faudra en arriver à ce moyen extrême quand les choses s'aggraveront comme il arriverait fatalement; ce serait le mouchardage partout, aux champs, à l'usine, dans les bateaux; partout les haines et les vengeances. Et encore, avec tout cela, forcera-t-on le cultivateur à ensemercer dix hectares s'il ne veut en travailler que deux? Quelle armée faudra-t-il pour le réduire?

V. — La formule agraire du Socialisme: opportunisme, contradiction et duperie.

Cette démonstration faite de la fausseté et de l'injustice du Marxisme socialiste et communiste, examinons plus spécialement l'adaptation qui en est faite aux besoins de la propagande parmi les populations terriennes.

Espérer rallier jamais les campagnes, où les petits propriétaires sont si nombreux, à ces théories d'expropriation, il n'y fallait pas compter. Pourtant, cette adhésion est nécessaire aux Socialistes s'ils veulent conquérir au Parlement la majorité qui leur permettra de réaliser par la voie légale leurs théories collectivistes.

Le problème se posa au Congrès de Nantes en 1892. On y décida de mettre de l'eau, beaucoup d'eau dans le vin rouge socialiste, et il en sortit un *Socialisme agraire*, où l'on eut l'étrange surprise de voir réintégrer comme une chose sacrée le principe de la propriété individuelle. Ces farouches ennemis du capital se ravisaient tout à coup et, cessant de parler de socialisation de la propriété paysanne, déclaraient qu'ils voulaient, au contraire, faire de tous les fermiers des propriétaires! Sachant le pouvoir des formules, ils en mirent une en circulation: *la terre doit appartenir à celui qui la travaille*.

Cependant, le Marxiste ne disparaissait pas entièrement et le bout de l'oreille apparaissait dans l'espoir que caresse et qu'avoue la nouvelle théorie de voir le propriétaire, frappé des avantages de l'exploitation collective, venir offrir un jour son domaine à la socialisation! Ainsi réapparaît derrière la contradiction opportuniste le but réel du Socialisme agraire, identique à l'autre, l'expropriation. Naïf, le petit fermier qui se laisserait prendre à cette duperie: il se mettrait au cou la corde que le Socialiste arrivé au pouvoir n'aurait plus qu'à tirer pour l'étrangler.

Mais le paysan est trop intelligent pour n'avoir pas deviné un piège si grossier. La nouvelle formule ne résiste pas à une minute de réflexion.

La terre à celui qui la travaille, c'est-à-dire au fermier! Mais que fait-on des domestiques et des salariés agricoles? Eux aussi ils la travaillent comme le fermier, cette terre. Pourquoi n'en seraient-ils pas aussi propriétaires au même titre que lui?

Alors voici le dilemme: en prétendant faire des fermiers les seuls propriétaires des terres qu'ils cultivent, ou bien les Socialistes trompent les fermiers, ou bien ils trahissent odieusement la cause des salariés agricoles. Ou bien c'est un piège tendu aux fermiers pour avoir leurs voix, ou bien ce n'est même plus du Socialisme.

VI. — Le mirage de l'égalité socialiste

Il est donc prouvé que le Socialisme ne pourrait s'établir que par un vol monstrueux et au prix d'une régression qui nous ramènerait à la barbarie et nous conduirait à la famine.

Du moins la propriété individuelle supprimée au prix de cette injustice, verrait-on disparaître infailliblement les inégalités sociales qui sont le scandale des disciples de Marx?

Oui, sans doute, mais à une condition: si la propriété individuelle est, comme ils le prétendent, *la seule* cause de ces inégalités. Mais il n'en est absolument rien et leur doctrine repose là encore sur une erreur manifeste. La propriété n'est tout au plus qu'une des causes et la moins efficace. Ce n'est même, à vrai dire, qu'un instrument et qui, mal utilisé, peut parfaitement donner des résultats contraires à ceux qu'on prétend. Ne connaît-on personne qui, après avoir eu du bien, s'est, non pas enrichi, mais ruiné; qui, accablé de dettes, a dû vendre sa propriété et est retombé, comme l'on dit, dans le prolétariat?

Que lui est-il donc arrivé? Ou bien ce n'était qu'un mauvais patron qui ne savait pas son métier: il ne satisfaisait pas sa clientèle qui l'a lâché; ou bien c'était un paresseux qui produisait trop peu: ses frais généraux l'ont accablé; ou bien c'était un timide qui n'a pas su ou osé renouveler à temps

son outillage: ses concurrents ont pris sa place sur le marché; ou bien c'était un imprudent: une spéculation malheureuse l'a jeté dans les dettes; ou bien un accident, la maladie sont survenus qui l'ont empêché de travailler tout en lui imposant de lourdes dépenses.

Bref, par sa faute ou par celle des événements, bien qu'il eût en mains l'instrument qui, aux dires des socialistes et des communistes, aurait dû l'enrichir infailliblement, il est allé à la ruine, cependant qu'à côté de lui d'autres, qui étaient partis de rien, s'élevaient à une situation enviable et peut-être même devenaient les acheteurs de son fonds, de sa terre, et les faisaient prospérer.

Il faut en conclure que, de toute évidence, la propriété individuelle n'est pas la seule cause des inégalités sociales. Il y en a d'autres, nombreuses et encore plus efficaces et plus agissantes. On les a vues à l'œuvre dans le cas qui vient d'être analysé. Il y a l'intelligence, l'habileté, l'ardeur au travail, le goût de l'économie et de la bonne conduite, le don de l'initiative unie à la prudence, la santé, la chance, que sais-je encore?

Et pour tout dire en un mot, il y a *l'homme*, l'homme tel qu'il naît et grandit, différent de son voisin, supérieur ou inférieur à lui par une foule de qualités ou de défauts, et non pas l'homme théorique, en tout égal à son voisin, que l'on ne rencontre nulle part, sauf dans les livres et les journaux des socialistes et des communistes.

On peut bâtir toutes espèces de théories au sujet de cet homme idéal mais inexistant: l'homme réel, celui qui vit et agit, se moquera bien de ces théories et l'on ne voit pas du tout le travailleur, l'homme intelligent et habile, l'homme sobre et économe, acceptant de n'avoir pas un meilleur sort que le paresseux, le gâcheur de métier, l'ivrogne et le noceur.

Il y eut dans l'antiquité, raconte la légende, un brigand célèbre que les communistes devraient bien prendre pour leur patron. Il avait cru trouver, bien avant eux, le moyen de rendre tous les hommes

égaux. Il s'appelait Procuste. Il commençait par dépouiller de tout ce qu'ils possédaient, argent, bijoux, vêtements, les malheureux qui lui tombaient entre les mains: ainsi réalisait-il entre eux l'égalité parfaite quant à la fortune. Mais il y avait parmi eux des grands et des petits: autre inégalité à supprimer. Alors, il les étendait sur un lit fait à sa propre taille. Si les pieds dépassaient il les coupait. S'ils n'arrivaient pas jusqu'au bas, il tirait sur les malheureux jusqu'à ce qu'ils fussent de taille normale.

Cette fable fut peut-être inventée à l'adresse des rêveurs du communisme comme il y en eut de tout temps, sans le savoir, depuis qu'il y a des envieux.

Ils vont supprimer la propriété individuelle ? Soit : voilà tous les hommes égaux par la fortune. Mais il restera que certains seront encore supérieurs aux autres par leurs qualités, naturelles ou acquises. Sur quel lit de Procuste les Communistes les étendront-ils pour faire que celui qui est très intelligent, fort, adroit, sobre, le soit moins, et que celui qui ne l'est pas du tout le soit plus ?

Vous avez cru jeter par terre l'arbre des inégalités sociales parce que vous avez supprimé la propriété individuelle ? Détrompez-vous : vous n'en avez coupé qu'une racine, la plus apparente, la plus accessible. Mais les autres, vous ne pouvez même pas y toucher, et l'arbre repoussera, et la propriété individuelle elle-même reparaitra malgré vous, appelée par les inégalités sociales qui naîtront, quoi que l'on fasse, des inégalités naturelles.

C'est une loi de la nature: elle nous a fait essentiellement inégaux, et il n'y a qu'à en prendre son parti.

D'ailleurs, à moins de vouloir faire les sauvages, les socialistes tiennent à vivre en société, n'est-ce pas ? Or une société peut-elle être imaginée sans hiérarchie, et sans variété, sans qu'il y ait des hommes qui commandent et des hommes qui obéissent, des hommes qui occupent des emplois plus faciles et plus sûrs, et d'autres les postes plus pénibles ou plus dangereux. Tout le monde sera-t-il contre-

maître et directeur dans la cité future des communistes ? Les marins, par exemple, ne seront-ils pas, alors comme maintenant, obligés de s'exposer à la tempête et à ses dangers, tandis que d'autres seront en sécurité et au chaud dans leurs bureaux ?

Il y aura forcément des chefs qui remplaceront les propriétaires actuels. Tant mieux si ce sont les plus intelligents et les meilleurs. Mais si ce sont seulement les plus débrouillards, les plus malins, les plus intrigants, les plus riches en gueule comme on dit, qui ne sont pas toujours ceux qui ont le poil le moins long dans la main ? En tout cela, que devient l'égalité ?

S'il s'agit maintenant de la participation aux bénéfices communs, croit-on que ceux qui assumeront les responsabilités, c'est-à-dire les chefs, n'en réclameront pas la plus grosse part ? Voilà donc une nouvelle classe de riches qui va se former aux dépens des autres travailleurs. Où en sera-t-on à ce moment de l'égalité générale si rêvée ? On sera tout simplement à la veille de voir renaître la propriété capitaliste entre les mains de ces nouveaux riches par lesquels on aura remplacé les premiers, sans améliorer sa propre condition.

Le fameux Trotsky pérorait un jour à Kiew. Survint un contradicteur, un ouvrier du nom d'Efimoff. Il parut à la tribune une canne à la main et il dit :

« Camarades, vous voyez cette canne. Elle va raconter l'histoire de la Révolution russe. Avant la Révolution, le pays était gouverné par les aristocrates que vous représente la poignée de cette canne. Le bout de fer que voici, c'étaient les forçats. Le milieu, c'étaient les ouvriers et les paysans. »

Il se tut, retourna la canne et reprit : « La Révolution est faite, camarades. Les aristos sont en bas, les forçats sont en haut — et vous n'avez pas changé de place ! » (1)

L'ouvrier Efimoff fut fusillé la semaine suivante. Il n'en avait pas moins dit la vérité. On ne fera pas mieux en France ni ailleurs parce que pour faire

(1) Henri Béraud. *Ce que j'ai vu à Moscou*.

mieux, il faudrait d'abord que les hommes ne soient pas ce qu'ils sont, essentiellement inégaux et intéressés, malgré la théorie.

VII. — L'expérience russe.

Famine, travail forcé, exécutions

On objectera peut-être que ce tableau est exagéré et noirci à plaisir pour faire peur. Mais l'expérience du Communisme a été faite, elle est toujours en cours en Russie, depuis bientôt dix ans. Ce qu'elle a donné c'est tout cela, exactement tout cela.

Pourquoi cette famine qui a fait périr des millions d'enfants et de vieillards ? Parce que n'ayant plus d'intérêt à produire, les paysans ne cultivaient que pour leurs besoins et laissaient les citadins à leur sort. Pourquoi encore ? Parce que les moyens de transport négligés, sabotés, hors d'usage, sans épargne pour les remplacer ou les remettre en état, étaient devenus inutilisables, et que l'on ne pouvait même pas transporter aux provinces de l'intérieur le blé qu'on leur envoyait de l'étranger.

Les constatations suivantes faites par M. Kaufman dans une étude publiée dans la *Revue Économique*, à Moscou même, en Décembre 1925, résument ce désastre économique. Le chiffre des exportations russes, consistant principalement en céréales, bois, pétroles, lins, etc., s'élevait en 1913, à 1.421 millions de roubles d'avant-guerre. En 1924, ce chiffre n'est plus que de 340 millions et, en 1925, il tombe à 320 millions. C'est-à-dire qu'il s'est produit en Russie, depuis l'application du Communisme, un déchet total de 78 % dans l'exportation. Inversement, les Russes manquant d'argent ont dû restreindre leurs importations. En 1913, ils importaient pour 1.220 millions de roubles; en 1925, ils n'en importent que pour 356 millions !

Quant à la production totale de l'industrie russe, elle n'est encore en 1925-1926, d'après les chiffres donnés par l'*Economiste français* que de 64 % seulement de celle de l'avant-guerre.

Devant cette baisse catastrophique de la production, on en est arrivé au travail forcé. Les amendes

ont plu, les prisons se sont remplies, et comme rien n'y faisait, on a fusillé, on a guillotiné les récalcitrants du travail tout comme les suspects d'anticommunisme. Sait-on le nombre de ces malheureuses victimes de la folie bolcheviste ? Voici le terrible bilan des exécutions : 28 évêques, 1.219 prêtres, 6.000 instituteurs, 9.000 médecins, 54.000 officiers, 260 000 soldats, 70.000 policiers, 12.950 propriétaires, 355.250 intellectuels, 193.200 ouvriers, et 815.000 paysans (1). L'on aura remarqué le nombre de paysans et d'ouvriers immolés.

Les choses se sont un peu calmées en Russie. Pourquoi ? Parce qu'il a fallu constater l'échec de la théorie. Lénine lui-même l'avait avoué avant sa mort. Aujourd'hui, au Communisme des premières années a dû faire place un système que l'on a appelé la N. E. P., la nouvelle politique économique. La propriété individuelle a fait sa rentrée en Russie, surtout dans les campagnes; on y appelle les capitaux étrangers, c'est-à-dire l'épargne étrangère; on y crée des banques, l'institution capitaliste par excellence. Il ne reste plus qu'un capitalisme d'Etat qui a remplacé l'autre, et qui en a tous les défauts et quelques autres en plus. Mais combien de sang, combien de déceptions, combien de désastres a coûtés l'expérience ?

Eh bien, l'on n'a pas fini, hélas, d'en mesurer les conséquences.

Taudis et tuberculose

Nous avons dit : le Communisme c'est la mort de l'esprit d'économie, c'est la dépense quotidienne équivalente au gain. L'ouvrier russe, peu attiré vers le luxe, jette tout son superflu dans la vodka. D'après un journal bolcheviste, *La Torgovo gazeta*, du 6 Février 1926, il boit en moyenne, par mois, 7 litres d'eau-de-vie, d'où des scènes d'ivrognerie inimaginables à l'usine et à domicile, où les rixes à main armée et les scandales quotidiens prennent des proportions prodigieuses.

(1) Henri Béraud loc. cit. p. 142.

Nous avons encore dit : propriété commune c'est synonyme de propriété abandonnée : ce qui est à la princesse n'est à personne. De là dans les usines un gaspillage insensé des matières premières, le sabotage des machines au moindre accès de mauvaise humeur, les maladies simulées pour se faire exempter du travail, etc...

Les conséquences de ce laisser-aller sont encore plus déplorables quand il s'agit de l'habitation ouvrière. Logées par groupes dans des casernes désaffectées ou dans des maisons bourgeoises confisquées, les familles ouvrières y vivent dans des conditions d'hygiène déconcertantes. Aucune propreté, aucune réparation, ni air, ni lumière. Le journal soviétique *Rabotchy Kroy* décrit ainsi une de ces casernes : « Sous les fenêtres, des montagnes de tourbe poussiéreuse renvoient au moindre vent des nuages de poussière dans les dortoirs, les cabinets sont démunis de portes et empestent l'air, les marches des escaliers sont pourries, les lavabos servent de récipients pour les ordures ménagères, etc. » Ne reconnaît-on pas là l'indifférence normale de ceux qui n'étant pas propriétaires individuellement se désintéressent de l'état de la propriété commune ?

Quelles peuvent être les conditions sanitaires dans ces taudis généralisés où, par-dessus le marché, l'alcool est roi ? La tuberculose y sévit de façon terrible. Dans l'usine de Vozniessensk, 68 pour 100 des ouvriers sont atteints, 46 pour 100 des enfants fréquentant l'école sont tuberculeux ! Aucune précaution, du reste, n'est prise nulle part pour prévenir la contamination.

Famille détruite et enfants errants

Passons à la famille, nous y verrons un nouvel aspect du paradis promis par le Socialisme. C'est évidemment pour le Communisme une iniquité à détruire que le mariage indissoluble. Pourquoi la beauté, la jeunesse, la santé de la femme, ces trésors inestimables seraient-ils la propriété indivi-

duelle définitive d'un homme à l'exclusion d'un autre ? Supprimons cette autre forme de propriété : que la femme soit libre de se donner à qui elle veut et tant qu'elle voudra. C'est l'union libre, formule chère même à nos Communistes français.

On a dit de ces mœurs que c'est de la chienne. Mais la chienne élève soigneusement ses petits ; la femme communiste émancipée a, dans le nouveau code russe du mariage, le droit de tuer les siens avant qu'ils ne naissent, et, quand ils sont nés, celui de s'en débarrasser pour les laisser au compte de l'Etat, qui les fait élever dans ses établissements par des mercenaires.

Ces disciples de Jean-Jacques Rousseau suivent bien l'exemple de leur maître. Il avait eu cinq enfants d'une fille d'auberge dont il avait fait sa compagne. Il les abandonna l'un après l'autre à l'assistance publique sans même leur donner son nom. Quand on lui en faisait le reproche, il répondait que c'était bien assez qu'il leur ait donné la vie, et que le reste concernait l'Etat à qui il appartenait de s'en faire des citoyens. Ainsi font les Russes émancipés.

Pauvres enfants qui ne connaîtront pas la douceur des baisers maternels ! Parqués dans la promiscuité des établissements d'Etat, aux soins de mains mercenaires, ils grandiront dans l'indifférence ou la terreur, sous la crainte des punitions et des coups de leurs gardiens et gardiennes. Quoi d'étonnant que, dès qu'ils se rendent compte de leur misérable condition, leur première idée soit de s'évader de ces bagnes ?

Ah ! la Presse russe elle-même nous en dit long sur la situation de cette enfance abandonnée, victime de l'union libre communiste ! Un message de l'*International New*, à Moscou, nous apprenait dernièrement que le nombre de ces enfants de 10 à 12 ans échappés de ces geôles s'élevait à 130.000 ! On les rencontre par troupes de petits sauvages, habillés de loques, rodant dans les campagnes, vivant de vols et, parfois, pour gagner un peu de pain, se livrant au vice et au trafic le plus honteux !

Ce sont de petites bandes de brigands organisés, pillant les fermes, détroussant les voyageurs, couchant où ils peuvent et le plus souvent à la belle étoile.

Chaque soir, précisait un autre journal communiste, la police arrête aux environs de la gare de Moscou une moyenne de cinq cents de ces malheureux. L'Etat les enferme dans ses établissements correctionnels et s'en débarrasse en les expédiant par groupes en Crimée, où la température plus clémente leur permet au moins de dormir en plein air. On a même osé parler de les déporter dans une île de l'océan arctique où le froid les aurait rapidement fait périr.

Il y a là de quoi confondre l'imagination. Mais que peut-on attendre d'hommes qui ont renié toute foi et toute morale et dont les plus jeunes ont été élevés pêle-mêle, filles et garçons, dans des écoles qui n'étaient que des lieux de démoralisation et de corruption de l'esprit et du cœur ? Aussi le crime, surtout le crime immonde et bestial, sévit-il de façon effroyable en Russie. Les autorités soviétiques en sont débordées et s'épouvantent aujourd'hui de leur œuvre.

Puissent nos laïcisateurs à outrance, nos partisans de la coéducation des sexes et de l'union libre n'avoir pas à constater plus tard les mêmes abominables résultats de leur propagande parmi le peuple qui les écoute et qu'ils trompent.

Quand le Grand Soir viendra...

Voilà, en résumé, les beautés des théories marxistes appliquées en Russie depuis la Révolution d'Octobre 1917 et l'arrivée de Lénine au pouvoir. Cette sanglante et désastreuse expérience qu'elle fait que confirmer toutes les conclusions de l'exposé qui précède ?

Qu'en a-t-il été de ce mirage et de cette erreur monstrueuse de l'égalité qui a grisé les fondateurs du communisme russe et qui séduit encore l'imagination malade des Marxistes français ? Pourquoi nos Communistes qui nous vantent les beautés de

leur « cité future », qui nous la représentent comme le paradis terrestre retrouvé, ne quittent-ils pas en masse notre terre française ingrate où, à les entendre, ils sont esclaves du capitalisme, et ne se transportent-ils pas en Russie, dans la terre promise, parmi leurs frères ?

Pourquoi ? Parce qu'ils ne sont pas sans savoir, quoi qu'ils en disent, qu'il n'y a rien de paradisiaque en Russie. Parce que, suivant la constatation de Béraud, il n'y a pas un ouvrier français qui voudrait échanger son sort contre celui de l'ouvrier russe.

Que l'on soit bien convaincu, que ce qui est arrivé en Russie arriverait chez nous aussi. Une Révolution profiterait à quelques-uns : aux meneurs, aux agitateurs et à eux seuls. Déjà, ils vivent joliment bien, et sans se tuer à la besogne, de leur commerce de phrases creuses et de leur colportage de théories excitantes, mais absurdes et criminelles. Ils en vivent aux dépens de ceux qu'ils trompent. Ils visent à en vivre mieux encore quand le peuple naïf en aura fait ses maires rétribués et ses députés grassement rentés. La Révolution et le Grand Soir, ils peuvent les attendre confortablement pendant que les autres travaillent, entretenus par eux dans la haine de classe qui trouble leur cœur et dans des illusions d'avenir qui les empêchent de jouir du présent et des joies que malgré tout il comporte pour le travailleur honnête, sobre, et réfléchi.

Et si quelque jour le Grand Soir arrive, inutile aux autres de s'inquiéter de leur sort. On les reconnaîtra le lendemain matin, l'un avec l'écharpe de commissaire du peuple, c'est-à-dire ministre, l'autre avec les galons de capitaine ou même de général dans l'armée rouge, un troisième sous le képi d'un haut fonctionnaire dans la police, un autre grand directeur d'une usine à fabriquer des filets et peut-être des canons ou des munitions, celui-ci avec son brassard rouge de président de son soviet local chargé de donner beaucoup de travail et une modeste paye aux travailleurs et de les dénoncer s'ils bronchent, etc...

CHAPITRE IX

L'ordre social chrétien

I. — L'Evangile ferment social

A ces doctrines de mort et à ce programme de destruction, qu'opposons-nous qui puisse réaliser, autant qu'elles peuvent l'être en ce monde, les justes aspirations des travailleurs ? Nous répondons : l'Evangile.

Certes, si l'on s'attend à trouver dans ce petit livre tout un programme de revendications précises et un plan complet d'organisation sociale qui assurerait automatiquement et infailliblement le bonheur matériel de l'humanité, l'on serait un peu déçu, mais ce serait aussi la preuve que l'on se méprend gravement sur la nature et le but de l'Evangile.

L'Evangile n'est pas un traité d'économie politique; ce n'est pas la profession de foi, l'exposé des vues sociales d'un réformateur ou d'un chef d'école et de parti. Le Christ s'est défendu d'usurper ce rôle tout humain pour lequel il n'avait pas reçu mission. Il n'était pas venu légiférer pour des empires ni donner aux peuples des constitutions politiques ou sociales. Celles-ci dépendent des tempéraments des races et des peuples, de l'état de leur civilisation, des latitudes mêmes et des conditions géographiques où ils vivent. Il était venu pour une œuvre universelle de salut, pour les âmes seules, pour toutes les âmes, en leur proposant des moyens qui convenaient immédiatement et également à toutes : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu », disait-il.

Non pas qu'il se désintéressât des choses de la terre, car il ajoutait : « Le reste vous sera donné par surcroît. »

Ce reste, c'est-à-dire les biens temporels, tous les avantages d'une bonne organisation sociale, il ne s'en occupe pas directement : c'est le domaine propre de la liberté, de l'intelligence et de l'activité humaines. Mais ces résultats, les hommes les atteindront dans la mesure où eux-mêmes auront poursuivi et atteint le but premier et essentiel, le salut.

Et cela veut dire qu'il y a dans l'Evangile et dans la pratique des vertus qu'il enseigne, pour des fins d'abord surnaturelles, une force intérieure, un ferment, un dynamisme moral et social, qui, sans déterminer les lignes politiques et sociales des institutions humaines, interviennent cependant pour leur assurer la paix, la stabilité et la fécondité.

Il ne faut donc pas chercher dans l'Evangile et demander à la Religion des arguments pour ou contre la République ou la Monarchie, pour ou contre telle ou telle forme de la propriété. Ce qu'ils contiennent c'est, quelle que soit la constitution choisie — choix qui regarde les hommes — c'est un ensemble de principes, un esprit, une âme, sans lesquels ces formes de l'activité humaine ne peuvent atteindre qu'imparfaitement les objectifs qu'elles se proposent, c'est-à-dire l'ordre et le bonheur des sociétés.

II. — L'énigme des inégalités résolue

Et tout d'abord l'Evangile nous donne la solution de ce problème que s'efforce en vain de résoudre l'idéologie socialiste : le problème des inégalités.

Qu'on ne dise point que ces inégalités sont toujours des injustices puisque, nous l'avons montré, elles sont une condition de la Société et des bienfaits qu'on lui doit. Mais tout de même, avec le cortège des souffrances morales et physiques qu'elles entraînent, avec les injustices réelles auxquelles elles donnent lieu et contre lesquelles la loi et la justice humaines ne peuvent rien, ou si peu, quelle cruelle énigme et quelle impitoyable nécessité, et pourquoi faut-il qu'il y ait tant d'immolés pour si peu de favorisés ?

Le problème est insoluble et désespérant en dehors de l'Evangile. Mais à sa lumière, tout s'éclaire, tout s'explique, tout s'apaise. C'est que cette vie n'est qu'un passage au terme duquel Dieu nous attend pour le redressement qui donnera à chacun sa vraie place, indépendante des privilèges de la naissance et des supériorités dues aux circonstances, au hasard, à l'intelligence elle-même. Devant lui, il n'y aura à valoir que des titres qu'il est loisible à chacun, quelle que soit sa condition, de se procurer : il ne regarde qu'à la valeur morale de l'acte humain et la récompense sera rigoureusement proportionnelle à l'effort.

Et les inégalités naturelles et sociales, qui sont le scandale et le désespoir des incroyants, peuvent devenir elles-mêmes, utilisées par l'âme chrétienne et fécondées par l'espérance, une source de mérites et un titre à des récompenses qui compenseront et bien au delà — au centuple, dit l'Evangile — toutes les peines et tous les dénis de justice d'ici-bas.

Point de douleur sur cette terre qui n'ait, si l'on veut, sa valeur rédemptrice ; point de vertu si obscure qui n'éclate un jour dans la lumière ; point d'effort courageux qui ne doive se révéler de quelque manière fécond et digne de son salaire ; point de vie si courte, si insignifiante en apparence, qui ne puisse être riche de mérite et de gloire ; point de condition, servile ou opulente, qui soit d'avance exclue de l'héritage d'honneur et de béatitude que Dieu réserve à ses élus.

L'homme donc, en dépit de la souffrance, de l'indifférence, de l'injustice, peut être confiant, laborieux, bienfaisant, artisan de bien-être et de beauté, créateur de science et de vérité, martyr d'une cause, parce que, à défaut de la célébrité et du succès, l'immortalité l'attend pour consacrer son labeur, et que la récompense, au moment où la mort, cette porte ouverte sur l'autre vie, paraît la lui ravir, est précisément au bout de ses efforts.

Admirable synthèse de la Vie totale, militante, souffrante, triomphante, dont aucune formule de

savant, aucune doctrine de philosophe, aucune conception d'artiste, ne sauraient remplacer la puissance d'inspiration et la vertu consolatrice.

Cette explication d'une énigme insondable et cruelle, nous la devons à l'Evangile, et c'est déjà assez pour transformer notre vie, en en chassant le désespoir qui l'assombrirait et la haine qui la consumerait en inutiles efforts de révolte et de violence.

III. — Le don de Dieu : la Charité

Mais il y a mieux et l'Evangile a aussi apporté au monde le moyen de réduire autant qu'il se peut, eu égard aux imperfections de la nature humaine et des sociétés, les conséquences mauvaises des inégalités naturelles et sociales. Le grand don de l'Evangile au monde, c'est la *Charité*.

Mais qu'on ne prenne pas ce mot dans le sens déformé et étriqué qu'on lui donne souvent aujourd'hui. Qu'on ne confonde pas la charité avec l'aumône. L'aumône n'est pas seulement recommandée, elle est commandée aux chrétiens. Mais ce n'est qu'une manifestation, une des formes, et non la plus haute de la Charité.

Qu'est-ce donc que cette vertu dont S. Paul a dit qu'elle est, même avant la foi et l'espérance, la première des vertus chrétiennes, celle qui, par conséquent, caractérise le mieux le Christianisme ?

La voici définie en ses éléments dans cette réponse du Christ à un docteur qui lui demandait quel était le principal commandement de sa loi : « Il y en a deux, lui répond Jésus. Le premier est celui-ci : Tu aimeras Dieu de toute ton âme. Et le second est semblable au premier : tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

La Charité c'est ce double amour qui n'en font qu'un, parce que l'un est inséparable de l'autre comme sont deux faces d'une même médaille. Amour de Dieu pour lui-même, c'est la face qui regarde le Ciel ; amour du prochain à cause de

Dieu, la fraternité, c'est la face qui regarde la terre.

Et pourquoi cette fraternité donnée non comme un conseil mais comme une condition de salut ? Parce que nous n'avons tous qu'un même Père, Dieu créateur et parce que, de nature enfants de Dieu, nous le sommes une seconde fois par adoption, par la grâce, en Jésus-Christ, notre Rédempteur, Fils de Dieu et notre frère.

Voilà la Charité. Elle est supérieure à la Justice parce qu'elle la suppose et la dépasse : elle donne plus que ce qui est dû, elle y ajoute le don de soi-même.

IV. — Les réalisations sociales de la Charité

Pressent-on les conséquences sociales de cette doctrine de fraternité et de solidarité ? Elle contenait, quand elle fut apportée au monde, le germe d'une révolution pacifique mais irrésistible en faveur de tous les déshérités de la vie. Le cri de l'Evangile en faveur des pauvres va, grâce à elle, trouver des auditeurs.

Attendons quelques siècles que l'Eglise naissante et rouge encore du sang de ses martyrs ait dompté et baptisé les barbares et préparé leur esprit à l'intelligence de cette doctrine évangélique ; attendons que la Charité ait pu développer sans heurt, au cours d'une évolution lente mais progressive des formes sociales, ses conséquences.

Les siècles de fer et de barbarie sont écoulés. Quel aspect offre la chrétienté au moment où saint Louis se porte sous le chêne de Vincennes au devant des plaintes de ses sujets ? C'est le moment où saint Thomas d'Aquin construit sa *Somme Théologique* avec la même puissance et le même art que les architectes inconnus leurs cathédrales et Pierre de Montreuil sa Sainte-Chapelle. C'est le moment où la jeune Université de Paris voit accourir autour de ses chaires des milliers d'écouliers. Mais c'est aussi le moment où se généralise

l'association professionnelle et corporative et où le prévôt Etienne Boileau rédige, par ordre du roi, ses *Etablissements de Métiers*, l'immortelle charte des travailleurs.

La Charité triomphe et voici comment vers 1850, Louis Blanc, un des ancêtres du Communisme, brossait le tableau des mœurs et le régime des Corporations qu'elle avait créés :

« Une passion, qui n'est plus aujourd'hui ni dans les mœurs ni dans les choses publiques, rapprochait alors les conditions et les hommes, la *Charité*. Une union touchante existait entre les artisans d'une même industrie. Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services... Grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine ; l'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte une fraternelle concurrence. L'Eglise était le centre de tout. Autour d'elle, à son ombre, s'asseyait l'enfance des industries... » (1)

Donc, rapprochement des distances et atténuation des inégalités sociales, esprit d'entraide et de mutualité, étroite solidarité des divers éléments de la production, associés dans une organisation professionnelle puissante et même obligatoire, le travailleur fortement appuyé sur les cadres de sa corporation qui le protège, le défend contre l'exploitation de ses forces, lui garantit la *propriété de son métier*, lui vient en aide dans la maladie, soutient sa veuve, assure un avenir à ses orphelins, tel est cet état social qu'admirait Louis Blanc, dont l'Evangile n'a pas tracé les lignes, mais que la Charité, par son ferment de la Fraternité, inspiratrice et lien de l'Association professionnelle, a réalisé.

Que faut-il encore pour que ce tableau soit complet ? Que le progrès intellectuel et social aille de pair avec le progrès corporatif et que les querelles trop fréquentes entre seigneurs et entre villes ces-

(1) Histoire de la Révolution française, tome 1, p. 478.

sont de troubler la paix des champs et de l'atelier.

C'est la charité encore qui y pourvoira par l'association dans sa forme la plus haute, les ordres religieux.

Déjà, depuis plusieurs siècles, des ordres religieux existent, mais leurs préoccupations sont d'abord individuelles: les moines songent surtout à leur salut personnel. Désormais, emportés par le mouvement de charité qui triomphe partout, leur action prend une allure nettement sociale. Et parce qu'ils sont nombreux, unis et disciplinés, les résultats qu'ils obtiennent sont prodigieux.

Tel ordre s'adonne spécialement à l'hospitalisation des malades et des vieillards et dote à lui seul la France de 400 hôpitaux (Frères du Saint-Esprit). Tel autre assume le soin des lépreux alors très nombreux (Frères de Saint Lazare) (1). D'autres établissent des bacs ou jettent des ponts sur les rivières (Chanoines du Haut Pas et Frères Pontifes). Toutes les abbayes ont leur hôtellerie pour les voyageurs et les malades, toutes viennent largement en aide aux indigents et Cluny seule secourt 17.000 pauvres en une année. Deux ordres se consacrent spécialement au rachat des captifs des Sarrazins et leurs membres prennent l'engagement de se substituer en gage aux malheureux qu'ils ne peuvent racheter (Tinitaires et Notre-Dame de la Merci). Leur œuvre répond à un besoin si urgent et se montre si féconde que, de leurs origines à l'an 1800, ils ont délivré 1.200.000 esclaves et y ont consacré une somme qu'on a évaluée à sept milliards.

Puis, naissent presque simultanément, au commencement du XIII^e siècle, deux ordres qui vont avoir l'influence la plus considérable sur leur époque: les Franciscains et les Frères Prêcheurs, les premiers fils de S^t François d'Assise, les seconds fils de S^t Dominique. Les uns et les autres, voués à la pauvreté, vont être dans les villages et dans les villes où ils s'établissent ou qu'ils parcourent, une pré-

(1) Au XVIII^e siècle, on comptait en France 40.000 hôpitaux et 2.000 léproseries.

dication vivante de renoncement et d'humilité et donnent ainsi par leur seule présence une haute leçon de modération à l'égoïsme des riches et des puissants.

Les Franciscains tout particulièrement s'attachent à la pacification des esprits et à l'extinction des haines et des querelles. Leur action est singulièrement multipliée par l'institution du tiers ordre pour les hommes et femmes du monde: il fallait pour y être admis se réconcilier avec tous ses ennemis, réparer tous les torts que l'on avait commis et s'engager à ne point porter d'arme si ce n'était pour la défense de la Patrie et de l'Eglise. Mêlés intimement au menu peuple, les Franciscains et tertiaires s'inquiètent de ses besoins et instituent pour lui les premières banques populaires sous le nom de Monts de piété.

Les Dominicains agissent surtout dans le domaine intellectuel. Ordre destiné à la prédication et à l'enseignement, il pourvoira de professeurs les chaires des universités qui s'organisent et qui vont atteindre un développement extraordinaire: telle celle de Paris, où enseigne S. Thomas d'Aquin, et qui comptera jusqu'à près de 40.000 étudiants.

Admirables réalisations de l'Association inspirée par la Charité, qui ne cesseront de se développer aux siècles suivants où l'on verra naître les congrégations populaires enseignantes et les admirables filles de S. Vincent de Paul, gloire de la France autant que de l'Eglise.

V. — Retour à la « misère imméritée »

Si la question sociale fut jamais résolue, ce fut alors, et si elle s'est reposée depuis et avec une acuité qui n'a fait que s'accroître, on le doit au retour des idées païennes et laïques, essentiellement individualistes, ramenées d'abord par les humanistes de la Renaissance, puis par le protestantisme et enfin, au XVIII^e siècle, par les philosophes.

La Révolution française, aboutissement et couronnement de ce long travail de réaction, fut le triom-

phie de l'individualisme sur le principe associationniste. Tout le magnifique édifice des âges chrétiens fut détruit de fond en comble. Ordres religieux, associations de bienfaisance et d'enseignement, corporations de métiers, tout eut le même sort. Tout fut ruiné et anéanti.

Une nouvelle doctrine présida à la vie sociale: le libéralisme économique, exclusif de tout principe religieux, contrepied de la doctrine de fraternité et de solidarité évangéliques. Le travail ne fut plus considéré que comme une marchandise; l'ouvrier, et bientôt l'ouvrière, qui allait être l'une des plus déplorables nouveautés, le « crime » a-t-on dit, de ce régime, ne furent plus que des rouages, sans âme et sans personnalité, de la machine; le monde des travailleurs, réduit à une poussière impuissante d'individus isolés auxquels tout effort collectif était interdit par la loi, fut entièrement à la merci de ses employeurs auxquels Guizot devait donner ce mot d'ordre: « Enrichissez-vous! » Léon XIII a flétri d'un mot ce régime: ce fut celui de la « misère imméritée » des ouvriers.

Jamais le sort des travailleurs ne fut plus misérable que sous ce régime du « laisser-faire, laisser passer » que nous donna la doctrine matérialiste et laïque de la Révolution.

La réaction devait sortir des faits eux-mêmes par un retour, malgré les lois d'abord et enfin avec leur concours, aux principes de solidarité qui avaient fait la grandeur du passé. Elle ne pouvait prendre que deux directions. Ou bien, restant imprégnée de laïcisme et de matérialisme, elle conduirait au collectivisme et au communisme, ou bien, s'inspirant de l'idéal évangélique, elle reprendrait en les modernisant et en les adaptant aux conditions nouvelles de la société, les moyens qui avaient si bien réussi à nos pères.

Dès 1840, les deux tendances opposées furent en présence. Toutes deux attendaient un doctrinaire et un législateur. L'Allemand Marx définit et codifia la doctrine socialiste et l'on a vu à quels abîmes ses erreurs conduisent la société. Le pape Léon XIII,

dans ses immortelles lettres et surtout dans sa célèbre encyclique sur *la Condition des ouvriers* indiqua la route aux catholiques.

VI. — L'ordre social chrétien

La doctrine du grand Pape qui eut pour hérauts ou pour précurseurs MM. de Mun, de la Tour du Pin Chambly et Henri Lorin, en France, Decurtins en Suisse, Toniolo, en Italie, Pottier, en Belgique, de Cepeda en Espagne, Ketteler, en Allemagne, Vogel-sang en Autriche, etc., forme aujourd'hui un corps compact et logique qu'étudient et que développent les *semaines sociales* et qu'applique notre *Confédération des travailleurs chrétiens*.

Elle met à sa base le respect du travailleur, de sa personnalité morale et spirituelle, de ses forces, de sa santé, de sa vieillesse, de sa paternité. Si elle déclare la propriété individuelle une institution de droit naturel, si elle reconnaît ses prérogatives et ses droits, elle proclame aussi ses devoirs et elle arme l'Etat et les travailleurs eux-mêmes des moyens nécessaires pour en empêcher les abus. L'Etat a son rôle de protecteur des classes ouvrières, mais qu'il se garde d'empiéter, comme il n'en est que trop tenté, sur les droits de l'individu, de la famille et des associations. En effet, l'Association est, elle aussi, de droit naturel, que ce soit sous forme de congrégations adonnées à la prière, à l'enseignement, à la bienfaisance, à l'apostolat lointain, ou sous forme de syndicats professionnels, appliqués à la défense des intérêts corporatifs ou à l'organisation, dans les meilleures conditions d'indépendance et de rendement, des œuvres de mutualité et d'assistance.

Telle est en résumé cette charte des travailleurs. Elle n'est pas restée lettre morte. Tant dans le pays qu'au Parlement, les catholiques sociaux s'en inspirent avec succès dans leur action sociale et dans leurs votes. La plupart de nos réalisations populaires et de nos réformes législatives les ont eus comme promoteurs ou comme auteurs. Jardins ouvriers,

caisses rurales, syndicats agricoles, syndicats de l'aiguille et des employés, cercles ouvriers, sont d'initiative catholique. Toutes nos lois sociales, syndicats professionnels, repos hebdomadaire, habitations à bon marché, retraites ouvrières, insaisissabilité du bien de famille, lois sur l'hygiène des ateliers, de la durée du travail, sur les conseils d'arbitrage, sur les chambres de métiers, sur l'extension des droits des syndicats, etc., sortent de projets signés de noms catholiques.

Ainsi s'affirment la fécondité et la parfaite adaptation aux besoins de notre temps du programme social catholique où la notion toute puissante de Charité, hélas trop oubliée, comme le constatait Louis Blanc, a été solennellement réintégrée.

VII. — CONCLUSION

Les deux voies.

Ce que ce programme peut nous donner, le passé nous l'apprend. L'expérience en a été faite et l'on a vu quels en furent les résultats.

Ce n'est pas un rêve, un mirage comme la cité future, comme le paradis retrouvé que nous promettent les socialistes. C'est une réalité historique. Nos pères l'ont vécue, nos pères ont connu ces temps heureux. Ils ne prétendaient pas que ce fût le paradis, mais ce qui est incontestable, c'est qu'ils y trouvaient une paix et une somme de satisfactions que ne possèdent pas en général les travailleurs d'aujourd'hui.

Que l'on compare maintenant cette expérience décisive à celle non moins probante de la Russie. Les deux solutions du problème social, la chrétienne et la socialiste peuvent aujourd'hui affronter non seulement leurs principes, mais leurs résultats.

De la solution marxiste, nous avons tout dit : son injustice, son impuissance, ses conséquences désastreuses, son immoralité. De la solution évangélique

nous n'avons fait que montrer les sommets. Quelles autres merveilles nous découvririons si nous descendions dans les vallées de la vie chrétienne, dans ces régions pleines d'ombre et de fraîcheur qu'arrose et que féconde la grâce, si nous disions la paix des consciences, la ferveur des cœurs qu'embrase la divine Charité au sortir de la Table sainte, la douceur des foyers que garde la foi, les trésors que cachent les âmes des humbles qui sont en même temps les forts, le pouvoir consolateur des certitudes qui demeurent quand un être aimé s'en est allé, la paix de l'âme qui attend de la mort, au lieu du néant, une vie nouvelle.

Eh bien, tout cela que l'Evangile nous promet et met à notre portée, le Socialisme nous en demande, exige de nous le sacrifice. Pour quelles compensations ? Pour des promesses que la raison et l'expérience nous montrent trompeuses et décevantes.

L'Evangile dit : Aime ! Ils disent : Haïs ! L'Evangile dit : Associe tes forces à celles de tes frères pour tes justes revendications ! Ils disent : Sois fort pour pouvoir être violent, injuste et tout prendre ! L'Evangile dit : Espère et sache être patient dans l'attente d'une justice qui te sera rendue complète ! Ils disent : Révolte-toi tout de suite et n'attends rien que de ton désespoir !

Et au bout de tout cela que nous donneront-ils ? Le travail forcé, la démoralisation et la misère. Ils nous font chanter dans leur hymne révolutionnaire : « Debout les damnés de la terre ! » Si on les écoute, si on les suit, si on se laisse imberber par le venin de l'envie qu'ils distillent, prenons garde que ce cri de fureur ne se justifie un jour par une sinistre réalité, et que la terre que Dieu nous fit malgré tout si belle et que l'Evangile nous pourrait rendre si habitable ne devienne, sous leur domination et avec notre complicité, un enfer. Si la haine y triomphait un jour de l'amour, que seraient les hommes dès ici-bas, sinon des damnés qui maudiraient jusqu'à leur existence ?

Des disciples l'ayant quitté, Jésus demanda à Pierre s'il voulait aussi se chercher un autre maître :

« Seigneur, répondit l'apôtre, à qui irions-nous ?
Vous seul vous avez les paroles de la vie éternelle. »
Il a aussi les paroles de cette vie terrestre. En dehors
de lui et de sa voie, les hommes ne trouveront ni en
ce monde ni en l'autre le bonheur qu'ils cherchent
et pour lequel ils se sentent nés.

FIN.

DU MÊME AUTEUR

(Suite)

Histoire et Géographie du Finistère, 12 cartes et
40 illustrations, 3 francs, chez A. Le Goaziou,
éditeur, Quimper.

Drames tirés de l'Histoire de Bretagne :

Ker-Is, cinq actes (épuisé).

Salomon ou la Vengeance d'Erispoé, 4 actes. 2 » »

Jean de Landevennec, 3 actes français..... 1 50
— éd. français et breton 5 » »

Le Combat des Trente, 4 actes..... 3 » »

Fontanella, lakeat e brezounek gand Breizad,
4 arvest..... 1 50

L'Engrenage, 5 actes..... 2 50

(Chez l'auteur, 3, Place Saint-Mathieu, Quimper).



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — *Le laïcisme contre la France*. Voltaire et ses fils, p. 5. — L'anticléricanisme, camelote prussienne. Une lettre de Bismark, p. 9. — La Défense laïque. Les instituteurs dans la politique, p. 12. — Le Cléricanisme. L'équivoque laïque, p. 15. — Du laïcisme au socialisme. C. G. T. et C. G. T. U. La « goutte lancinante », p. 19. — Du laïcisme à l'Internationalisme. Le cas de Richeaume, p. 23.

CHAPITRE II. — *Science et Foi*. Le témoignage des savants. L'enquête du *Figaro*. Demi-savants, scientisme, de la science à Dieu, p. 26. — Un savant chrétien : Pasteur. Les microbes, la rage, la foi de Pasteur, p. 32. — Narcisse, le savant incrédule. Idole de lui-même, son ignorance, p. 37. — Galilée, Dolet, p. 41. — Les savants, martyrs du laïcisme. Haüy, Lavoisier, Fourcroy, Chénier, La Harpe, Condorcet, p. 43. — Saint Barthélémy. La guillotine, les noyades, intolérance des philosophes. Révocation de l'Edit de Nantes et lois laïques, p. 46.

CHAPITRE III. — *Tréteaux laïques*. Bonaldi orateur, p. 51. — Il y a un Dieu. Berthelot, p. 52. — Où conduit l'athéisme, p. 55. — Mystères. Flammarion. Une fable, p. 57. — Miracles. Lourdes, Zola et la Grivotte, p. 60. — De Lourdes à Jéricho. Forces inconnues. Jonas, p. 63. — La Création dans la Genèse. Le soleil le 4^e jour. La science et la Genèse. Nécessité de l'Inspiration, p. 65. — Les convertis : Brunetière, Moureu, Retté, Coppée, Psichari, La Harpe, Lamouroux, Lavis, Claudel, p. 73.

CHAPITRE IV. — *Morale chrétienne et morale laïque.*

Notre morale est-elle intéressée ? p. 80. — La morale sans sanction et ses conséquences. Raison et raison individuelle, p. 82. — Un Docteur laïque, Bayet. Ses faux. Sa morale en tableaux, p. 85. — Aveux laïques, p. 92. — Les faits. Le marchand de bicyclettes. Statistiques de la criminalité, p. 94. — La religion opium du peuple, p. 97. — Le devoir patriotique. Les prêtres à la guerre. Combattants et brancardiers. L'école laïque a-t-elle gagné la guerre ? p. 100.

CHAPITRE V. — *L'école laïque et la neutralité.* L'Etat contre la Famille, p. 107. — L'école laïque est-elle neutre ? Viviani, Aulard, p. 109. — Tels maîtres, telle école. Manuel, conférences. Monopole pratique, p. 115. — La guerre autour de l'école. Logique. Intolérance laïque. Guératte, Bouilloux-Lafont, Cariou, p. 116. — Le Vadécadisme à l'école. L'enquête du Syndicat national des Côtes-du-Nord, p. 120.

CHAPITRE VI. — *La Répartition proportionnelle scolaire.* A travail égal, salaire égal. La péréquation des diplômes, p. 123. — Les pauvres sacrifiés, p. 126. — La R. P. S. et la Pologne, p. 127. — Budget et illettrés, p. 128. — Objections: la guerre au village; Ecoles protestantes, juives, communistes; l'instituteur payé par tous; propriétaire et garde particulier; l'école de tous; l'école et le chemin, p. 129. — Les objections de Richeaume, p. 138.

CHAPITRE VII. — *L'Ecole unique.* L'école primaire avant la Révolution, en France, en Bretagne, p. 141. — Saint Jean-Baptiste de la Salle, p. 142. — Les Philosophes et l'école, p. 144. — L'enseignement secondaire sous l'Ancien Régime, les bourses ecclésiastiques, p. 147. — Le monopole, terme de l'école unique, p. 150. — Le travail manuel déshonoré, p. 152. — Charlemagne visitant son école, la pédantocratie, p. 153. — Les saumons, les lendemains du Grand Soir, p. 155.

CHAPITRE VIII. — *Socialisme et Communisme.*

Argument historique en défaut, p. 158. — La propriété, légitime dans son origine, Perrette et le pot au lait, p. 159. — Le progrès social par le capital associé au travail, la vapore, la T. S. F., la machine, p. 161. La propriété individuelle condition du progrès, importance et rôle de l'épargne, sans propriété individuelle, pas d'épargne, p. 163. — Le Vieillard et les trois Jouvenceaux, travail forcé, p. 167. — Le socialisme agraire, p. 169. — L'égalité socialiste, l'homme source de l'inégalité. Procuete. Nécessité et avantages des inégalités. Efimoff et Trostsky, p. 170. — L'expérience russe, famine, exécutions, taudis et tuberculose; famille et enfants; le Grand Soir, p. 174.

CHAPITRE IX. — *L'ordre social chrétien.* L'Evangile ferment social, p. 180. — L'énigme des inégalités résolue, p. 181. — Le don de Dieu, aumône et charité, p. 183. — Les réalisations sociales de la Charité, une page de Louis Blanc, p. 184. — Les ordres religieux, p. 186. — La « misère imméritée », l'individualisme révolutionnaire et athée, p. 187. — L'ordre social chrétien, l'Encyclique *Rerum novarum*, réalisations catholiques, p. 189. — Les deux voies, « Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle », p. 191.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des noms propres contenus dans ce volume

Adam (M ^{me}), page 11.	Condorcet, 45.
Albert (François), 117.	Copernic, 42.
D'Alembert, 145-149.	Coppée, 75.
Allain, 142.	Danton, 149.
Allard, 92.	Diderot, 145-149.
Alphonse de Liguori (S ^t), 85.	Dolet, 42.
Angot, 142.	Dominique (Saint), 186.
D'Arnim, 9.	Drapier, 24-25.
Aulard, 110-151.	Ducos, 150.
Balanant (abbé), 86.	Dumas, 44.
Barrois, 30.	Ecole émancipée, 22.
Bayet, 85-104.	Efimoff, 173.
Béraud, 173-175-179.	Faye, 67.
Bert (Paul), 128.	Ferrata, 54.
Berthelot, 53-154.	<i>Figaro</i> , 25.
Bismarck, 9.	Flamarion, 58.
Boileau (Etienne), 185.	Fourcroy, 44.
Boissarie, 62.	France (Anatole), 150.
Boronali, 50.	Fédéric II, 10.
Bouilloux-Lafont, 117.	Fréron, 48-148.
Blanc (Louis), 185.	Galilée, 42.
Branly, 162.	Gilbert, 49.
Briand, 128.	Groussau, 151.
Brunetière, 74.	Guépratte, 117.
Buisson, 113-144-150.	Guillot, 131-135.
Campanella, 41.	Guizot, 188.
Carrier, 47.	Haüy, 43.
Charlemagne, 153.	Héraclite, 156.
Chénier, 45.	Hobbes, 60.
Choiseul, 148.	Hollande, 129.
Claudel, 78.	Kaufmann, 174.
Clémenceau, 127-131.	Kerbiriou, 144.
Cluny, 186.	La Chalotais, 145.
	La Fontaine, 166.

La Harpe, 149.	Primelli, 41.
Lamouroux, 77.	Procuste, 172.
Lavisse, 78.	Proudhon, 154-160.
Lavoisier, 43.	Psichari, 76.
Lebaillif, 20.	Retté, 75.
Lebranchu, 61.	Révocation, 49.
Lemire, 129.	Richeaume, 23-138.
Lénine, 178.	Robespierre, 149.
Léon XIII, 188.	Rousseau (J.-J.), 107-145,
Ligondès, 67.	177.
Lourdes, 61.	Saint Barthélémy, 46.
De la Marche (Mgr), 146.	De la Salle (S ^t J.-B.), 143.
Marconi, 162.	Saluden, 143.
Marmontel, 149.	Signoret, 119.
Marx, 158-188.	Puess, 68.
Moïse, 66.	Taine, 141-146-159.
Molleville, 145.	Termier, 30-67.
Moureu, 31-75.	Thérèse de Lisieux (S ^{te}),
De Mun, 189.	81.
Narcisse, 37.	Thomas d'Aquin (Saint),
Newton, 55.	184-187.
Paderewski, 127.	Trotsky, 173.
Painlevé, 131.	Villemain, 148.
Palissy, 71.	Vincent de Paul (S ^t), 187.
Papin, 162.	Viviani, 109.
Pasteur, 32-59-73-152.	Voltaire, 4-52-145.
Payot, 25.	Young, 166.
Perrette 160.	Zola, 61.
Platon, 56.	

B R E S T
Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château
1927